

LES CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés ? - Oui
Sont-ils appliqués ? - Non !

Revue bi-mensuelle paraissant le 10 et le 25

ABONNEMENTS

| | |
|---------------------------|-------|
| UN AN | |
| France | 20.00 |
| Pour les Ligues | 15.00 |
| Etranger | 25.00 |

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

10, Rue de l'Université, PARIS VII^e

TÉL. FLEURUS 02-92

Directeur : Henri GUERNUT

PRIX DU NUMÉRO : 1 fr.

Adresse Télégraphique :

DRDITHOM-PARIS

Chèques postaux :

C/C 218.25, PARIS

SOMMAIRE

TABLES DES MATIÈRES

Contenues dans le Tome VII

(Nouvelle Série)

ANNÉE 1926

I. - Table des Sommaires

II. - Table Alphabétique et Analytique

Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme

Envoyez-nous tout de suite votre réabonnement pour 1927

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.
REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.

Memento Bibliographique

Dans la *Statistique appliquée aux affaires* (Dunod, 1926, 15 francs), M. ISABEL expose le fonctionnement et les résultats des méthodes les plus modernes d'organisation industrielle et commerciale. Connaître toutes ses ressources, tous ses engagements, avoir présente à l'esprit la marche passée et probable de ses affaires, c'est pour le chef d'entreprise, une condition de succès, la statistique la lui fournit.

Le système économique d'aujourd'hui ne s'est pas formé aussi rapidement qu'on le croit parfois. M. HENRI SÉE, étudiant les *Origines du Capitalisme* (A. Colin, 1926, 6 francs), nous en montre les premières manifestations dès le moyen âge et en suit le développement au cours des siècles, avec une érudition admirablement ordonnée et jamais fatigante.

Grève générale et trahison générale, c'est sous ce titre que J. PERRIN rend compte de la récente coalition ouvrière en Angleterre (Libr. de l'Humanité, 5 francs). Selon lui, ce mouvement a été conduit par un gouvernement démocratique bourgeois, et non nécessairement au service du capital. C'est le vieux Labour Party, qui avait fait son temps et que, la grève générale, de nature purement économique, étant une arme insuffisante, le prolétariat anglais ne s'émanciperait qu'en constituant un solide parti communiste.

Pas d'impôts productifs ni de système fiscal équitable sans un contrôle vigilant. M. RAYMOND CHAMPOY, dans le livre puissamment documenté qu'il consacre au *Contrôle en matière de contributions directes* (Rivière, 1926), nous montre toutes les difficultés du problème et expose la manière dont il est résolu, en France, par les lois, la jurisprudence, et la pratique administrative.

Chaque année, à l'occasion de la Conférence internationale du Travail, notre collègue ALBERT THOMAS publie son rapport directeur sur l'activité du B. I. T. Dans celui qui vient de paraître, on trouvera l'exposé magistral des principales questions économiques et sociales qui, au cours de l'année écoulée, se sont posées, dans le monde entier, devant les organisations ouvrières et patronales.

M. HENRI FÉLIX étudie, dans son petit volume sur la *Prévention du chômage et la stabilisation économique* (Bruylant, 1926, 6 fr. 50), les expériences et les doctrines récentes qui ont montré la possibilité de prévoir les crises industrielles et, par suite, de les combattre, ouvrage synthétique, qui définit et enchaîne avec soin les divers éléments de ces problèmes complexes.

Parmi les dernières et si abondantes publications du parti communiste, il convient de signaler comme particulièrement utiles, la brochure de KAGANOVITCH sur la *Structure du Parti* (Libr. de l'Humanité, 5 francs), qui apporte une vue très nette des divers éléments du parti, sans négliger d'en résumer le programme.

La littérature de l'assurance sociale vient de s'enrichir d'un nouveau volume, celui de M. GOMBERT, intitulé *L'Assurance sociale sur la vie* (Alcan, 30 francs). L'auteur y décrit minutieusement le système des sociétés de secours mutuels en France, le régime de l'assurance-maladie en Alsace et enfin le projet d'assurances sociales toujours pendante devant le Sénat.

On trouvera, dans le premier fascicule annuel que publie le Centre de Documentation Sociale de Lyon (Giard, 20 fr.), une série d'études économiques et juridiques sur la question des logements et des loyers, dans lesquelles le droit comparé et l'exemple de l'étranger ne sont pas négligés.

Le Dr DAMAY étudie, en une série d'articles réunis sous le titre de *Psychopathologie sociale* (Alcan, 10 francs), les divers types mentaux, graves ou bénignes, qui font de tant d'individus des incapables sociaux. Il en recherche les causes et montre avec force que notre système d'éducation, notamment celui qui se pratique dans les écoles libres, contribue pour beaucoup à entretenir des infériorités mentales qu'il serait possible de redresser, si on voulait en prendre la peine. — R. P.

Les conspirations de Louis-Napoléon Bonaparte. — M. Gabriel PERRÉUX, avec facilité, retrace la tranche de vie la plus mouvementée de celui que la conspiration et les terribles révolutions ont mené à l'Empire. Ce sont des écoles de l'histoire qui éclairent singulièrement l'histoire et le caractère du prince se révèle à chaque page : utopiste, influencé, autoritaire et faible à la fois, confiant dans sa destinée et se redonnant l'air de croire de pompe et prêt à toutes les sottises.

Les belles équipées de Strasbourg et de Bouloigne — pres- que bouffonnes — ne laissent guère prévoir que celui qui en a été le héros — ridicule, avec le recul du temps, — pourra régné pendant 18 ans en empereur, successeur ou héritier du Napoléon I^{er}.

LIVRES REÇUS

Giard, 16, rue Soufflot :

Jules PATOUILLER : *Les ordres de la Russie soviétique* tome 14, 20 fr.

E. LEVY : *La vision socialiste du droit*, 6 fr.

Marcelle TAUBERT : *Le féminisme dans le socialisme français de 1890 à 1895*.

Stefan YANKEFF : *La constitution de l'U. R. S. S.*

Gedde, 27, place Dauphine :

LAMEY : *Férmulaire d'actes usuels*, 40 fr.

Hachette, 79, boulevard Saint-Germain :

Isère, 5 fr.; Drôme, 5 fr.; Hautes-Alpes, 5 fr.

Pouquet : *Le salon de Mme Arman de Caillavet*, 12 fr.

Gabriel PERRÉUX : *Les conspirations de Louis-Napoléon Bonaparte*, 5 fr.

Imprimerie Nouvelle, à Amiens :

Nouveau système de philosophie.

Kra, 6, rue Blanche :

Jean PIOT : *Comme je les vois*, 10 fr.

Miguel de UNAMUNO : *Brouillard*, 15 fr.

Librairie de l'Humanité, 120, rue Lafayette :

TRONSKY : *Qu'en l'Angleterre ?* 8 fr. 50.

PEPPER : *Grève générale et trahison générale*, 5 fr.

Mounery et Sauzay, à Lyon :

Précis de législation des baux à loyer, la loi du 29 décembre 1923 sur la limitation des prix des loyers, 4 fr.

Le nouveau statut des baux à loyer. Commentaire détaillé de la loi du 1^{er} avril 1926, 5 fr.

Nouvelle Revue Critique, 16, rue José-Marie de Hérédia :

G. de LAZARIE DUTHIERS : *Guy de Maupassant, son œuvre*, 5 fr. 50.

Payot, 106, boulevard Saint-Germain :

RAYNAUD : *Souvenirs de police ? Au temps de Félix Faure*, 7 fr. 50.

Peyronnet, 7, rue de Valois :

Le martyrologe de la chair, 9 fr.

Guillet, 87, avenue Mozart :

Pierre RENOU : *Histoire générale des religions*.

Riédor, 7, place Saint-Sulpice :

Léon WEISS : *Cochinchine*, 12 fr.

PARAT ISIRATI : *Domitza de Snagov*, 10 fr.

Société Mutuelle d'Édition, 14, rue de Lancry :

COSMIN : *L'Entente et la Grèce pendant la Grande Guerre*, 2 vol., 30 fr.

EN VENTE :

EN ROUMANIE

Les Crimes de la Sûreté

Par C.-G. COSTAFORU

Secrétaire général de la Ligue Roumaine

Prix : 2 francs

Dans nos bureaux, 10, rue de l'Université, VII^e.

Nous rappelons à nos lecteurs que la publicité faite dans nos colonnes est publiée sous la seule responsabilité de MM. les annonceurs et qu'elle ne saurait engager en aucune façon l'administration de la LIGUE ni celle des CAHIERS.

BULLETIN

DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

COMITE CENTRAL

SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 1926

Présidence de M. Victor BASCH

Étaient présents : Mme Ménard-Dorian, MM. A. Ferdinand Hérol, vice-présidents ; Henri Guernut, secrétaire général ; MM. Hesnard, Bidegarray, Bourdon, Léon Brunschwig, Challaye, Corcos, Delmont, Grumbach, Hadamad, Emile Kahn, Martinet, Moutet.

Excusés : MM. Aulard, Bouglé, Esmonin, Langevin.

Varenne (Visite de M.). — M. Victor Basch ouvre la séance et souhaite la bienvenue à M. Alexandre Varenne, gouverneur général de l'Indochine, qui est venu exposer au Comité la situation de la colonie et les grandes lignes de sa politique. M. Basch rappelle l'activité de ligueur de M. Varenne, la part qu'il a prise à nos Congrès et il le félicite au nom de la Ligue de l'œuvre qu'il a commencé d'entreprendre en Indochine.

M. Varenne remercie M. Basch de cet accueil et des félicitations du Comité qui n'est pas prodigue de telles manifestations et qui dispense plus volontiers la critique que la louange. Ligueur depuis que la Ligue existe, il a toujours bataillé à la lumière des principes républicains et la pensée directrice de la Ligue ne l'a jamais quittée.

Avant d'aborder les questions d'Indochine, M. Varenne tient à dire quelques mots des Sections de la colonie avec lesquelles il a été en relations suivies. Ces Sections ne sont pas composées d'une façon aussi homogène que celles de la métropole.

M. Varenne donne lecture d'une lettre que la Section d'Haiphong lui a adressée lorsqu'il est arrivé en Indochine. La Section le met en garde contre les imprudences qu'il pourrait commettre et lui signale qu'il y aurait des dangers à donner trop de droits aux indigènes.

Au fond les Sections ne sont pas complètement débarrassées de ce vieux préjugé des colons qui tiennent le dernier des Français pour supérieur au premier des indigènes.

M. Varenne cite quelques traits qui illustrent cette mentalité des colons. Quatre Français qui se promenaient en automobile dans les environs de Hanoi eurent besoin de paille pour bourrer leurs pneus éclatés qu'ils ne pouvaient réparer sur place. C'était un jour de fête, les paysans étaient chez eux, en famille et peu disposés à se déranger. Les quatre promeneurs interpellèrent deux étudiants annamites qui passaient à bicyclette et les requirèrent de leur trouver la paille nécessaire. Les étudiants s'exécutèrent d'assez bonne grâce, frappèrent à plusieurs portes, mais sans rien obtenir. Ils furent alors rossés d'importance et rentrèrent à Hanoi assez mal en point. Pour éviter le scandale d'un procès, M. Varenne obligea, en le menaçant de poursuites, l'un des automobilistes à verser une forte somme à une œuvre de bienfaisance annamite ; un autre, officier, fut renvoyé en France, et les deux derniers, sous-officiers, sévèrement punis. Chaque fois que de tels faits sont parvenus à sa connaissance, M. Varenne a sévi lorsqu'il en a eu le moyen. Aussi n'est-il pas très populaire dans les milieux de vieux colons dont il a heurté de front tous les préjugés.

Par contre, les indigènes lui ont réservé le meilleur accueil. Dès avant son débarquement, il s'était concilié leur sympathie par des mesures de grâce

opportunes. C'était le moment où l'on venait de condamner aux travaux forcés à perpétuité le vieux agitateur Phan Boi Chau, révolutionnaire de la vieille école qui ne se consolait pas de la perte de l'indépendance de son pays. Réfugié en Chine, il avait été arrêté alors qu'il se trouvait de passage à Shanghai, concession française. Les bolchevistes à qui il n'était plus utile n'étaient pas fâchés de s'en débarrasser et d'en embarrasser par la même occasion le nouveau gouverneur général. Phan-Boi-Chau n'avait jamais participé personnellement à aucun attentat, mais il était le chef du parti dans lequel s'étaient recrutés les meurtriers et à ce titre il pouvait être considéré comme responsable, dans une certaine mesure, des crimes commis. Grâcié complètement et remis en liberté, Phan-Boi-Chau rentra à Hué, fut autorisé à ouvrir une école et il est aujourd'hui l'un des amis les plus sûrs des autorités françaises. M. Varenne gracia également huit vieux condamnés qui finissaient leurs jours — assez paisiblement, d'ailleurs — au baigne politique de Poulo-Condor. L'un d'eux est devenu président de la Chambre des représentants du peuple à Hué.

Sitôt qu'il fut installé en Indochine, M. Varenne s'attacha à donner aux Annamites l'impression qu'il les considérait, à titres égaux, comme les égaux des Européens. Il leur ouvrit tout grands les salons du Gouvernement général et le Cabinet du Gouverneur général ; il les reçut les mêmes jours et aux mêmes heures que les Français et avec la même affabilité. Les fonctionnaires et colons français ne goûterent pas, dès l'abord, ces nouvelles mœurs. Un jour où M. Varenne avait convié les fonctionnaires français et indigènes à assister à une représentation cinématographique donnée au Gouvernement général, les Français, qui, d'ailleurs, étaient venus en petit nombre, se tinrent à l'écart. Le Gouverneur pria alors Mme Varenne d'offrir son bras au président de l'Amicale des fonctionnaires indigènes pour le conduire au buffet. La leçon fut comprise et les deux groupes se mêlèrent.

L'élite des indigènes souffre de cette attitude humiliante de l'élément français. Beaucoup d'Annamites connaissent la France ; ils y sont venus ; ils ont envoyé leurs fils dans nos facultés ; ils comparant les Français qu'ils ont connus chez nous à ceux qu'ils peuvent connaître chez eux, et la comparaison n'est pas à l'avantage de ceux de là-bas. L'indigène sent la différence entre les principes que nous professons et ceux que nous appliquons. Il la sent d'autant plus que nous avons importé en Indochine nos doctrines et notre enseignement sans y rien changer. Nos instituteurs, — les moins bons, ceux qui réussissaient mal dans la métropole — ont emporté leurs cours tout préparés et ils apprennent gravement aux jeunes Annamites l'histoire de « nos ancêtres » les Gaulois, les affluents de la Loire et la liste de nos sous-préfets. On commence seulement aujourd'hui à éditer des manuels à l'usage des écoles annamites. Les écoliers savent l'histoire de nos révolutions, ils ont appris par cœur la *Déclaration des Droits de l'Homme* ; cela leur permet de voir que nous ne la leur appliquons pas. Il y a une grave contradiction entre nos méthodes d'enseignement et nos méthodes d'administration.

M. Varenne s'est efforcé d'associer davantage les Annamites à l'administration de leur propre pays ; il leur a ouvert certains emplois dont ils étaient

écartés. Jusqu'ici, seuls les indigènes naturalisés pouvaient entrer dans les cadres de l'administration française ; les autres, quels que fussent leurs titres, ne pouvaient accéder à aucune fonction. Les Français étaient très jaloux de leurs prérogatives et ne se souciaient pas de voir les indigènes prendre leurs places. Aujourd'hui, toutes les fonctions sont ouvertes aux indigènes, sauf la magistrature et les fonctions d'autorité. Et si ces deux exceptions ont été prévues, ce n'est pas par un reste de préjugés de race, mais parce qu'il est utile de rendre tout leur lustre aux institutions locales et qu'il ne faut pas risquer de décapiter la magistrature indigène. Cette mesure transitoire permettra de passer de l'administration directe à la tutelle et au contrôle. Ce ne sont pas des fonctionnaires que nous devons exporter, mais nos ingénieurs, nos médecins, nos professeurs. Il est inutile de dire que les associations de fonctionnaires ont mal accueilli cette réforme et les vieux colons encore plus mal.

Parmi les autres réformes accomplies, il faut citer la suppression de la contrainte par corps en matière civile. L'usure est la plaie du pays et le taux de 12 % par mois est couramment appliqué par les usuriers aux malheureux paysans. Le créancier non payé pouvait jusqu'à présent faire jeter son débiteur en prison. Aujourd'hui, la contrainte par corps n'est plus appliquée d'office ; elle ne peut être exercée qu'à la suite d'un jugement motivé et contre les seuls débiteurs de mauvaise foi, ce qui en a considérablement restreint l'usage.

Pour compléter cette réforme et délivrer complètement le paysan de l'emprise des usuriers, une caisse de crédit agricole a été créée au mois de septembre dernier sur le modèle de celle qui fonctionne à Java à la satisfaction générale. Si cette caisse avait été fondée quinze ans plus tôt, l'usure n'existerait plus aujourd'hui.

Notons encore en passant les mesures prises pour faciliter l'accès des métis à la nationalité française.

La condition générale des travailleurs qui, en Indochine, n'est pas excellente, a retenu l'attention de M. Varenne. Là-bas, l'industriel français ne traite pas directement avec l'ouvrier, mais avec un intermédiaire qui recrute et lui fournit la main-d'œuvre dont il a besoin. Il y a des abus ; le travail des enfants, la durée de la journée de travail paraissent mal réglementés. Une enquête a été ordonnée afin de connaître la situation réelle des travailleurs de l'industrie et d'y apporter les améliorations voulues.

On sait que la loi de 1898 sur les accidents du travail n'est pas applicable à l'Indochine ; l'initiative privée et la bonne volonté des industriels sont les seuls recours de l'ouvrier blessé ; elles font parfois défaut. La loi de 1898 est trop compliquée pour l'ouvrier français et à plus forte raison pour l'ouvrier indigène ; on ne peut guère instaurer qu'une caisse d'assurance alimentée par le patronat. En attendant qu'elle existe, des sommes relativement importantes ont été inscrites au budget en vue de secourir les ouvriers blessés.

La loi sur le repos hebdomadaire et sur la journée de huit heures ne sont pas promulguées à la colonie. On avait proposé de les rendre applicables aux seuls Européens ; une telle mesure n'est pas admissible.

La représentation des Français et des indigènes auprès des pouvoirs publics est en voie d'organisation.

La Cochinchine possède un conseil colonial qui comprend dix Français, dix indigènes, deux représentants de la Chambre de Commerce et deux représentants de la Chambre d'Agriculture. En Annam, au Tonkin et au Cambodge, il existe des chambres indigènes, mais les Français ne sont pas représentés. L'Annam possède bien un délégué au Conseil supé-

rieur des colonies, le Tonkin aussi, mais ce conseil se tient à Paris et ils n'y viennent jamais. Le délégué du Cambodge, c'est M. Outrey, député de la Cochinchine, qui touche à ce titre une importante indemnité. A côté de ces Chambres indigènes, des Chambres françaises ont été récemment créées.

Au-dessus des assemblées locales, fonctionne le Conseil du Gouvernement, qui comprend les résidents et gouverneurs, les chefs de service du gouvernement général, des représentants des gouvernements protégés et des indigènes choisis par le Gouverneur. Une telle assemblée où les fonctionnaires sont en majorité ne représente rien et devrait être remplacée par une assemblée indochinoise élue. En attendant qu'elle existe, il a été décidé que des représentants des assemblées existantes se réuniraient à Hanoi — les Français et les indigènes étant en nombre égal — pour examiner le budget.

En ce qui concerne la situation générale de l'Indochine en Asie, de redoutables événements sont à craindre, dans un avenir très proche et la force croissante du Gouvernement de Canton est de nature à inspirer de graves inquiétudes. La marche de l'armée de Canton, conseillée par Moscou, est irrésistible. Disciplinées, ces armées ramènent l'ordre dans les pays qu'elles traversent et sont bien accueillies des populations chinoises, lassées de l'anarchie.

Les dispositions du gouvernement de Canton à notre égard ne sont pas très bienveillantes. Les Cantonnais avaient cherché à se procurer des intelligences en Indochine et à s'appuyer sur les mécontents pour étendre leur mouvement dans la colonie ; mais l'arrivée d'un Gouverneur socialiste a modifié la situation, les éléments sur lesquels comptaient les Cantonnais ont fait confiance au nouveau gouverneur et ont voulu tenter l'expérience.

De son côté, M. Varenne a déclaré que la France garderait à l'égard des affaires intérieures de la Chine une attitude absolument neutre. La concession de Kouang Tchéou recut pour instruction d'entretenir des relations courtoises et même amicales avec les autorités chinoises. Mais il conviendrait de ne pas recommencer avec Canton la faute commise par Moscou. Le gouvernement de Canton existe, il faut que la France s'entende avec lui comme l'Angleterre et l'Amérique ont déjà commencé à le faire.

M. Varenne, pour sa part, s'est toujours refusé à lutter contre Canton, et même à observer une attitude qui pût paraître inamicale. Il recut un jour une délégation officielle du Yunnan qui lui demandait de lui céder dix mille fusils. Il refusa, alléguant que l'Indochine n'avait que les armes strictement nécessaires à ses besoins, il reconnut, cependant, que le Yunnan ne pouvait recevoir d'armes que par l'Indochine, qu'il était imprudent de laisser désarmer, à côté de Canton en guerre, les Européens du Yunnan et de ne pas assurer la défense de la ligne de chemin de fer en construction ; aussi tout en refusant de vendre des armes, autorisa-t-il le transit à travers l'Indochine. Cependant, pour éviter toute difficulté éventuelle avec Canton, il n'accorda cette autorisation qu'à la condition que les armes à destination du Yunnan ne fussent pas de marque française. Mais le Gouvernement n'intervint en rien dans l'affaire, les armes furent fournies par une maison tchécoslovaque avec le concours d'un armurier de Hanoi. M. Varenne refusa toujours de se servir des moyens en usage en Indochine pour récompenser les services des uns et se concilier la sympathie des autres. Les autorisations de trafiquer de l'opium furent supprimées, les concessions de débit d'alcool qui devinrent vacantes furent attribuées à des mutilés désignés par leurs associations et non plus comme autrefois à des journalistes ou à des fonctionnaires.

Le président remercie M. Varenne de son exposé si clair et si vivant, et le félicite à nouveau de s'être

toujours inspiré dans son action des principes de la Ligue.

M. Guernut demande à M. Varenne quelques explications au sujet des faits cités par *La Liberté* les 13 et 19 novembre. *La Liberté* accuse M. Varenne d'avoir protégé de sa haute autorité et proposé pour un avancement un résident coupable d'avoir « frappé, violé, volé, incarcéré, condamné à mort et exécuté » ses administrés et contre lequel dix-sept plaintes auraient été déposées.

M. Varenne répond que ce fonctionnaire avait déjà quitté l'Indochine quand il y est arrivé et que personnellement il ne le connaît pas. Mais M. Pasquier, son chef de cabinet, qui le connaît bien, a la plus grande estime pour ce résident. Il n'y a rien de vrai dans les allégations de *La Liberté*. M. Sabatier, résident à Darlac, a trouvé à son arrivée une population à l'état sauvage et vouée à une prompt disparition. Ces « Mois », — c'est leur nom — dénués de tout, sous-alimentés — n'ayant même pas de langage, étaient dans une situation critique. En douze ans, ce fonctionnaire a transformé le pays ; il y a introduit des écoles, le téléphone, le cinéma ; il a créé une garde indigène, il a donné aux habitants un langage et un code, en un mot, il les a civilisés. Mais il a empêché les Européens de venir les exploiter et il a repoussé toutes les demandes de concessions qui lui ont été présentées. *La Liberté* lui reproche d'avoir réalisé une colossale fortune. On peut faire fortune en accordant des concessions, jamais en les refusant. Les amateurs de concessions éconduits ont monté contre lui cette campagne dont *La Liberté* s'est faite complaisamment l'écho et qui ne repose sur aucun fondement. Le fonctionnaire visé en a été très affecté et M. Varenne a cru de son devoir de le proposer, en compensation, pour un avancement très mérité.

Quant aux dix-sept plaintes que M. Varenne aurait arrêtées, elles n'existent que dans l'imagination des ennemis de M. Sabatier. Il y eut une seule plainte, pas sérieuse d'ailleurs, et qui a dû suivre son cours.

M. Guernut demande ensuite à M. Varenne s'il sait dans quelles conditions la mission envoyée pour enquêter sur les faits reprochés à M. Baudoin, résident supérieur au Cambodge, s'est acquittée de ses fonctions.

M. Varenne répond que les inspecteurs des Colonies ont pu enquêter en toute liberté, mais qu'ils se sont montrés maladroits et que leur dossier est loin d'être aussi complet et aussi intéressant qu'il aurait pu l'être. La mission a absous à peu près complètement M. Baudoin, fonctionnaire de la vieille école, un peu rude mais d'une valeur incontestable.

M. Guernut croit savoir qu'à la suite de cette enquête, M. Baudoin a été mis à la retraite. Mais il ajoute que cette mise à la retraite, ne saurait passer pour une sanction, puisque M. Baudoin ne remplissait pas les conditions voulues pour être maintenu en fonctions au delà de la limite d'âge.

M. Varenne répond qu'il est étranger à cette mesure ; c'est le ministre des Colonies qui l'a prise.

M. Guernut regrette de ne pouvoir, à cette heure tardive, exposer à M. Varenne les réclamations qui lui ont été, depuis quelque temps, envoyées au nom de la Ligue et auxquelles, jusqu'ici, il n'a pas été donné de réponse. Il se borne à les énumérer.

M. Varenne répond que les différentes affaires soumise par la Ligue ne lui sont pas inconnues, sauf toutefois l'affaire Thou, qui est d'ailleurs une affaire judiciaire que le Gouverneur général n'avait pas à connaître.

M. Varenne n'a pas encore répondu par lettre à ces différentes affaires ; il n'a pas voulu envoyer à la Ligue des réponses vagues et polies ; il a tenu à

répondre de façon complète et précise, c'est ce qui explique un retard aggravé d'ailleurs par la lenteur des communications avec l'Indochine. Mais il répondra sans tarder et de façon motivée.

Dans l'affaire Bardez, il y a eu des exagérations, du côté de l'accusation comme du côté de la défense. M. Baudouin a suivi les débats avec passion et M. Varenne a dû le rappeler à plus de pondération. L'acharnement des deux parties a envenimé les débats et créé des incidents. C'est ainsi qu'un avocat, M^e Gallet, ayant eu une indigestion le jour du procès, a accusé ses adversaires de l'avoir empoisonné.

M. Félicien Challaye demande à M. Varenne quel est le régime de la presse en caractères chinois, et lui pose deux questions relatives, l'une à l'application du régime politique dans les prisons indochinoises, et l'autre à la grâce de N'Guyen-an-Ninh. (voir *Cahiers* 1926, page 544).

Il n'y a pas, dit M. Varenne, de presse en caractères chinois, mais une presse en langue française qui jouit du régime de la métropole, et une presse en langue annamite traitée comme le sont en France les journaux de langue étrangère ; ces journaux sont soumis au régime de l'autorisation préalable ; ils sont contrôlés par la censure et peuvent être suspendus. M. Varenne a essayé de donner à cette presse une liberté presque complète ; la censure a reçu l'ordre de se montrer très libérale ; mais l'expérience n'a pas été heureuse ; la presse annamite s'est montrée ou puérile ou bêtement violente. Il faut dire, d'ailleurs, que la presse en langue française ne vaut guère mieux ; sur cent journaux il y en a peut-être deux ou trois qui ne sont pas des journaux de chantage. Il est d'usage, lorsqu'ils rient trop, de leur accorder, pour les faire taire, de fructueuses concessions ou des subventions.

Il serait bon que le Gouverneur pût expulser quelques-uns de ces journalistes véreux, mais il est désarmé à leur égard.

En ce qui concerne le régime politique dans les prisons, il existe aujourd'hui, N'Guyen-an-Ninh en a bénéficié durant sa détention. Actuellement, il est libre, la libération conditionnelle lui ayant été récemment accordée.

NOS SOUSCRIPTIONS

Pour les victimes de l'injustice

Du 1^{er} juin au 30 octobre 1926

MM. Gillot, à Lormes : 100 fr. ; A. Bodenheimer, à Paris : 10 ; Herz, à Fecha : 12 50 ; Dumange, à Montréal : 12 20 ; Boiziau, à Paris : 10 ; Bruder, à Paris : 15 ; Sambach : 5 ; Bosson, à Lallaz : 10 ; Mme veuve Bretin, à Paris : 12 50 ; Danzloch, à Dusseldorf : 100 ; Dung Mamadou : 14 ; Nègo, à Douala : 20 ; J. Bernard à Douala, 100 ; Menand, à Paris : 500 ; La arbe, à Carnot : 20 ; Liguélet, à Thanh-Hoa : 50 ; Canoln, à Fez : 5 ; Tabère, à Ambohibé : 10 ; Hougan, à Bordeaux : 75 ; Simolin, à Douai : 20 ; Jahn, à Dombrovo : 12 50 ; Barnfield, à Paris (14^e) : 100 ; Franz Féron, à Jaemel : 13 50 ; Richard Marcel, à Barako : 10 ; L. Chabot, à Oul-el-Hadj : 100 ; Perregaud, à Lille : 10 ; Artis J. : 20 ; Capelle, à Paris : 10 ; Kahman, à Neuilly-sur-Seine : 20 ; Charbonnyvre, à Dunbia : 20 ; Sover (Mine) : 10 ; Dorclot, à Bcaaul : 10 ; Dr Tricong Dunk Tri, à Montpellier : 15 ; Bazin, à Lyon : 20 ; Artis, à Paris : 37 50 ; Lambert : 12 50 ; L. Panel, à Saint-Denis-Maisoncelles : 5 ;

C'EST VOTRE INTÉRÊT

Envoyez-nous sans retard votre réabonnement pour 1927 (0.40 par chèque postal) : vous gagnerez ainsi les frais de recouvrement

BUREAU DU COMITE

EXTRAITS

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 1926

Etaient présents : Mme Ménard-Dorian, MM. Aulard, Victor Basch, C. Bouglé, A.-Ferdinand Hérol, vice-présidents ; Henri Guernut, secrétaire général.

Espagnols arrêtés. — Trois citoyens espagnols arrêtés au moment du voyage de Primo de Rivera en France ont été réclamés successivement par l'Espagne et la République argentine.

Le Gouvernement a opposé à l'Espagne une fin de non-recevoir. Par contre, il a accordé à la République argentine l'extradition de ces trois hommes qui sont accusés d'avoir attaqué à main armée une banque argentine. On demande à la Ligue d'intervenir en leur faveur.

Au ministère de la Justice on a déclaré à M. Guernut que le guichetier de la Banque et qu'un chauffeur de taxi avaient reconnu nettement les trois Espagnols sur leur photographie et que les empreintes digitales qui ont été prises sont identiques aux leurs ; qu'au surplus, s'ils sont innocents ils auront en Argentine le moyen de se défendre mais que devant de telles présomptions, le Gouvernement français ne peut refuser l'extradition.

Le Bureau transmettra aux défenseurs des trois Espagnols ces renseignements pour qu'ils puissent les réfuter (V. p. 543).

Sarrail (Général). — Le secrétaire général informe le Bureau que notre collègue, le général Sarrail, a annoncé sa décision de se démettre de ses fonctions de membre du Comité Central.

Le général est en activité de service, et, de ce chef, ne peut continuer à faire partie du Comité d'une association comme la nôtre.

Le Bureau exprime ses plus vifs regrets de cette décision. Il rappelle les services éminents rendus à la Ligue par le général Sarrail et lui demandera au Comité de lui conférer l'honorariat.

Allemagne (Légion d'honneur aux Allemands). — Une polémique s'est engagée dans la presse à la suite d'une question posée par M. Jean Bernard, directeur de la *Pressa Associée*, à diverses personnalités françaises : « Faut-il rendre la décoration de la Légion d'honneur aux Allemands qui la possédaient en 1914 ? »

Nous intéresserions-nous à la question, demande le secrétaire général ?

Le Bureau déclare qu'il n'a point l'habitude d'intervenir dans les affaires de décorations et passe à l'ordre du jour.

Viguri (Affaire). — Un négociant espagnol d'Hendaye, M. Viguri, a été expulsé de France à la suite d'une altercation avec le consul espagnol. (Voir *Cahiers*, p. 546.)

La Section d'Hendaye demande au secrétaire général d'aller faire une enquête sur place.

Le Bureau ne croit pas que le déplacement du secrétaire général soit nécessaire. Le président de la Section d'Hendaye connaît fort bien la situation ; nous lui demanderons des précisions.

SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 1926

Présidence de M. Victor Basch

Etaient présents : Mme Ménard-Dorian, MM. A.-Ferdinand Hérol, vice-président ; M. Henri Guernut, secrétaire général.

Excusé : M. Aulard.

Dominé (Affaire). — Le secrétaire général rappelle au Bureau dans quelles conditions Mlle Dominé, directrice du Collège de jeunes filles d'Angers, a été

déplacée d'office et nommée à Châlons-sur-Marne. M. Guernut expose qu'il a fait une démarche au Ministère et que le Ministère retient contre Mlle Dominé deux ordres de faits ; des actes : elle aurait ouvert une classe de philosophie pour trois élèves et inspiré une campagne dans les journaux contre la fermeture de cette classe ; des propos : elle aurait écrit des lettres extrêmement vives au recteur et au directeur de l'Enseignement secondaire. Mlle Dominé nie l'un et l'autre et se plaint qu'on lui ait donné le poste peu avantageux de Châlons, sous prétexte qu'elle aurait demandé, il y a plusieurs années, à être nommée à ce collège en qualité de professeur.

Le Bureau charge M. Victor Basch de faire une démarche personnelle auprès de M. Herriot.

Billiet (Affaire). — Lors d'une précédente séance, le Bureau avait pris connaissance de la réponse du ministre des Travaux publics dans l'affaire Billiet (*Cahiers* 1926, p. 376).

Le dossier avait été renvoyé aux conseils juridiques pour avis. Le Bureau prend connaissance de leur rapport, qui est ainsi conçu :

L'existence d'un domaine privé des compagnies correspondant à cette simple circonstance que le *capital-actions* et obligations des Compagnies est apporté par des particuliers, qui, à ce titre, ont certains intérêts (droit aux dividendes, intérêts, etc., différents de ceux des usagers, au public, représentés par l'Etat.

De la partie de leurs ressources affectées à ce domaine privé, les compagnies sont maîtresses et ne doivent de comptes qu'à leurs actionnaires, dès lors que leur situation financière vis-à-vis de l'Etat est régularisée.

Il faut, tout de même, comprendre que tant que l'Etat ne sera pas actionnaire des compagnies, un certain nombre de leurs agissements capitalistes lui échappera.

Rien ne sert de s'insurger, du moment que l'Etat ne peut pas racheter et que les conventions de 1921 sont en vigueur.

Complot Catalan. — M. Triaca, président de la Ligue italienne, nous a demandé d'intervenir pour que les étrangers compromis dans le complot catalan ne soient pas expulsés de France.

M. Guernut pense que si le Gouvernement français ne prenait pas une sanction contre eux, il paraîtrait complice de leur tentative et il en résulterait certainement de graves complications internationales. Or, s'il permet aux étrangers d'exprimer librement leur pensée en territoire français, il ne leur permet pas de passer des paroles aux actes.

M. Basch estime que tous les conjurés ne sont pas responsables au même degré ; des jeunes gens se sont laissés entraîner ; nous pourrions demander au Gouvernement d'examiner avec bienveillance les cas individuels les plus intéressants.

Adopté.

Rouelle. — Le Bureau avait décidé lors d'une précédente séance qu'il n'y avait pas lieu d'intervenir pour demander que M. Rouelle, aiguilleur à Argentan, soit nommé à Laigle, à proximité de la résidence de sa femme, institutrice. Les conseils juridiques font observer que la loi sur le rapprochement des ménages de fonctionnaires prévoit le déplacement de la femme et sa nomination à la résidence du mari. M. Rouelle ne peut donc prétendre que son droit a été violé. C'est à sa femme qu'il appartient de demander un changement de poste.

Fonctionnaires (Primes de rendement). — La Fédération des Fonctionnaires a demandé la suppression des primes de rendement dans l'Administration, estimant qu'elles ont été un moyen détourné d'augmenter les gros traitements.

M. Hadamard demande à la Ligue d'étudier cette question.

Le Bureau renvoie l'affaire aux conseils juridiques.

Fédération de la Seine. — La Fédération de la Seine doit tenir son Congrès le 28 novembre.

Le Bureau délègue MM. Henri Guernut et Roger Picard pour représenter le Comité.

Affaire D. — Le secrétaire de l'Association universelle « Pour supprimer ce crime : la Guerre » a fait appel au concours de plusieurs de nos Sections pour organiser des conférences en province. Nos collègues nous signalent que l'orateur a profité de ces réunions pour recruter des adhérents à l'Association qu'il dirige.

Le Bureau décide de rappeler aux Sections que M. D... s'est entouré de personnalités qui ne luttent pas pour les mêmes principes que nous, que la Paix telle que la désire M. D..., ne repose pas sur les bases que nous préconisons et que les Sections ont tout avantage à organiser leur propagande à leur façon, sans faire appel au concours d'autres associations.

LE PROCÈS DE LANDAU

Un ordre du jour

Dans sa réunion du 23 décembre 1926, le Bureau de la Ligue a voté l'ordre du jour suivant :

Le Bureau de la Ligue des Droits de l'Homme, devant une sentence qui apparaît plus comme un acte de partisans que comme un arrêt de juges ;

Dénonce une fois de plus la juridiction des conseils de guerre ;

Se déclare profondément attaché à cette politique de Locarno contre laquelle le commissaire du Gouvernement a prononcé des paroles à tout le moins équivoques.

Et attend du Gouvernement français que, dans un esprit d'apaisement, il grâcie sans tarder tous les condamnés.

Nos lecteurs ont appris par les journaux que le Gouvernement a grâcié tous les condamnés.

SIX REHABILITATIONS

Les fusillés du 327^e

A la veille de son Congrès, qui se tient en ce moment à Metz, la Ligue des Droits de l'Homme a enregistré un éclatant succès : la réhabilitation par la Cour de Douai des six fusillés du 327^e régiment d'infanterie.

On se rappelle dans quelles circonstances tragiques ces hommes avaient été exécutés. Dans la nuit du 6 au 7 septembre 1914, une attaque brusquée de l'ennemi avait jeté la panique dans les rangs du 270^e qui recula en entraînant quelques éléments du 327^e. Les positions abandonnées furent reprises aussitôt, mais sept soldats s'égarèrent dans la nuit. Un général les rencontra, les fit arrêter, et au petit jour, ils étaient fusillés, sans enquête, sans jugement. L'un d'eux échappa aux balles du peloton d'exécution et regagna son unité.

Après la guerre, la Ligue des Droits de l'Homme entreprit la réhabilitation des six victimes : elle réunit un dossier important et chargea M^{rs} Gondchaux Brunschwig, avocat à la Cour de Paris, et Flament du barreau de Valenciennes, ancien combattant du 270^e de défendre devant la Cour de Douai la mémoire des fusillés.

La Cour de Douai, dans son audience du 22 décembre, a rendu un arrêt de réhabilitation et accordé des indemnités aux parents et aux enfants des victimes.

(24 décembre 1926.)

Le Temps, c'est de l'Argent

Reborniez-vous tout de suite vous simplifierez notre travail et réduirez nos frais.

FAUT-IL RESTER EN SYRIE ?

Un Meeting

C'est sous ce titre que la Ligue des Droits de l'Homme a exposé en réunion publique le 22 octobre 1926, salle des Sociétés Savantes, le problème capital du mandat français en Syrie.

M. Aulard, vice-président de la Ligue, qui présidait, a donné tour à tour la parole à notre collègue M. Edmond Besnard, secrétaire général de la mission latine, et à MM. Jean Méha, ancien directeur au Haut-Commissariat en Syrie, M. André Berthon, député, et quelques citoyens syriens apportèrent avec une parfaite courtoisie la contradiction.

En ouvrant la séance, M. Aulard indique le sentiment de la Ligue organisatrice de cette réunion. Devant les troubles qui bouleversent la Syrie et qui dénotent une réelle irritation du pays contre la France, nous avons été amenés à nous demander si la politique appliquée est conforme à notre *Déclaration des Droits de l'Homme*.

Une contradiction d'une extrême importance frappe tout d'abord nos esprits. La France est à la fois la protectrice des chrétiens, ce qui implique une certaine défiance à l'égard des Musulmans, et chargée par la Société des Nations d'exercer dans le pays un mandat impartial. Or, nous n'avons pas tenu jusqu'ici la balance égale et notre politique nous a valu constamment des rebellions. Sur cette question, les orateurs qui ont été sur place vont nous faire connaître la vérité.

**

M. Besnard, dans un discours d'une extrême précision et d'une clarté étonnante, démontre que la politique poursuivie jusqu'ici en Syrie par la France nous mène droit à une catastrophe. Pour indiquer dans quel sens notre attitude doit se modifier, il énonce une série d'arguments qui sont reproduits dans son article des *Cahiers* (p. 492.)

Il conclut en exposant la solution qui lui semble la meilleure : rester en Syrie, mais avec la réserve que le mandat dévolu à la France soit appliqué dans son esprit et dans sa lettre. Notre rôle de puissance mandataire consiste à conseiller et non pas à gouverner.

En tant qu'ancien directeur auprès du Haut-Commissariat, M. Méha a habité la Syrie qu'il aime profondément et dont il admire les aspirations vers la liberté.

La Syrie, comme la France, maudit la guerre ; elle la maudit non seulement à cause de l'horrible hécatombe qu'elle a engendrée, mais aussi parce qu'elle fut pour le peuple syrien une horrible déception.

En 1914, la Syrie a pris parti pour les alliés, qui proclamant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, lui ont promis sa libération. 1919 a néanmoins été espoir, la Société des Nations ayant adopté l'idée du mandat pour les peuples qu'elle jugeait encore incapables à se diriger eux-mêmes.

Dans l'exercice du mandat, nous avons commis de lourdes fautes. Nous avons tout d'abord dépecé la Syrie en divers Etats, alors que la patrie syrienne doit être une et indivisible. Nous avons ensuite imprudemment fait entrer des militaires dans l'administration, en oubliant que des généraux dont la fonction est de détruire, sont mal qualifiés pour procéder à une œuvre de reconstruction. En effet, le général Gouraud, sans avoir consulté le peuple, a brisé l'unité syrienne en divisant artificiellement le pays en Etats du Grand Ehan du Djebel Druze, du Sandjak, d'Alexandrette, etc.

M. Jean Méha déclare que les missions chrétiennes en Syrie nous ont rendu le service de propager notre langue et l'esprit français ; il convient de ne pas les abandonner. Il ajoute que la paix est aujourd'hui pos-

sible, si nous interprétons fidèlement le mandat et si en donnant satisfaction aux aspirations syriennes, nous créons à nouveau entre la France et la Syrie une atmosphère de confiance cordiale.

M. André Berthon, député communiste, vient apporter la contradiction. Les fautes dénoncées par les orateurs précédents sont indéniables, déclare-t-il, mais pourquoi avoir omis de signaler celles qui sont à la charge du général Sarrail et de son successeur M. de Jouvenel ? Sous le Bloc National la Ligue s'accordait à demander avec nous la fin de l'expédition syrienne et à revendiquer pour la Syrie le droit à disposer d'elle-même. Le Cartel des Gauches, vainqueur du Bloc National a délégué le général Sarrail, l'un des siens, puis M. de Jouvenel. Mais ni l'un ni l'autre n'ont su se libérer de l'emprise de leur entourage et de la puissance capitaliste. Le général Sarrail porte une part de responsabilité dans l'affaire du Djebel Druze. Quant à M. de Jouvenel, malgré un non-lieu rendu par la justice militaire, il maintient en résidence forcée des communistes qui se proposaient de visiter le pays, après avoir interdit à leur défenseur, Jacques Sadoul, l'entrée du territoire.

La Syrie, poursuit M. Berthon, est actuellement accablée sous la charge des impôts qui subviennent aux dépenses démesurées des fonctionnaires.

Rester en Syrie ? Mais le peuple syrien est parfaitement capable de diriger lui-même ses destinées. De plus, le mandat n'est qu'une forme hypocrite de la colonisation. Signer un traité ? L'exemple de celui que nous avons conclu en 1884 avec le bey de Tunis disposant que la France quitterait la Tunisie lorsque l'ordre y serait rétabli, nous montre la confiance que l'on peut témoigner à un pacte de cette sorte.

M. Berthon termine son discours en affirmant que seule l'Internationale communiste peut libérer les peuples de la tutelle des gouvernements impérialistes ! Il demande à la Ligue des Droits de l'Homme pourquoi elle n'a pas jusqu'ici sollicité de MM. Edouard Herriot et Paul Painlevé, qui sont ligueurs et qui font partie du ministère, la libération des communistes emprisonnés à Beyrouth.

M. Guernut, secrétaire général de la Ligue des Droits de l'Homme, riposte par une intervention ironique. Il remercie M. Berthon de son amicale interpellation et en signe de bonne amitié il lui propose un pacte. La Ligue des Droits de l'Homme demandera à ses ministres l'élargissement des communistes de Beyrouth et M. Berthon obtiendra des siens la libération des socialistes révolutionnaires et d'une façon générale de tous les hérétiques qui sont en résidence forcée tout près du cercle arctique en Sibérie. La Ligue des Droits de l'Homme demandera l'évacuation de la Syrie au nom du droit des peuples et M. Berthon de son côté obtiendra l'application du même principe ailleurs.

« Il y avait une fois, dit M. Guernut, à l'Est de l'Europe, un tout petit pays qui, après s'être donné librement une constitution avait signé des traités d'alliance et d'amitié avec une grande puissance voisine. Mais celle-ci un jour, sans provocation ni avertissement, a envahi le territoire de ce petit pays et y a installé par la force un Gouvernement de dictature. M. Berthon, qui est un chaud défenseur des nationalités fera certainement campagne à nos côtés pour exiger du Gouvernement des Soviets l'évacuation et la libération de la Géorgie. M. Berthon, qui est d'âme généreuse, sera certainement avec la Ligue pour toutes les victimes contre tous les bourreaux.

Après de brèves interventions de MM. El Djabri, Jung et Ourari, le président fait acclamer l'ordre du jour adopté par le Comité Central (p. 520).

COMMISSION PARLEMENTAIRE

Le Comité Central a pensé qu'il pourrait être utile, dans certains cas, de réunir au siège de la Ligue, une Commission de députés et de sénateurs ligueurs.

En voici une liste. Nous prions nos collègues de nous indiquer les omissions :

Députés

MM. Accambay (La Fère), Antériou (La Voûte), Angoulvant (Paris-14^e), Archimbaud (Die), Aétier (Saint-Rémy), V. Auriol (Muret).

Barbin (Le Mans), Baron (Asnières), Basly (Lens), Bastid (Saint-Flour), Bénassy (Guéret), Bénazet (Paris-8^e), Berthod (Paris-5^e), Bernard (Frévent), William Bertrand (Marennes), Bibié (Ribéac), Binet (Guéret), Léon Blum (Paris-14^e), Georges Bonnet (Périgueux), Emile Borel (Paris-7^e), Victor Boret (Paris-7^e), Boudet (Moulins), Bouly (Tonnerre), Bouveri (Montceau-les-Mines), Bouysson (Labouheyre), Breteau (Le Mans), Breton (Aude), Bringer (Paris), Brunet (La Réunion).

Canavelli (Marseille), Candace (Paris-17^e), Cazals (Paris), Chacun (Deux-Sèvres), Charles (Liernais), Chessaing (Ambert), Chastenot (Paris-5^e), Chaumemps (Tours), Chauvin (Evreux), Cluzel (Gap), Comevot (Guéret), Constans (Montluçon).

Daladier (Carpentras), Dalbize (Perpignan), Dal-magne (Le Mans), Daniel Vincent (Aubagne), Déat (Reims), Delbos (Périgueux), Dellac (Créon), Delmont (Paris-9^e), Dezarnaulds (Gien), Duratour (Saint-Etienne).

Eldins (Valion), André Escoffier (Paris-16^e), Léon Escoffier (Douai), Evrard (Béthune).

Falcoz (Saint-Jean-de-Maurienne), Fié (Saint-Amand-en-Puisaye), Fontanier (Paris-5^e).

Gamard (Paris-12^e), Girod (Pontarlier), Godart (Lyon), Goirand (Meule), Goniaux (Douai).

Héliès (Issoudun), Herriot (Lyon), A. Hesse (La Rochelle).

Jacquier (Thonon), Jammy-Schmidt (Beauvais), Ernest Lafont (Firminy), Lainé (Le Mans), Eugène Lautier (Paris-17^e).

Marchandean (Reims), Marquet (Bordeaux), Marquigny (Soissons), Marron (Vic-le-Comte), Léon Meyer (Le Havre), Mistral (Grenoble), Montigny (Le Mans), Moro-Giafferi (Paris-7^e), Moutet (Lyon).

Painlevé (Paris-6^e), Paul-Boncour (Paris-8^e), Paulin (Clermont-Ferrand), Payra (Perpignan), Peirottes (Strasbourg), Picard (Lamarche), Ponard (Saint-Claude).

Renaudel (Paris-18^e), Richard (Celles-s/Belle), Robert Pierre (Montrison), Roux (Château-Renard), Roux-Freissineng (Oran).

Solafer (Jonzac), Sérol (Roanne), Sizaire (Tarn), Spinasse (Tulle).

Tasso (Marseille), Théo-Bretin (Chagny), Tilloy (Solteville), Tranchand (Poitiers).

Viollette (Dreux), Volin (Puteaux), G. Weill (Strasbourg).

Sénateurs

Andrieu (Albi), Beaumont (Commeny), Bienvenu-Martin (Auxerre), Chaumemps (Tours), Cornand (Veynes), Curral (Bonneville).

Debierre (Lille), Delay (Saint-Chamond), Drivet (Fleurs), Duprey (Aulun).

Hamelin (Joigny), Haudos (Vitry-le-François), Hennessy (Montignac), Héry (Niort).

La Batut (de) (Bergerac), Lisbonne (Nyons), Machet (Moutiers), Magnien (Tannay), Monzie (de) (Cabors).

Perdrix (Valence), L. Perrier (Grenoble), Peytral (Gap), Pouille (Mirebeau).

Rajon (La Tour du Pin), Richard (Montceau-les-Mines), L. Soulié (Saint-Etienne), Steeg (Aiger).

Thiery (Bellfort), Tournan (Lombéz), Vallier (Grenoble).

NOS INTERVENTIONS

Le Recrutement des Indigènes Algériens

A la demande de la Ligue, notre collègue, M. Marius Moutet, membre du Comité Central, député, a déposé le projet de loi suivant, qui a été annexé à la séance de la Chambre des députés, du 27 mai 1926 :

Exposé des Motifs

L'idée d'astreindre les indigènes de nos possessions d'outre-mer à l'obligation militaire n'était, il y a quelques années encore, que timidement entrevue ; la guerre de 1914 l'a brusquement imposée chez nous ; l'institution fait aujourd'hui partie du régime.

Notre pensée n'est pas d'en discuter ici le principe encore que le dernier mot n'ait pas été dit sur la question. Nous voulons seulement, nous limitant d'ailleurs à l'Algérie, examiner ce qu'est, devant l'impôt du sang, la situation de l'Algérien non naturalisé, au regard de la prestation du même ordre exigée du Français de la métropole.

Nous notons, dès le début, que si la conscription a été réglementée par la voie législative à l'égard des Français du continent, l'appel du contingent algérien a été livré à la volonté arbitraire du pouvoir exécutif.

En vain, la loi du 7 août 1913 sur le recrutement de l'armée avait, par son article 47, prescrit au gouvernement de présenter dans les six mois un texte législatif, « réglant les conditions de recrutement des indigènes en Algérie, aux colonies et dans les pays de protectorat », invitation renouvelée par le législateur du 1^{er} avril 1923 (art. 99).

Le texte n'est jamais intervenu, laissant s'exercer librement le régime des décrets.

Le premier essai de conscription fut tenu par le décret du 3 février 1912, qui institua en Algérie un système mixte, combinant l'engagement et l'appel. Depuis la guerre, l'appel est le droit commun pour l'Algérien et la dernière réglementation fixant la durée du service actif de l'appelé est le décret du 28 septembre 1923, qui fixe cette durée à deux ans.

Il n'est pas douteux que la différence de traitement existant en matière militaire entre le Français de la métropole et celui d'Algérie, est due à la différence des sources de la réglementation, dont l'une, la législative, fut plus douce que l'autre, l'administrative.

Il convient, semble-t-il, de rétablir l'égalité entre les catégories d'appelés et c'est là l'objet de la proposition de loi qui est présentée ici.

En vain, certains bureaux ont-ils essayé d'invoquer les « exigences de l'organisation générale de l'armée et l'intérêt supérieur de la défense nationale », formules creuses, qui ne répondent à aucune nécessité politique, ni technique.

La guerre a prouvé que dix-huit mois suffisent pour faire de la recrue algérienne un excellent soldat, et cette raison devrait suffire.

Il faut ajouter que des exigences trop grandes formulées à l'égard des appelés algériens, la plupart de statut coranique, serait compromettre l'amitié musulmane, qui doit rester à la base de notre politique coloniale.

Enfin, le système d'appel avec primes serait de nature à donner à nos formations militaires algériennes le caractère d'armée de mercenaires, ce qui est contraire à notre conception moderne de la défense nationale.

Pour toutes ces raisons, il apparaît qu'une égalité absolue des charges militaires doit être réalisée dans les termes de la proposition de loi que voici :

Article unique

La durée du service militaire actif imposé aux appelés du contingent algérien ne peut être, en aucun cas, supérieure à dix-huit mois. Elle sera ramenée à un temps moindre, si la durée de ce service est réduite en faveur du contingent métropolitain.

Autres interventions

AFFAIRES ETRANGERES

Arrestations arbitraires

Barbeau (Eugène). — Le 27 mai 1923, dans la Sarre, le douanier Eugène Barbeau, qui avait exécuté un service de rebat le long de la frontière, a été arrêté sur la simple déclaration d'une Allemande, l'accusant de violence et de viol.

Or, de l'enquête faite, il résulterait que sur le terrain, rien ne fut découvert, sur la femme aucune trace de violence, sur l'agent pas une égratignure ; en un mot, aucune preuve.

Cependant, M. Barbeau fut incarcéré et le demeurait encore, malgré l'intervention de ses chefs, sa comparution devant la Cour d'assises sarroise étant fixée pour octobre.

Nous avons demandé, le 11 août, au ministre des Affaires étrangères, d'intervenir auprès des autorités sarroises en vue de déterminer si les faits sont exacts, et d'obtenir au profit de M. Barbeau, une mise en liberté provisoire.

Le ministre des Affaires étrangères nous a fait connaître que l'affaire étant près d'être jugée, la mise en liberté provisoire n'était plus possible, mais que M. Barbeau était assisté d'un bon avocat et que l'impartialité de la Cour d'assises ne saurait être mise en doute.

INTERIEUR

Divers

Police espagnole (Provocations en territoire français). — Les confusions de souveraineté, auxquelles ont donné lieu les récents incidents de frontière dans le sud de la France, qu'il s'agisse de la région pyrénéenne ou de la région alpine, ont révélé des empiétements fâcheux d'autorité, spécialement de la part des formations de police.

C'est ainsi qu'à une date, d'ailleurs déjà ancienne, la police espagnole aurait violé le territoire français dans les circonstances suivantes :

Au mois de février 1926, une ferme inhabitée, dite le « Cap-Bach », située à 400 mètres de la frontière espagnole, mais en territoire français, dans les emprises de la commune de Coustouges (Pyrénées-Orientales), et à quatre kilomètres de cette commune, avait servi de refuge pendant quelques semaines à trois jeunes espagnols.

La gendarmerie espagnole, appuyée de carabiniers armés, aurait procédé à l'arrestation de ces trois jeunes gens, en dépit de la protection que leur assurait leur présence en territoire français.

Si le fait est exact, nous devrions déplorer une pratique fâcheuse qui, en toute hypothèse, a pu constituer un précédent regrettable aux agissements du directoire exécutif de Madrid dans la récente arrestation des séparatistes catalans.

Nous ne saurions tolérer en aucun cas, qu'une autorité étrangère vienne procéder à des arrestations sur notre territoire au mépris des formalités de l'extradition.

Nous avons demandé, le 15 novembre, au Ministère de l'Intérieur, d'ordonner une enquête au sujet de l'incident de Coustouges.

*** Mme Benstimon dont le mari était mort des suites d'affection contractée pendant la guerre, réclamait la liquidation de sa pension. — Le livret lui est remis.

*** Mme Flamin, veuve d'un directeur d'école, sollicitait la révision de sa pension en application de la loi d'août 1924. Agée de 84 ans, Mme Flamin devait en vertu des instructions ministérielles bénéficier l'une des premières de cette révision. — Des ordres sont donnés afin qu'elle obtienne satisfaction dans le plus bref délai.

*** Mme veuve Mammur Loucif sollicitait depuis novembre 1925 la délivrance de son titre de pension en vertu de la loi du 31 mars 1919. — Envoyé pour complément d'enquête à Constantine, le dossier de Mme Mammur Loucif sera examiné dans le plus bref délai.

ACTIVITE DES SECTIONS

Aillant-sur-Tholon (Yonne)

28 novembre. — La Section exprime au président, M. Victor Basch, son respect et sa confiance. Elle demande l'institution du carnet de propriété et rappelle aux délégués sénatoriaux les décisions des Congrès de la Ligue sur les pouvoirs du Sénat.

Albon d'Ardèche (Ardèche)

3 décembre. — La Section demande : 1° des mesures énergiques contre le fascisme ; 2° un contrôle sanitaire à l'entrée des étrangers en France ; 3° l'introduction des lois laïques en Alsace ; 4° le carnet de propriété.

Aumaie (Seine-Inférieure)

12 décembre. — La Section exprime sa gratitude et sa vénération à M. Ferdinand Buisson et ses félicitations à M. Victor Basch.

Barcelonnette (Basses-Alpes)

6 décembre. — La Section exprime ses regrets au vénérable président, M. Ferdinand Buisson, et ses félicitations à M. Victor Basch. Elle réprovoque les incidents de Vintimille et demande une action énergique pour assurer la sécurité de nos fonctionnaires.

Bois-Colombes (Seine)

27 novembre. — Sous la présidence du général Sauret, président, la Section donne une réunion publique. Tour à tour, M. Caillaud, secrétaire-général de la Fédération de la Seine, et M. Henri Guernut, secrétaire général de la Ligue, traitent le premier du fascisme, le second de la justice et de la paix. Sept ou huit contradicteurs se présentent auxquels il est répondu de façon décisive.

Bondy (Seine)

17 novembre. — La Section demande le développement de l'éducation en plein air.

Boult-sur-Suippe (Marne)

14 novembre. — La Section demande une enquête sur l'affaire Gros.

Bures (Seine-et-Oise)

12 décembre. — La Section exprime ses regrets à M. Ferdinand Buisson et sa sympathie et sa confiance à M. Victor Basch.

Carcassonne (Aude)

14 septembre. — Conférence de M^e Mosnat.

Cassat (Allier)

20 novembre. — La Section constate l'activité du Comité Central et s'unit à lui pour prendre la défense du docteur Platon. Elle regrette la démission de M. Ferdinand Buisson et félicite M. Victor Basch.

Chailé-les-Marais (Vendée)

14 novembre. — A l'issue d'une conférence de M. Joint, président fédéral, une Section est constituée.

Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)

6 décembre. — La Section demande que l'achat de propriétés soient interdit en France aux étrangers.

Châlons-sur-Marne (Marne)

14 décembre. — La Section demande au Comité Central d'insister auprès des parlementaires ligueurs pour obtenir la mise à l'ordre du jour des Chambres du projet de loi sur la liberté individuelle déposé par Daniel Renault.

Charleville (Ardennes)

18 novembre. — La Section, considérant l'émigration des capitaux comme une véritable désertion, regrette l'amnistie que lui accorde le gouvernement.

Châteaubourg (Ile-et-Vilaine)

7 novembre. — La Section demande : 1° la laïcisation de toutes les écoles d'Alsace-Lorraine ; 2° la réalisation de l'école unique ; 3° la suppression des conseils de guerre ; 4° le vote de la loi sur les assurances sociales ; 5° une action judiciaire contre les diffamateurs de l'École laïque.

Chaumes-en-Brie (Seine-et-Marne)

25 novembre. — La Section demande : 1° que tout propriétaire de locaux d'habitation exerçant son droit de reprise soit tenu de trouver au locataire un logement équivalent comme loyer et comme habitation ; 2° que pendant la période électorale, il soit interdit de pisacarder des affiches ou de distribuer des tracts à partir de la veille du scrutin, à 18 heures.

Giuny (Saône-et-Loire)

5 décembre. — La Section demande : 1° l'introduction des lois laïques en Alsace et Lorraine ; 2° la réforme de la justice militaire ; 3° l'affermissement de la Société des Nations.

Digoin (Saône-et-Loire)

10 décembre. — La Section demande : 1° la réduction du prix d'affranchissement des convocations ; 2° la révision de l'affaire de Chambilly. Elle proteste contre le renvoi des ouvriers français au moment où arrivent des travailleurs de toutes nationalités. Elle propose que les étrangers acquéreurs de propriétés en France paient des droits triples.

Ham (Somme)

22 novembre. — La Section exprime à M. Ferdinand Buisson sa respectueuse gratitude.

La Balme les Grottes (Isère)

25 septembre. — La Section s'élève contre l'expulsion de M. Viguri.

5 novembre. — La Section demande : 1° que les biens acquis par des étrangers en France ne puissent être détruits ou transportés à l'étranger et que tous achats faits par les étrangers soient frappés au moment de la sortie de France d'une taxe en rapport avec la valeur des changes ; 2° que les dettes interalliées soient remboursées pour la somme souscrite et non au cours du jour.

La Couarde-sur-Mer (Charente-Inférieure)

15 novembre. — La Section demande : 1° le retour au scrutin d'arrondissement ; 2° la réduction du service militaire et la diminution du nombre des officiers ; 3° des mesures sévères contre les menées fascistes ; 4° la réforme de la Constitution. Elle proteste contre l'exportation des denrées de première nécessité.

Langeac (Haute-Loire)

14 novembre. — La Section demande : 1° que le gouvernement assure la protection des Français appelés par leur service ou leurs affaires à circuler en territoire italien ; 2° que les condamnés à mort Sacco et Vanzetti soient remis en liberté.

La Trinité-Victor (Alpes-Maritimes)

11 novembre. — La Section envoie à M. Ferdinand Buisson sa respectueuse affection.

Le Bouscat (Gironde)

20 novembre. — La Section adresse sa sympathie et sa reconnaissance à M. Ferdinand Buisson et ses félicitations à M. Victor Basch. Elle proteste contre les brimades dont sont l'objet les instituteurs Gaonach et Bouel. Elle félicite M. Edouard Herriot pour son action auprès du gouvernement, décidé à poursuivre les diffamateurs de l'École laïque.

Le Raincy (Seine-et-Oise)

24 novembre. — Conférence par M. Caillaud, sur « Les étrangers en France et la Ligue ».

Ligné (Charente)

5 décembre. — La Section demande : 1° la suppression de l'Ambassade au Vatican ; 2° la suppression des conseils de guerre ; 3° l'observation intégrale des lois laïques dans toute la France ; 4° l'application des lois françaises aux étrangers ; 5° le retour au scrutin d'arrondissement ; 6° des enquêtes sur les groupements fascistes ; 7° l'établissement de l'impôt sur le capital avec abattement à la base pour charges de famille.

Mézidon (Calvados)

2 octobre. — La Section adresse son respect et sa reconnaissance à M. Ferdinand Buisson. Elle demande qu'un journal ne puisse être introduit dans les casernes. Elle proteste contre les poursuites intentées au député Vaillant-Couturier à propos d'un article.

Mont-de-Marsan (Landes)

25 novembre. — La Section demande : 1° la révision de l'affaire Viguri; 2° la réforme de la procédure suivie pour l'expulsion des étrangers.

Montmeyran (Drôme)

19 novembre. — La Section envoie au président de la Fédération Drômoise, M. Faucher, une adresse de regrets et de remerciements. Elle exprime sa reconnaissance au vénéré président F. Buisson et sa confiance à M. Victor Basch. Elle demande que la liste des assujettis à l'impôt sur le revenu soit affichée dans toutes les mairies.

Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire)

13 décembre. — La Section exprime son respect et son admiration à M. Ferdinand Buisson.

Montrichard (Loir-et-Cher)

21 novembre. — La Section proteste contre les menées fascistes. Elle demande : 1° d'accueillir les réfugiés politiques chassés de leur pays pour délit d'opinion; 2° de ne pas permettre à la police étrangère d'exercer des représailles sur le territoire français; 3° l'obligation de la fréquentation scolaire sous peine de sanctions. Elle proteste contre la spéculation sur le blé.

Munster (Haut-Rhin)

26 novembre. — La Section demande : 1° l'introduction en Alsace du régime scolaire français et la séparation des Eglises et de l'Etat; 2° l'exemption pour le personnel enseignant alsacien de l'obligation de donner l'enseignement religieux.

Noisy-le-Sec (Seine)

26 août. — La Section proteste contre les mesures prises contre M. Viguri. Elle exprime sa gratitude à M. Ferdinand Buisson et sa sympathie à M. Victor Basch.

Paris (II)

9 novembre. — La Section demande au Comité Central de proposer sans délai le redressement nécessaire du régime électoral de Paris.

Paris (IV)

18 novembre. — Conférence de M. Grisoni. La Section demande la grâce des condamnés à mort Sacco et Vanzetti.

Paris (IV)

2 décembre. — La Section exprime son regret et sa gratitude à M. Ferdinand Buisson; elle félicite M. Victor Basch. Elle appelle l'attention du Comité Central sur la valeur de propagande et d'éducation que présenterait une histoire sommaire de la Ligue des Droits de l'Homme.

Paris (IX)

17 décembre. — A l'occasion du 80^e anniversaire de son secrétaire, M. Gustave Kahn, la Section avait organisé, dans la salle des fêtes du Grand Orient, une cérémonie qui, par sa simplicité, fut touchante. M. Gosselin, au nom des amis, M. Goudchaux Brunshwieg, au nom de la Fédération, M. Delmont, député, au nom de la Section, M. Victor Basch, au nom du Comité Central, ont retracé la vie de notre collègue, consacrée avec tant de dévouement au bien public. Après que MM. Gustave Kahn et Emile Kahn eurent remercié l'assistance en termes émus, M. Guernut a tenu à associer aux hommages de la Ligue Mme Gustave Kahn. Nos vœux de longue vie à notre dévoué collègue.

Paris (XI)

22 novembre. — La Section demande : 1° l'utilisation de l'aviation pour la destruction des moustiques; 2° le désarmement général par la Société des Nations; 3° des sanctions contre les diffamateurs de l'école laïque; 4° la répression des menées fascistes; 5° le retour au scrutin d'arrondissement; 6° l'école unique; 7° les assurances sociales; 8° l'interdiction aux étrangers d'ouvrir des écoles en France; 9° la grâce de Sacco et de Vanzetti; 10° la réhabilitation des fusillés de Souain; 11° la lumière sur l'affaire Piaton. Elle proteste contre l'expulsion de Viguri.

Paris (XVIII)

10 décembre. — La Section demande au Sénat : 1° la ratification de la Convention internationale de Washington sur la journée de huit heures; 2° la mise à l'ordre du jour du projet de loi sur les assurances sociales. Elle ex-

prime à M. Ferdinand Buisson sa reconnaissance et sa vénération; elle félicite M. Victor Basch.

Pont-Audemer (Eure)

23 novembre. — La Section demande le vote rapide de la loi sur les assurances sociales.

Port-Marly (Seine-et-Oise)

27 novembre. — La Section émet un vœu en faveur du droit syndical des fonctionnaires.

Puy-l'Evêque (Lot)

2 novembre 1926. — La Section demande : 1° que les impôts nécessaires à l'Etat frappent de préférence la richesse acquise; 2° que les impôts indirects qui provoquent le renchérissement de la vie et frappent les pauvres et les travailleurs soient réduits dans la plus large mesure possible.

Requista (Aveyron)

6 décembre. — Conférences par MM. Martin et Strain. La Section exprime son admiration à M. Ferdinand Buisson et ses félicitations à M. Victor Basch. Elle remercie M. Borel, député de l'Aveyron, pour ses interventions en faveur des anciens surveillants. Elle demande : 1° l'adoption du carnet de propriété; 2° le retrait du décret expulsant M. Viguri; 3° des mesures contre les ennemis du régime parlementaire; 4° la défense de l'école laïque; 5° la nomination de républicains éprouvés aux postes importants de l'armée, de la police et de la justice. Elle proteste contre les brigades exercées à l'égard des maîtres suspects d'opinions républicaines.

Rosières (Somme)

24 octobre. — Conférence à Vrely.

28 novembre. — Conférence à Méharcourt par M. Tonnelier Rodolphe, président de la Section.

St-Antoine-de-l'Île (Gironde)

7 novembre. — La Section demande : 1° qu'aucune admission de membre ne soit possible sans une décision de la Section; 2° que les conseils de guerre soient supprimés.

St-Denis (Seine)

4 décembre. — La Section demande : 1° la suppression des conseils de guerre et la répression des crimes commis en leur nom; 2° la radiation de tout ligueur, fut-il membre du Comité Central et ministre de la Guerre, s'opposant aux réformes réclamées par la Ligue.

Saint-Hilaire-de-Villefranche (Charente-Inférieure)

17 novembre. — Conférence de M. Mosnier, délégué du Comité Central sur « La Ligue des Droits de l'Homme pour la justice ».

Saint-Hippolyte (Pyrénées-Orientales)

2 décembre. — La Section demande : 1° l'école unique; 2° la suppression des conseils de guerre; 3° la lutte contre le fascisme; 4° l'intervention du Comité Central contre les mesures de rigueur dont sont l'objet les conjurés catalans.

St-Maur-des-Fossés (Seine)

12 novembre. — La Section s'élève : 1° contre l'interdiction à Clermont (Oise), de M. Emile Gallée; 2° contre les menées des fascistes italiens.

Saint-Médard-en-Jalles (Gironde)

26 novembre. — La Section exprime à M. Ferdinand Buisson son admiration, sa reconnaissance et sa confiance, et son attachement à M. Victor Basch.

St-Nazaire (Loire-Inférieure)

2 décembre. — La Section proteste contre l'attitude du gouvernement refusant d'accorder aux délégués des syndicats de fonctionnaires les congés qui leur sont nécessaires pour remplir leurs fonctions syndicales.

Saint-Paterne (Indre-et-Loire)

21 novembre. — La Section exprime sa sympathie et sa vénération à M. Ferdinand Buisson. Elle demande : 1° l'annulation des dettes interalliées; 2° la punition des responsables des erreurs des conseils de guerre. Elle demande la lutte contre le fascisme.

Saint-Savinien (Charente-Inférieure)

7 novembre. — La Section souhaite que M. Buisson con-

serve la présidence de la Ligue. Elle demande la lutte contre les fascismes.

St-Sauvant (Charente-Inférieure)

16 novembre. — Conférence par M. Mosnat, délégué du Comité Central.

Saint-Varent (Deux-Sèvres).

21 novembre. — Conférence de M. Mosnat, délégué du Comité Central.

St-Eulalie-en-Born (Landes)

25 septembre. — La Section demande : 1° l'application des lois françaises en Alsace-Lorraine; 2° la fin du mouvement autonomiste. Elle estime que les fonctionnaires compromis dans ce mouvement ne doivent pas être plus inquiétés que les autres citoyens.

Tébessa (Constantine)

19 novembre. — La Section proteste contre la mesure imméritée qui frappe un ligueur. Elle demande qu'avant d'admettre un nouveau membre, le Comité Central et les Sections s'assurent des garanties qu'il présente.

Toulouse (Haute-Garonne).

12 novembre. — La Section exprime à M. Ferdinand Buisson son affection, ses remerciements et son dévouement.

Tourcoing (Nord).

22 novembre. — La Section demande : 1° un contrôle sévère des étrangers; 2° la création dans les centres importants d'immigration d'organismes chargés de la limiter selon les besoins locaux; 3° le monopole des bureaux de placement pour l'Etat; 4° l'assimilation des étrangers; 5° la modification des formalités de naturalisation.

Triel-sur-Seine (Seine-et-Oise).

26 septembre. — La Section, indignée des prétentions exorbitantes du gouvernement italien, demande au gouvernement français de ne pas laisser violer le droit d'asile sur son territoire. Elle envoie à M. Ferdinand Buisson une adresse de sympathie et d'admiration.

21 novembre. — La Section exprime sa sympathie à M. Ferdinand Buisson. Elle demande : 1° des mesures contre l'accaparement du lait; 2° que le nom d'Emile Zola soit donné à l'une des rues de Triel, de Vernouillet et de Verneuil.

Trun (Orne)

22 novembre. — La Section demande : 1° la suppression des conseils de guerre et la réforme du code de justice militaire; 2° la réalisation de l'école unique; 3° l'application de la loi sur la fréquentation scolaire; 4° l'union des démocrates contre le fascisme; 5° l'enseignement civique dans les écoles publiques. Elle proteste contre la non-réhabilitation des fusillés de Souain.

Ugine (Savoie).

23 novembre. — La Section estime : 1° que la Ligue n'est pas qualifiée pour prendre l'initiative d'une lutte anti-fasciste; 2° qu'il convient d'user de modération pour introduire graduellement la législation française en Alsace-Lorraine.

Vals-Labégude (Ardèche)

27 novembre. — La Section adresse sa reconnaissance et sa sympathie à M. Ferdinand Buisson. Elle approuve l'établissement du carnet de propriété. Elle attire l'attention du Comité Central sur l'organisation des industries de guerre cosmopolites. Elle demande : 1° la lutte contre le fascisme; 2° une enquête sur les fournitures livrées aux Riffains par des étrangers ou par des Français.

Varay (Nièvre)

14 novembre. — La Section demande la réintégration de M. Picquemat, injustement frappé.

Versailles (Seine-et-Oise)

4 novembre. — La Section regrette la démission de M. Ferdinand Buisson et lui exprime ses sentiments d'estime, de dévouement et de sympathie.

25 novembre. — Conférence de M. Delais sur « Les Etats-Unis d'Europe », envisagés du point de vue économique.

Vichy (Allier)

20 novembre. — La Section constate l'activité du Comité

Central et s'unit à lui pour prendre la défense du Docteur Platon. Elle regrette la démission de M. Ferdinand Buisson et félicite M. Victor Basch.

Villefranche-sur-Saône (Rhône)

21 novembre. — La Section adresse son regret et son admiration à M. Ferdinand Buisson; elle félicite M. Victor Basch. Elle demande : 1° l'introduction des lois laïques et la prédominance de l'enseignement du français en Alsace-Lorraine; 2° l'union de tous les citoyens contre le fascisme; 3° l'école unique; 4° la suppression des conseils de guerre et le service d'un an; 5° le vote rapide de la loi sur les assurances sociales; 6° l'intervention des pouvoirs publics pour la stabilisation du franc.

Villereuxel (Haute-Saône)

5 décembre. — Conférence de M. Rigobert, président de la Fédération. La Section exprime sa confiance à M. Victor Basch et sa gratitude à M. Ferdinand Buisson.

Villejuif (Seine).

13 novembre. — La Section assure M. Ferdinand Buisson de sa respectueuse sympathie et souhaite ardemment que le nouveau président de la Ligue soit choisi en dehors de toute personnalité ayant pris une part trop active à la politique. Elle proteste contre l'augmentation des impôts indirects et s'étonne que MM. Painlevé et Herriot s'associent à la politique financière actuelle. Elle demande au Comité Central de prendre toutes mesures utiles pour l'abolition de la contrainte par corps à la suite d'amende pour délits politiques.

Villers-Coterets (Aisne).

7 novembre. — La Section demande : 1° une intervention énergique auprès du gouvernement italien en faveur des citoyens français lésés lors des incidents de Vintimille, Benghazi et Tripoli; 2° la dissolution de toutes les organisations fascistes en France; 3° l'assurance que les étrangers réfugiés en France sont sous la protection des lois françaises, s'ils les respectent. Elle exprime à son vénéré président Ferdinand Buisson son vif regret et l'assurance de sa reconnaissance.

Virieu-sur-Bourbre (Isère)

7 novembre. — La Section demande : 1° la suppression des impôts de consommation; 2° l'abolition des conseils de guerre; 3° l'école unique; 4° le vote de la loi sur les assurances sociales; 5° des sanctions légales contre les menées fascistes.

Wassigny (Aisne).

9 novembre. — La Section demande : 1° la soumission des étrangers aux lois françaises; 2° leur assimilation; 3° qu'on félicite devant la Société des Nations les procédés de police employés en France par Mussolini.

Des réunions, s. v. p. !

Une question nous est souvent posée : que faire si, par négligence ou pour toute autre raison, le président ne réunit pas la Section ?

Les statuts généraux de la Ligue ne rendent pas obligatoires les réunions et ne permettent pas au Comité Central de dissoudre les Sections qui ne tiennent pas d'assemblées générales.

Une seule réunion est obligatoire, au cours de laquelle le Bureau est réélu.

Le Comité Central pense, comme nos collègues, que les Sections doivent se réunir pour discuter les questions qui leur sont proposées, émettre des vœux et prendre des résolutions.

Nous demandons à toutes les Sections de prévoir dans leur règlement intérieur un certain nombre d'assemblées générales. Quand ce règlement existait, s'il n'est pas observé, le Comité Central pourra intervenir à la demande d'un seul adhérent et faire appliquer les statuts.

Le Gérant : Henri BEAUVOIS.



Imp. Centrale de la Bourse
117, Rue Réaumur
PARIS

TABLE DES SOMMAIRES

ANNÉE 1926

- I. — 10 janvier 1926. — A. AULARD : *Les pouvoirs du Sénat en France et à l'étranger*; — *Le Fascisme en Roumanie*; — F. CORCOS : *L'objection de conscience*.
- II. — 25 janvier 1926. — Henri GUERNUT : *Ce qu'est la Ligue*; — F. BUISSON et H.-L. FOLLIN : *La République supranationale*; — Paul RAPHAËL : *Les étrangers à la Ligue*; — *Le fascisme clérical*.
- III. — 10 février 1926. — *En Roumanie*, I. PANAIT ISTRATI : *La dictature bratianiste*. — II. Henry TORRES : *Le procès de Kichineu*; — Amédée ROUQUÈS : *L'objection de conscience*.
- IV. — 25 février 1926. — Roger PICARD : *Pour la justice fiscale*; — *Les accords de Locarno*; — *Contre les conseils de guerre*.
- V. — 10 mars 1926. — *En Alsace et Lorraine* : La question scolaire, I. *L'école en Alsace* (L.-B.); — II. *Le génie républicain et laïque de l'Alsace* (A. AULARD); — III. *La véritable volonté de l'Alsace* (UN LIGUEUR D'ALSACE); — IV. *L'école interconfessionnelle*; — V. *Rapport de la Section de Mulhouse*; — VI. *La liberté de conscience à l'école laïque* (F. BUISSON).
- VI. — 25 mars 1926. — GOUTTENOIRE de TOURY (F.) : *A Madagascar. Les revendications des indigènes*; — CORCOS (F.) : *Le cas du général Percin*; — STOECKLIN (P. de) : *L'autre danger du fascisme*.
- VII. — 10 avril 1926. — *La question financière* : I. *Pour la justice fiscale* (C. BOUGLÉ); — II. *Les expédients du Trésor* (M. ANTONELLI); — III. *Pour l'assainissement financier* (G. BONNET); — *La situation en Bulgarie*.
- VIII. — 25 avril 1926. — *Annuaire officiel de la Ligue des Droits de l'Homme* (année 1926).
- IX. — 30 avril 1926. — Commandant ROUX : *Un lettré annamite, Phan-Chau-Trink*; — LES CONSEILS JURIDIQUES DE LA LIGUE : *L'arbitraire en Tunisie*; — *Les crimes de la guerre* : *L'affaire Strimelle*.
- X. — 15 mai 1926. — Maurice MILHAUD : *Le droit aux vacances*; — *La justice bafouée en Roumanie*; — *En Afrique du Nord* : *L'édit royal de 1778*; *Pour les indigènes algériens*.
- XI. — 30 mai 1926. — Edmond BESNARD : *La question syrienne*; *Un meeting*; *La paix au Maroc*; — Roger PICARD : *Les méthodes parlementaires et le problème financier*.
- XII. — 10 juin 1926. — Maréchal LYAUTEY : *Au Maroc. Les origines du conflit*; — *Contre le fascisme par la réforme parlementaire*; — Roger PICARD : *Comment sauver le franc ?*
- XIII. — 25 juin 1926. — Charles GIDE : *Comment sauver le franc ?* — *Associations et congrégations*; — Maurice DEIXONNE : *Le fascisme au Quartier Latin*.
- XIV. — 10 juillet 1926. — Emile KAHN : *Contre le fascisme*; — *Le fascisme en Italie*; — *Une intervention de la Ligue* : *L'affaire Platon*.
- XV. — 25 juillet 1926. — UN LIGUEUR ALLEMAND : *L'Allemagne en 1926*; — J. CARDON : *A propos d'incompatibilités*; — *Le mouvement autonomiste en Alsace-Lorraine*; — A. TAZON DE GHM : *Hellmut von Gerlach et le mensonge belliciste*.
- XVI. — 25 août 1926. — *Pour le Congrès de Metz* : A. AULARD : *Le fascisme et les droits de l'Homme*; — R. PICARD : *Les étrangers en France*; — *Pour les assurances sociales*.
- XVII. — 10 septembre 1926. — *En Alsace. Le mouvement autonomiste*.
- XVIII. — 25 septembre 1926. — *Le Congrès international des Ligues des Droits de l'Homme*.
- XIX. — 10 octobre 1926. — *Pour le Congrès de Metz* (25, 26, 27 décembre). LES CONSEILS JURIDIQUES : *L'activité de la Ligue*; — Maurice MILHAUD : *La réconciliation franco-allemande*; — *Sections ayant augmenté leur effectif* (1924-1925).
- XX. — 25 octobre 1926. — MIRKINE-GUETZÉVITCH : *Les Droits de l'Homme en Russie soviétique*; — *Les crimes de la guerre* : *L'affaire Marchand*; — LES CONSEILS JURIDIQUES : *La réforme judiciaire*.
- XXI. — 10 novembre 1926. — *Pour le Congrès de Metz. Les problèmes d'Alsace et de Lorraine* : I. *Le malaise alsacien* (S. GRUMBACH); — II. *L'école en Alsace et Lorraine* (L. BOULANGER); — III. *La question des langues* (A. FRIEDERICH); — IV. *La législation en Alsace et Lorraine* (LES CONSEILS JURIDIQUES); — BESNARD : *Faut-il rester en Syrie ?*
- XXII. — 25 novembre 1926. — Victor BASCH : *Aux ligueurs*; — A.-Ferdinand HÉROLD : *Victor Basch*; — LES CONSEILS JURIDIQUES : *La réforme de la justice militaire*; — *Pour le Congrès de Metz* : *Les projets de résolutions*.
- XXIII. — 5 décembre 1926. — F. BUISSON : *Aux ligueurs*; — *Pour le Congrès de Metz* : *Les projets de résolutions*; — *Une intervention de la Ligue* : *L'affaire Platon*.
- XXIV. — 25 décembre 1926. — Ubaldo TRIACA : *Le Fascisme en Italie*; — *Réponses à quelques questions* : *La Ligue au-dessus des confessions*; — Ferdinand BUISSON : *L'école unique*.
- XXV. — 20 décembre. — *Tables*.

TABLE ALPHABÉTIQUE

ET ANALYTIQUE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME VII

(Nouvelle Série)

ANNÉE 1926

A

ABBEVILLE (Section d') : 44, 165, 355, 525.
 ABZAC (Section d') : 309.
 ABSINTHE (Succédanés) : 18, 545.
 ABD-EL-KRIM : 448.
 ABOLITIONNISME : 516. — Voir PROSTITUTION.
 ACCIDENTS : Voir *Travail* (Interventions).
 ACTION FRANÇAISE (Un membre d') : *La Ligue en Indochine*, 576.
 AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions) :
Arrestations arbitraires : Lipchitz (Mlle Jeanne), 543 ; — Barbeau, 585.
Allemagne : Sûreté (Fonctionnaires en surnombre), 233 ; — Soldats français (Cimetière des), 501.
Droits des fonctionnaires : Consuls (Avancement et retraite), 544.
Droits des étrangers : Le Fèvre-Tibor, 474.
Espagne : Voir ARRÊSTATIONS ARBITRAIRES.
États-Unis : Sacco et Vanzetti, 352, 449.
Grèce : Lautrette, 17.
Hongrie : Karolyi (Comte Michel), 233.
Italie : Réfugiés politiques, 67.
Maroc : Boussard, 41 ; — Tanger (Election des délégués français à l'Assemblée législative), 41 ; — Abrogation de l'Édit de 1778, 42 ; — Droit d'association, 114 ; — Législation prud'homale, 114 ; — Erison, 236 ; — La « Déclaration des Droits » au Maroc, 307 ; — Justice indigène, 307 ; — Législation financière, 307 ; — Législation ouvrière, 307 ; — Législation prud'homale, 307 ; — Carette-Bouvet, 331 ; — Associations (Régime des), 400 ; — *Déclaration des Droits de l'Homme* (Affichage), 400 ; — Législation ouvrière, statut municipal, législation financière, justice indigène, 400 ; — Transports militaires (Mazères), 401 ; — Abd-El-Krim et le maréchal Lyautey, 448 ; — Faure-Muret, 449 ; — Organisation municipale, 474 ; — Ecole de l'Alliance israélite, 499.
Passeports : Kannabich, 115 ; — Malartchouk, 236 ; — Kraeber, 308 ; — Jakobs, 354 ; — Rabinovicz, 405 ; — Tchoulsky (Mme), 477 ; — Réfugiés politiques (Passeport Nansen), 544 ; — Gurwith (Mme), 548.
Rhénanie : Les militaires à la Ligue, 448.
Russie : Détenus politiques, 17.
Syrie : Enseignement supérieur, 115 ; — Mandat français, 331.
Tunisie : Abrogation de l'Édit de 1778, 42 ; — L'arbitraire en Tunisie, 108 ; — Les décrets beylicaux du 20 janvier, 306 ; — Budget des cultes, 475, 569 ; — Édit royal de 1778, 569.
Divers : Propositions de paix américaines, 401 ; — Pêcheries du Lac Léman, 473 ; — Archives diplomatiques (Publication des), 499.

AFRIQUE DU NORD : *En Afrique du Nord* : I. *L'Édit royal de 1778* ; II. *Pour les indigènes algériens*, 222-226 ; — Voyage, 187 ; — Tracts, 329 ; — Voir ALGÉRIE, MAROC, TUNISIE.
 AFRIQUE DU NORD (Fédération de l') : 283.
 AGE (Section d') : 20.
 AHLIVE : 450.
 AIGREFEUILLE-LE-THOU (Section d') : 44, 259.
 AILLANT-SUR-THOLON (Section de) : 212, 309, 478, 586.
 AIMARGUES (Section d') : 259, 572.
 AIN-BEIDA (Section de) : 260.
 AISNE (Fédération de l') : 309, 430, 502.
 AIX-LES-BAINS (Section d') : 20, 165, 283.
 ALAIS (Section de) : 116, 309.
 ALAMARCHA : 543.
 ALBERT (Section d') : 260.
 ALBI (Section d') : 333.
 ALBON (Section de) : 110, 283, 586.
 ALBOUSSIERE (Section d') : 116.
 ALENÇON (Section d') : 237, 260, 549.
 ALGER (Fédération d') : Tracts, 329.
 ALGÉRIE : Voir AFRIQUE DU NORD, 376 ; — Lettres de M. Viollette, 373 ; — Communistes arrêtés, 473 ; — Entrevue avec M. Viollette, 517 ; — Voir INTÉRIEUR (Interventions).
 ALGÉRIE (Fédération d') : 259.
 ALICANTE (Section d') : 212.
 ALIÉNÉS (Loi sur les) : Réforme, 191 ; — 567.
 ALLARD (Mme) : 477.
 ALLASSAC (Ouvriers d') : 258.
 ALLASSAC (Section d') : 93, 309.
 ALLEMAGNE : Echange interscolaire, 281 ; — Conférence de Mme Schreiber, 328 ; — *L'Allemagne en 1926*, par un Ligueur allemand, 339, 341, 344 ; — Ouvriers allemands, 404 ; — *La réconciliation franco-allemande*, par M. Maurice MILHAUD 444 ; — Allemagne occupée (Catéchisme dans les écoles), 471 ; — Echange de professeurs, 508 ; — Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions), LIGUE INTERNATIONALE, GUERRE (Interventions) ; — Légion d'honneur, 582.
 ALLIANCE ISRAËLITE : Ecoles au Maroc, 499.
 ALLIER (Fédération de l') : 355, 381.
 ALPES-MARITIMES (Fédération des) : 93, 212, 330, 406, 549.
 ALSACE : Voir ECOLE ; — Mouvement autonomiste, 231 ; 345, 359. — Poursuites contre M. Laval, 350 ; — *En Alsace* : Le mouvement autonomiste, 387, 396, 397 ; — Organisation de la Justice, 470 ; — *Les questions d'Alsace et de Lorraine*, 530-537 ; — Voir CONGRÈS NATIONAL DE 1926 ; INSTRUCTION PUBLIQUE (Interventions) ; PRÉSIDENT DU CONSEIL (Interventions) ; RÉGIONS LIBÉRÉES (Interventions).
 ALTKIRCH (Section de) : 455.
 AMAGNE-LUCQUY (Section de) : 572.
 AMBARZOUNIANTZ : 571.

112; — Lille (Section de), 112; — Roumanie, 112; — Langevin (Manifestations contre M.), 112; — Hongrie (Faux-monnayeurs), 113; — Instituteurs (Circulaire de Monzie), 113.

Séance du 1^{er} février 1926: Polémique, 185; — Percin (Affaire), 185; — Ferryville (Une lettre de la Section de), 185; — Italiens réfugiés en France, 185; — Prix Nobel, 186; — Conseils de guerre, 186.

Séance du 8 février 1926: Désarmement, 186; — Questions du mois, 186; Membres non-résidents, 186; — Ligue allemande, 186; — Histoire de la Ligue, 186; — Weige et Schultz, 186; — Italie (Faisceaux italiens à l'étranger), 186; — Platon (Affaire), 186; — Herdun et Millant, 186; — Strimelle (Affaire), 186.

Séance du 15 février 1926: Questions écrites, 186; Conférences, 186; — Afrique du Nord (Voyage en), 186.

Séance du 19 février 1926: Insigne de la Ligue, 187; — Roumanie, 187; — Conférences, 187; — Afrique du Nord (Voyage en), 187; — Bulgarie, 187; — Conseil de guerre, 188.

Séance du 1^{er} mars 1926: Ligue autrichienne, 230; — Mahé (Section de), 230.

Séance du 8 mars 1926: Syrie, 187; — Seine (Fédération de la), 187; — Pologne (Voyage en), 187; — Congrégations, 187.

Séance du 15 mars 1926: Congrégations, 280; — Saïgon (Section de), 280; — Instruction publique, 280; — Maroc (Origines du conflit), 280; — Varenne (Discours de M.), 280; — Rhénanie (Télégraphistes de), 280; — Strimelle (Affaire), 280.

Séance du 22 mars 1926: Weige et Schultz (Affaire), 281; — Libreville (Section de), 281; — Toulouse (Ordre du jour de la Section), 281; — Maroc (Paix), 281; — Jules Ferry (Plaque en l'honneur de), 281; — Macédoine (Dobroudja), 281; — Favoritisme, 281; — Alsace (Mouvement autonomiste en), 281; — Pignot (Mort de M.), 281; — Cumul parlementaire, 281.

Séance du 18 avril 1926: Macédoine (Dobroudja), 328; — Torrès (Affaire), 328; — Vagi (Affaire), 328.

Séance du 3 mai 1926: Buisson (Anniversaire de M.), 328; — Montluçon (Section de), 328; — Comédie-Française (Incidents de la « Carcasse »), 328; — Ligue Castelnau et Ligue des Droits de l'Homme, 328; — Conseils de guerre (Proposition de M. Grisoni), 328; — Painlevé (Audience de M.), 328; — Maroc (Paix au), 329; — Maroc (Meeting), 329.

Séance du 10 mai 1926: Alger (Fédération), 329; — Ligue bulgare, 329; — Jaurès (Extraits), 329; — Congrès 1926, 329; — Laïcité en péril, 329; — Conférences, 329; — Youbi (Affaire), 329; — Rothschild (Validation de M. de), 329; — Cheminots révoqués, 329.

Séance du 17 mai 1926: Algérie, 376; — Jeanne d'Arc (Fête), 376; — Prenant (Affaire), 376; — Ligue roumaine, 376; — Billiet (Affaire), 376.

Séance du 28 mai 1926: Sacco et Vanzetti, 376; — Ligue (Film de la), 376; — Guerre (Origines de la), 376; — Statuts, 376; — Ligue (Nouvelles Sections), 377; — Congrès de Metz, 377; — Trèves, 377; — Eure-et-Loir (Fédération d'), 377; — Maroc (Lettre de M. Gordon Canning), 377; — Bulgarie, 377.

Séance du 28 juin 1926: Meeting abolitionniste, 377; — Congrégations et Associations, 377; — Maroc (Origines du conflit), 377; — Etrangers (Séjour en France des), 378; — Tuberculose (Fédération de la Seine), 378; — Finances (Ministère des), 378; — Justice (Ministère de la), 378; — Michaud (Affaire), 378; — Maroc, 378; — Paix (Congrès international), 378; — Algérie (Lettres de M. Viollette), 378.

Séance du 7 juin 1926: Trèves (Ordre du jour de la Section de), 470; — Congrès international démocratique de la Paix, 470; — Fédération abolitionniste, 470; — Herdun et Millant, 470; — Alsace-Lorraine (Organisation de la Justice), 470; — Allemagne occupée (Catholicisme dans les écoles de), 471; — Etrangers (Naturalisation), 471; — Martinique (Lois scélérates), 471; — Maroc (Envoi d'officiers d'infanterie), 471; — Schreiber (Conférence de Mme), 471; — Paix (Révélation de lord Grey), 471; — Grèce (Déportés de l'île de Théra), 471.

Séance du 11 juin 1926: Conseils de guerre, 471; — Membres non-résidents, 472; — Réceptions, 472.

Séance du 21 juin 1926: Maurras et Daudet (Condamnation de MM.), 472; — Ghardaïa (Affaire de), 472; — Manifestations antifascistes, 472; — Saint-Claude (Proposition de la Section de), 472; — Bulgarie (Meeting sur la), 472; — Algérie (Communistes arrêtés), 473; — Guerre de 1914 (Origines de la), 473.

Séance du 5 juillet 1926: Comité Central (Membres du), 498; — Enfants (Droits des), 498.

Séance du 12 juillet 1926: Meetings (Vente de brochures dans les), 498; — Clermont-Ferrand (Ordre du jour de la Section de), 498; — Macédoine, 498; — Bela Czeh, 498; — Autriche (Tyrol), 498; — Ghardaïa (Affaire de), 498; — Espagnols arrêtés, 498; — Léger (Affaire), 499; — Censure (Compagnies de chemins de fer), 499.

Séance du 1^{er} octobre 1926: Comité Central (Délégués du), 520; — Article 12, 520; — Congrès de Bierville, 520; — Congrès 1926, 520; — Ligue allemande, 521; — Bulgarie, 521; — Maroc, 521; — Syrie, 521; — Tunisie, 521; — Indemnité parlementaire, 521; — Indochine, 521; — Beausoleil (Section de), 521; — Petlioura (Affaire), 522.

Séance du 5 octobre 1926: Lazarevitch, 541; — Certificat pré-nuptial, 541; — Code pénal (Réforme du), 541; — Question du mois, 541; — Moulin-Rouge (Sketch du), 541; — Beausoleil (Section de), 541; — Bulgarie (Réunions publiques), 541; — Nicaragua, 541; — Finances (Lettres de M. Poincaré), 541.

Séance du 12 octobre 1926: Syrie (Réunion), 564; — Caisse d'amortissement, 564; — Censure (Compagnies de Chemins de fer), 564; — Receveurs-buralistes (Congrès des), 565; — Ecole laïque (Enquête sur l'), 565; — Jacotin (Mlle), 565.

Séance du 19 octobre 1926: Ligue allemande, 565; — Etrangers, 565; — Juge au tribunal d'A., 566; — Angoulême et Nice (Sections de), 567.

Séance du 26 octobre 1926: Buisson (Lettre à M.), 566; — Présidence (Elections à la), 566; — Ordres du jour, 566; — Congrès 1926, 566; — Herriot (Demandes de radiation de M.), 567; — L... (Section de), 567; — Serment de fidélité, 567; — Exposés provisoires, 567; — Dodécanèse, 567; — Boulard (M.), 567; — Fraudeurs de lait, 567; — Aliénés, 567; — Faveurs (Demandes de), 567; — Sanctions (Demandes de), 567.

Séance du 2 novembre 1926: Chine 568; — Manifestations (Cartels), 568; — Allemagne (Echange de professeurs), 568; — Madagascar (Assimilation des gradés indigènes), 568; — Pierre (Affaire Albert), 568; — R... (Affaire), 568.

Séance du 8 novembre 1926: Espagne (Complot catalan), 569; — Fascisme (Italie), 569; — Bouchardon (Avancement du capitaine), 569.

Séance du 15 novembre 1926: 582.

Séance du 22 novembre 1926: 582.

BURES (Section de): 586.
 BURIE (Section de): 93, 502.
 BURGER: 571.
 BUSIGNY (Section de): 333.
 BUSSANG (Section de): 20.

- C**
- C...** (J.) : 258.
- CA ET LA** : *Pour les objecteurs de conscience* (G. FIOCH), 10; — *L'avenir de l'Indochine* (VARENNE), 128.
- CACHEUX** (Mme) : 140.
- CADILAC-SUR-GARONNE** (Section de) : 237.
- CAEN** (Section de) : 309.
- CAHORS** (Section de) : 44, 213.
- CAILLOT** : 212.
- CAISSE D'AMORTISSEMENT** : 564.
- CALLAC** (Section de) : 310.
- CALMANTI** (Pietro) : 18.
- CALVADOS** (Fédération du) : 525.
- CAMBRAI** (Section de) : 260.
- CAMBESSUS** (Mme) : 403.
- CAMPOLONGHI** (Luigi), de la Ligue italienne : *Pour Luigi Campolonghi*, 189.
- CANNES** (Section de) : 116, 141, 166, 260, 355, 406.
- CANPIEUX** (Section de) : 237.
- CANASSA** : 237.
- CARBONNE** (Section de) : 238.
- CARCAGNE** : 115.
- CARCASSE** (La) : *Voir COMÉDIE-FRANÇAISE*.
- CARCASSONNE** (Section de) : 333, 586.
- CARDI** : 501.
- CARDON** (J.), président de la Section de Paris (XIX^e Amérique) : *A propos d'incompatibilités*, 340, 341.
- CARETTE-BOUVET** : 330.
- CARIGNAN** (Section de) : 284.
- CARMAUX** (Section de) : 333.
- CARMINE** (Emilio) : 404.
- CARPENTRAS** (Section de) : 284, 549.
- CARTÈLS** : 282, 384, 472, 501, 509.
- CARTIGNES** (Section de) : 260, 284.
- CASABLANCA** (Section de) : 166, 284, 310.
- CASSET** (Section de) : 585.
- CASSINELLI** : 19.
- CASTRES** (Section de) : 333.
- CAUNA** (Section de) : 260, 356.
- CAVIGNAC** (Section de) : 284.
- CAZAUX-RIBÈRE** : 234, 402.
- CAZOUIS** (Section de) : 141, 284, 382, 526.
- CE QU'ON DIT DE NOUS** : *A propos du Congrès National (ELSEY)*, 57; — *Comment ils commentent l'histoire*, 126; — *Les « Droits de l'Homme » au Maroc*, 247; — *Pour les assurances sociales* (R. PERDON), 390; — *Victor Basch* (EMILE KAHN), 508; — *Ferdinand Buisson à la Ligue* (A. AULARD), 532.
- CENSURE** : *Compagnies des chemins de fer*, 499, 564; — *Contrôle postal*, 569; — *Censure militaire*, voir *GUERRE* (Interventions).
- CEPOY** (Section de) : 93, 238, 284, 430, 526, 572.
- CERCOUX** (Section de) : 260.
- CERTIFICAT PRÉNUPIAL** : 541.
- CETTE** (Section de) : 310, 356.
- CEZÉRIAT** (Section de) : 478.
- CHABANAIS** (Section de) : 202, 526.
- CHABELARD** (Mme) : 501.
- CHABLIS** (Section de) : 284.
- CHAFFIN** : 477.
- CHAILLE** (Section de) : 586.
- CHALAIS** (Section de) : 284.
- CHALON-SUR-SAONE** (Section de) : 526, 586.
- CHALON-SUR-MARNE** (Section de) : 93, 586.
- CHAMBRÉY** (Section de) : 549.
- CHAMBON** : 212.
- CHAMPAGNE**, sinistré : 113.
- CHAMPAGNE**, instituteur : 477.
- CHAMPAGNE** (Section de) : 213, 526.
- CHANTECAILLE** : 139.
- CHANTELLE** (Section de) : 238, 260, 455.
- CHADURCE** (Section de) : 572.
- CHARAVINES-LES-BAINS** (Section de) : 166, 238, 430, 572.
- CHARENTE** (Fédération de la) : 478.
- CHARENTE-INFÉRIEURE** (Fédération de) : 93.
- CHARFENTON-SAINT-MAURICE** (Section de) : 44, 213, 260, 333, 572.
- CHARLEVILLE** (Section de) : 238, 310, 382, 586.
- CHARLY** (Section de) : 166, 284.
- CHARMANT** (Section de) : 20, 116, 310, 478.
- CHARMES** (Section de) : 333.
- CHARTON** : 477.
- CHARTRES** (Section de) : 355.
- CHATEAU-D'OLÉRON** (Section de) : 336.
- CHATEAU-DU-LOIR** (Section de) : 116, 284.
- CHATEAU-SALINS** (Section de) : 549.
- CHATEAU-THIERRY** (Section de) : 68, 141, 261, 466, 434, 573.
- CHATEAUBOURG** (Section de) : 586.
- CHATEAUBRIANT** (Section de) : 406, 926.
- CHATEAUMEILLANT** (Section de) : 26.
- CHATEAUNEUF-DE-GALAURE** (Section de) : 44, 510, 333, 526.
- CHATEAUNEUF-LES-BAINS** (Section de) : 44.
- CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE** (Section de) : 166.
- CHATEAUNEUF-SUR-ISÈRE** (Section de) : 68, 310.
- CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE** (Section de) : 310, 478, 573.
- CHATEAURoux** (Section de) : 20, 526, 573.
- CHATILLON-EN-DIOIS** (Section de) : 93, 213, 261, 573.
- CHATILLON-SUR-SEINE** (Section de) : 251.
- CHATOU-LE-VÉZINET** (Section de) : 356, 382.
- CHAUMES-EN-BRIE** (Section de) : 549, 586.
- CHAUMONT** (Section de) : 310.
- CHAUMONT-EN-VEXIN** (Section de) : 166.
- CHAUNIER** : 140.
- CHAUNY** (Section de) : 30, 68, 166, 354, 502.
- CHAVIGNY** (Section de) : 44, 526.
- CHÉCY** (Section de) : 213, 455, 573.
- CHEMIN** : 90.
- CHEMINOTS** : *Cheminots révoqués*, 254, 329. — *Voir INTÉRIEUR* (Interventions).
- CHÉNÉRAILLES** (Section de) : 261.
- CHENÉVIERES-SUR-MARNE** (Section de) : 261, 431, 326, 573.
- CHER** (Fédération du) : 259.
- CHEVALIER** : 140.
- CHÉVANCEAUX** (Section de) : 261.
- CHEVRY** (Section de) : 356, 382.
- CHILI** (Au) : 112.
- CHINE** : 568.
- CHIRON** : 212.
- CHOISY-THIAIS-ORLY** (Section de) : 549.
- CHOLET** (Section de) : 116, 238, 406.
- CIMKIN** : 282.
- CLAIRAC** (Section de) : 502.
- CLAIRVAUX** (Section de) : 406.
- CLAMART** (Section de) : 573.
- CLAVERIE** : 102.
- CIELLES** (Section de) : 573.
- CIÉCAC** (Section de) : 573.
- CLERMONT-FERRAND** (Section de) : 68, 333, 526; — *Ordre du jour*, 498.
- CLICHY** (Section de) : 166, 261, 431.
- CLUNY** (Section de) : 310, 356, 586.
- COBLENCE** (Section de) : 44.
- CODE PÉNAL** : *Réforme*, 541.
- COGNAC** (Section de) : 238, 382, 406.
- COROLIN** (Section de) : 68, 431.
- CORCY** (Section de) : 141.
- COLONIES** (Interventions) :
Antilles : *Fraudes électorales*, 138.
Congo : *N'Goko Sangha*, 332.
Côte des Somalis : *Condition juridique*, 401, 444.
Droits des fonctionnaires : 115; — *Grise*, 237; — *Berard*, 237; — *Delorge*, 237; — *Pensions de retraite* (Liquidation), 401; — *Gaubert*, 501; — *Loi du 17 avril 1924*, 544.
Droits des Indigènes : *Naturalisation*, 139.
Grâces : *Maunais*, 19; — *Fourel*, 403; — *Defosse*, 501; — *Amour Lakdar*, 538.
Guadeloupe : *Condamnés à la réclusion*, 402.
Guyane : *Agents subalternes*, 113; *Behaghel*, 405.
Indes françaises : *Association (Promulgation de la loi du 1^{er} juillet 1901)*, 233.
Indochine : *Baudouin*, 17; — *Médecins civils*, 18; — *Phan-Boi-Chan*, 282; — *Loi du 1^{er} juillet 1901 (Promulgation)*, 402; — *Lois sociales (Promul-*

AMBERIEU (Section d') : 355.
 AMBERT (Section d') : 381.
 AMBLARD : 140.
 AMBOISE (Section de) : 165, 525, 572.
 AMINS (Section de) : 20, 68, 381.
 AMNISTIE : Voir FINANCES (Interventions); GUERRE (Interventions); JUSTICE (Interventions).
 AMOUR-LAKDAR : 548.
 ANDRÉ (Louis) : 237.
 ANDRÉAUR (Paul) : 403.
 ANGOULÊME (Section de) : 165, 566.
 ANIANE (Personnel de la colonie) : 237.
 ANNEMASSE (Section d') : 165.
 ANNONAY (Section d') : 300.
 ANNUAIRE OFFICIEL DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME : 171, 185.
 ANTIBES (Section d') : 260.
 ANTILLES (Cession des) : 63; — Voir COLONIES (Interventions).
 ANTONELLI : *La question financière ; Les expédients du Trésor*, 148, 156.
 ANTONY (Section de) : 355.
 ARANC (Section de) : 116.
 ARBITRAIRE : Voir TUNISIE.
 ARCACON (Section d') : 20, 165.
 ARÇAIS (Section d') : 44, 260.
 ARCHIVES DIPLOMATIQUES (Publication des) : 409.
 ARCIS-SUR-AUBE (Section d') : 260.
 ARQUEL-CACHAN (Section d') : 68, 260, 283, 333, 381, 478, 545.
 ARDBÈCHE (Fédération de l') : 283, 355, 525.
 ARGENTAN (Section d') : 572.
 ARDENNES (Fédération des) : 572.
 ARÈS (Section d') : 93, 525.
 ARGENTAN (Section d') : 20, 212, 502.
 ARIÈGE (Fédération de l') : 355, 381.
 ARQUES (Section de) : 212.
 ARRAS (Section d') : 68, 212, 406, 478.
 ARREAU (Section d') : 68, 333.
 ARRESTATIONS ARBITRAIRES : Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions); GUERRE (Interventions); JUSTICE (Interventions).
 ARRIGHI : 476.
 ARS-EN-RÉ (Section d') : 165.
 ARVANT (Section d') : 44, 212, 309, 333.
 ARVERT (Section d') : 44, 212, 572.
 ASCASO : 543.
 ASCENDANTS : Voir PENSIONS (Interventions).
 ASLONES (Section d') : 406.
 ASSISTANCE PUBLIQUE : Voir ASSISTANCE SOCIALE (Interventions).
 ASSISTANCE SOCIALE (Interventions) :
 Assistance publique : Delcourt (Mme), 115.
 Familles nombreuses : Miller, 19; — Sornin, 237.
 ASSOCIATIONS (Loi du 1^{er} juillet 1901) : 233; — Maroc, 409.
 ASSURANCES SOCIALES : 110; — *Pour les assurances sociales* (Marc RUCART), 316, 349; — *Vœux du Comité Central*, 380; — *Pour les assurances sociales* (R. PERDON), 366.
 ASSURANCES SOCIALES (Commission des) : 64, 91; — Réunions, 379; — Résolutions, 380.
 AUBENAS (Section de) : 116, 309.
 AUBENTON (Section de) : 355.
 AUBERVILLIERS (Section de) : 381.
 AUBRY : 236.
 AUCH (Section d') : 93.
 AUCHY-LES-HESDIN (Section de) : 525.
 AUCCOUTURIER : 476.
 AUDET : 332.
 AUDINCOURT (Section d') : 212, 260.
 AUFFAY (Section d') : 283.
 AULARD (A.), professeur honoraire à la Sorbonne, vice-président de la Ligue : *Les pouvoirs du Sénat en France et à l'étranger*, 3, 5; — *La question scolaire*; — *Le génie républicain et laïque de l'Alsace*, 102, 104; — *Pour le Congrès de Metz*; *Le fascisme et les droits de l'Homme*, 363, 368; — *Ferdinand Buisson à la Ligue* 533; — Voir BUREAU, CONGRÈS

INTERNATIONAL, COMITÉ CENTRAL, MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE, *passim*.
 AULNAY (Section d') : 68, 237, 525.
 AUMAÏE (Section de) : 213, 309, 586.
 AURAY (Section de) : 68, 283, 525.
 AURILLAC (Section d') : 260.
 AUTRAN : 212.
 AUTRICHE : Tyrol, 498.
 AUTUN (Section d') : 165, 283.
 AUXERRE (Section de) : 260.
 AVALLON (Section de) : 213, 333.
 AYESNES-SUR-HELPE (Section d') : 213.
 AVANÈS-LE-COMTE (Section de) : 213.
 AVEUCLES : Instruction obligatoire, 187.
 AVEYRON (Fédération d') : 525.
 AVIGNON (Section d') : 20, 44, 165.
 AVIZE (Section d') : 68, 478.
 AVRANCHES (Section de) : 283, 333, 430, 526.
 AVXENTIEFF (Nicolas), président de la Ligue russe : *A propos de l'enfance russe*, 576. Voir CONGRÈS INTERNATIONAL.
 AZZAG AMMAR : 405.

B

BAGÉ-LE-CHATEL (Section de) : 213, 260.
 BAGNE : Suppression du baigne colonial, 523.
 BAGNÈRES (Section de) : 283, 355.
 BAGNOLET (Section de) : 355.
 BAILLY (Mlle) : 282.
 BAIN-DE-BRETAGNE (Section de) : 381, 549.
 BALLAN-AURÉ (Section de) : 283.
 BANNALEC (Section de) : 360.
 BANQUE DE FRANCE : Gaspillages, 499.
 BAPAUME (Section de) : 213.
 BAR-SUR-AUBE (Section de) : 406.
 BARAKATULLA-MAULAVI : 404.
 BARAQUEVILLE (Section de) : 572.
 BARAS : 10.
 B RIBEAU : 585.
 BARBEZIEUX (Section de) : 213, 526.
 B B ONNETTE (Section de) : 283, 430, 586.
 BARTHÈS (Mme) : 571.
 BASCH (Victor), président de la Ligue : *Aux liguesurs*, 307, 308; — *Victor Basch*, par M. A. Ferdinand HEROLD, 509, 510; — *Victor Basch* (Emile Kahn), 508; — Voir BUREAU, COMITÉ CENTRAL, *passim*.
 BASSE-INDRE (Section de) : 93, 141.
 BASSO : 236.
 BATA (Section de) : 213.
 BAUDET : 308.
 BAUDOIN : 17.
 BAUGÉ (Section de) : 355, 478.
 BAYEUX (Section de) : 44.
 BAYONNE (Section de) : 165.
 BAZÈGE (Section de) : 141, 237, 309, 406, 526.
 BAZOCHES-LES-GALLERANDES (Section de) : 381.
 BEAUCAIRE (Section de) : 213, 237, 309, 381, 572.
 BEAUCHAMP (Section de) : 20, 309.
 BEAUCHASTEL (Section de) : 141.
 BEAUCOURT (Section de) : 44, 260, 309, 430, 572.
 BEAUDET (Mme), 308.
 BEAUFILS : 258.
 BEAUFORT-EN-VALLÉE (Section de) : 406.
 BEAUCENCY (Section de) : 141, 260, 387.
 BEAUMESNIL (Section de) : 165.
 BEAUMONT-HAGUE (Section de) : 526.
 BEAUMONT-LE-ROGER (Section de) : 213, 283.
 BEAUMONT-SUR-SARTHE (Section de) : 260.
 BEAUNE-LA-ROLANDE (Section de) : 116, 406.
 BEAQUESNE : 500.
 BEAUSOLEIL (Section de) : 44, 93, 116, 283, 406, 430, 526, 521, 541.
 BEAUVAIS-SOUS-MATHA (Section de) : 141, 309, 478.
 BÉDENAC-BUSSAC (Section de) : 141, 213, 572.
 BEHAEGEL : 405.
 BELA-CZEE : 498.
 BELLEGARDE (Section de) : 309.
 BELLEGARDE-DU-LOIRET (Section de) : 166.
 BELLE-ISLE-EN-MER (Section de) : 166.

- BELVÈS (Section de) : 68, 166, 355.
 BENCHIKI : 405.
 BÉNÉFICES INDUSTRIELS et commerciaux : 402.
 BENNI-YENNI (Section de) : 260.
 BENSIMON : 585.
 BÉRARD : 237, 501.
 BERGERAC (Section de) : 116, 309.
 BERGERON : 90.
 BERK (Sanatoria privés) : 332.
 BERK (Section de) : 237, 406.
 BERKANE (Section de) : 166.
 BESNARD (Edmond), secrétaire général de la Mission laïque, membre du Comité Central : *La question syrienne*, 243, 247; — *Faut-il rester en Syrie*, 492, 496; — Voir COMITÉ CENTRAL, *passim*.
 BESTER : 354.
 BEURLAY (Section de) : 572.
 BEZIERS (Section de) : 141, 213.
 BEZINE : 19.
 BILLIET (Affaire) : 375, 582.
 BISCAROSSE (Section de) : 20, 283, 333.
 BISKRA (Section de) : 260.
 BIZERTE (Section de) : 213.
 BLAGNAC (Section de) : 355.
 BLANCHARD : 501.
 BLANDET (Mlle) : 236.
 BLANDIN : 43, 332, 495.
 BLANGY (Section de) : 572.
 BLENDÉCOUES (Section de) : 283, 382, 478.
 BLOIS (Section de) : 93.
 BLOUET : 308.
 BOFFRES (Section de) : 116, 283.
 BOHAIN (Section de) : 260.
 BOIS-COLOMBES (Section de) : 93, 141, 586.
 BOIS-D'ONGT (Section de) : 213.
 BOITTE : 90.
 BONDY (Section de) : 309, 586.
 BONE (Section de) : 283.
 BONNET (Georges), ancien ministre : *Pour l'assainissement financier*, 156, 160.
 BONNÉTABLE (Section de) : 20, 283.
 BONNY (Section de) : 309.
 BORDEAUX (Section de) : 20, 44, 116, 166, 237, 549.
 BORDÈRES-SUR-ÈCHEZ (Section de) : 382, 572.
 BORT (Section de) : 333, 430.
 BOUCHARDON (Capitaine) : 569.
 BOUCHARDON (Capitaine) : 569.
 BOUCHARTEL : 19.
 BOUDET : 308.
 BOUDOIN : 524.
 BOUET (L'affaire) : 538.
 BOUGIE (Section de) : 166, 260.
 BOUGLÉ (C.), professeur à la Sorbonne, vice-président de la Ligue : *Pour la justice fiscale*, 147, 148; — *Le Congrès de La Rochelle*, 200; — *Les « Droits de l'Homme » au Maroc*, 247; — *Une Ligue aux États-Unis*, 510; — Voir BUREAU, COMITÉ CENTRAL, MÉMENTO BIBLIOGRAPHIQUE, *passim*.
 BOUILLARD : 237.
 BOULANGER (Louis) : *En Alsace et Lorraines*; — *La question scolaire : L'école en Alsace*, 99, 102; — *L'école interconfessionnelle*, 106, 109; — *L'école en Alsace et Lorraine*, 488, 489.
 BOULARD (M.) : 567.
 BOULOGNE-SUR-MER (Section de) : 68, 166, 213, 260, 549.
 BOULOGNE-SUR-SEINE (Section de) : 283, 355.
 BOULOIRE (Section de) : 166.
 BOULT-SUR-SUIPPES (Section de) : 283, 586.
 BOURG (Section de) : 549.
 BOURG-LA-REINE (Section de) : 213, 355.
 BOURG-SAINT-ANDÉOL (Section de) : 20, 68, 116, 526.
 BOURGANEUF (Section de) : 382.
 BOURGEON : 354.
 BOURGES (Section de) : 93, 213, 283, 355, 406, 549.
 BOURGOIN (Section de) : 68, 502.
 BOURSES d'enseignement : 402.
 BOUSSARD : 41.
 BOUSSICHAS : 477.
 BOUTROUX : 115.
 BOY : 236.
 BRAINE (Section de) : 213.
 BRASSEUR-MOITY (Mme) : 591.
 BRAZZAVILLE (Section de) : 20, 237, 406.
 BRÉMONT : 501.
 BRESLES (Section de) : 116, 502.
 BRESSUIRE (Section de) : 44, 355.
 BRETEUIL (Section de) : 430.
 BRIAND (Visite à M.) : 111.
 BRIARE (Section de) : 166.
 BRICOURT : 19.
 BRIONNE (Section de) : 237.
 BRIVE (Section de) : 260, 284, 355.
 BROGLIE (Section de) : 20.
 BROGRATCHEN : 236.
 BROSSAC (Section de) : 141, 309, 430.
 BRUYÈRES (Section de) : 355.
 BRY : 237.
 BUIS (Section de) : 382.
 BUISSON (Ferdinand), président d'honneur de la Ligue : *La République supranationale*, 33; — *La question scolaire : La liberté de conscience à l'école laïque*, 110, 111; — *Anniversaire*, 328; — *Démission de M. Ferdinand Buisson*, 496, 520; — *Aux ligueurs*, 531; — *Ferdinand Buisson à la Ligue (A. AULARD)*, 532; — *L'école unique*, 562, 564; — *Lettre à M. Buisson*, 566; — Voir BUREAU, COMITÉ CENTRAL, MÉMENTO BIBLIOGRAPHIQUE, *passim*.
 BULGARIE : 62, 63, 131, 160, 187, 226, 348, 377, 397; — *Correspondance*, 480; — *Meeting*, 472; — *Appel de MM. Todoroff et Oboff*, 521; — *Loi sur la défense de l'Etat*, 521; — *Réunions publiques*, 541; — Voir FASCISME, LIGUE INTERNATIONALE.
 BULLETIN OFFICIEL : 38, 59, 83, 111, 131, 161, 185, 207, 226, 252, 280, 298, 326, 344, 376, 397, 430, 445, 469, 495, 575, 536, 594, 579.
 BUREAU DU COMITÉ (Extraits) :
Séance du 26 octobre 1925 : Locarno (Pacte de), 12; — Steeg (Visite à M.), 12; — X... (Affaire), 12; — Ligue italienne (Ordres du jour), 12; — Pologne (Détenus politiques, meurtre de communistes), 13; — Roumanie (La situation en), 13; — Parlementaires ligueurs, 13; — Loi de 1886 (Abrogation), 13; — Instituteurs (Circulaire de Monzie), 13; — Reconnaissance d'utilité publique, 13; — Mort de M. Merrheim, 13.
Séance du 9 novembre 1925 : Locarno (Accords de), 13; — Ligue et le Gouvernement (La), 13; — Dakar (Section de), 13; — Congrès 1925, 13; — Conseils de guerre, 13; — Loi de 1886, 13; — Maroc, 13.
Séance du 14 novembre 1925 : Rakosi (Affaire), 13; — Percin (général), 14; — L... (Affaire), 14; — Maroc, 14; — Italie (Incidents fascistes), 14.
Séance du 30 novembre 1925 : Fascisme (Contre le), 14; — J... (Affaire), 14; — Polonais (Cartes d'identité), 14.
Séance du 7 décembre 1925 : Roumanie (En), 62; — Enfant (Droits de l'), Monnaie-Odéon (Section de), 62; — Bulgarie (En), 62; — Ligue internationale, 62; — Syrie (En), 62; — Conseils de guerre, 62; — Ligue italienne, 62; Erratum, 113.
Séance du 14 décembre 1925 : Syrie, 62; — Jeunes de la Ligue (Les), 63; — Congrès 1926, 63; — Roumanie (En), 63; — Bulgarie, 63; — Antilles (Cession des), 63; — Constitution (Révision de la), 63; — Roumanie (En), 63; — Erratum, 113.
Séance du 22 décembre 1925 : Costa-Foru (Attentat contre M.), 63; — Bulgarie (Amnistie), 63; — Situation actuelle, 64.
Séance du 11 janvier 1926 : Visite à M. Briand, 111; — Painlevé (Demande d'audience à M.), 111; — Fages (Affaire), 112; — Maroc, 112; — Roumanie, 112; — Rhénanie (Gaspillages en), 112; — Membres non-résidents, 112; — Ligue grecque, 112; — Chili (Au), 112.
Séance du 22 janvier 1926 : Sarrail (Affaire), 112; — Congrégations, 112; — Guise (Affaire X...),

- gation des), 402; — Un indigène cambodgien assassiné, 473; — Agents contractuels, 475; — N'guyen-an-Ninh, 544; — Contrôle postal, 569.
- Madagascar:** Mariller, 212; — Sainte-Marie (Droits des indigènes), 233; — Exportation du riz, 545.
- Tahiti:** Indigènes aux Syndicats agricoles, 212; — Invasion chinoise, 402.
- Zinder:** Jeantet, 258.
- Divers:** Suppression du bague colonial, 523.
- COMBÈRE-NOYANT** (Section de): 356.
- COMÉDIE-FRANÇAISE:** Incidents de la « Carcasse », 329.
- COMITÉ CENTRAL:** *A propos d'incompatibilités*, par M. J. CARDON, 340-341; — Membres non résidents, 327.
- COMITÉ CENTRAL** (Extraits):
- Séance du 7 décembre 1925:* Ligue anglaise, 11; — Fascisme, 11.
- Séance du 22 décembre 1925:* Procès-verbal (A propos du), 38; — Parlementaires (Cumul des), 38; — Objection de conscience, 39; — Etrangers, 40; — Congrès 1926 (Date du), 40.
- Séance du 4 janvier 1926:* Ordre du jour (A propos de l'), 59; — Parlementaires (Cumul des), 59; — Objection de conscience, 59; — Ligue anglaise (Union de démocratie control), 59; — Membres non résidents, 60; — Maroc (Guerre du), 60.
- Séance du 25 janvier 1926:* Congrès 1926, 131; — Séances (Prochaines), 131; — Bulgarie, 131, 160.
- Séance du 1^{er} février 1926:* Situation générale, 206; — Congrès 1926, 206; — Conseils de guerre, 206; — Sarraïl (Affaire), 206; — Prochaines séances, 206; — Maroc, 206.
- Séance du 15 février 1926:* Bulgarie, 160; — Parlementaires (Déclaration fiscale des), 163; — Congrès 1926, 164; — Percin (Affaire), 164.
- Séance du 1^{er} mars 1926:* Objection de conscience, 227; — Percin (Général), 228; — Bulgarie, 228; — Justice fiscale, 226; — Marseille (A), 228.
- Séance du 15 mars 1926:* Devoir fiscal, 229.
- Séance du 19 avril 1926:* Impressions de tournées, 252; — Maroc, 253; — Insoumis polonais, 254; Cheminots révoqués, 254.
- Séance du 3 mai 1926:* Maroc (Au), 254; — Conseils de guerre, 256; — Syrie, 256.
- Séance du 17 mai 1926:* Objection de conscience, 302; — Devoir fiscal, 303; — Contribution volontaire, 304; — Fascisme (Lutte contre le), 305; — Maroc (Conditions de paix), 305.
- Séance du 28 mai 1926:* Maroc (Conditions de paix), 326; — Loi de 1886, 327; — Membres non résidents, 327; — Incompatibilités, 327; — Groupe parlementaire, 328.
- Séance du 11 juin 1926:* Ordre du jour (A propos de l'), 344; — Allemagne (Situation en), 344; — Congrès 1926, 345; — Réforme électorale, 345.
- Séance du 21 juin 1926:* Alsace, 345; — Militaires à la Ligue, 348; — Bulgarie (Meeting), 348.
- Séance du 5 juillet 1926:* Assurances sociales, 349; — Congrès 1926, 349; — Alsace (poursuites contre M. Laval), 350; — Yvan de Justh, 349.
- Séance du 12 juillet 1926:* Militaires à la Ligue (L. 28), 397; — Maroc, 397; — Espagne (Primo de Rivera à Paris), 397; — Pleins pouvoirs, 397; — Congrès de 1926 (Ordre du jour), 398; — Bulgarie, 400.
- Séance du 22 juillet 1926:* Situation générale, 446.
- Séance du 17 septembre 1926:* Tuberculose, 516; — Abolitionisme, 516; — Indochine (Visite de M. Alexandre Varenne), 516; — Ligue allemande, 516; — Ligue espagnole, 516; — Ligue italienne, 517; — Dettes interalliées, 517.
- Séance du 21 septembre 1926:* Liges étrangères, 517; — Algérie (Entrevue avec M. Viollette), 517; — Régionalisme, 517; — Ligue allemande (Plainte contre M. Lehmann Russbult), 517; — Meeting (Vente de brochures), 517; — Traité de Versailles (art. 231), 517; — Tanger (Question de), 518; — Justh (Affaire), 518; — Evasion des capitaux (Une lettre de M. Gouguenheim), 518; *L'Humanité*, 518; — Faillies à la Ligue, 518.
- Séance du 5 octobre 1926:* Instituteurs (Affaires de quelques), 518; — Congrès de 1926, 518; — Réforme judiciaire, 519.
- Séance du 19 octobre 1926:* Réforme judiciaire, 519; — Congrès 1926, 520; — Syrie, 520.
- Séance du 2 novembre 1926:* Présidence (Election à la), 537; — Congrès 1926, 538; — Affaires juridiques, 538.
- Séance du 15 novembre 1926:* Président (Election du), 540; — Congrès 1926 (Résolutions), 54.
- Séance du 22 novembre 1926:* Varenne (Visite de M.), 579.
- Divers:** Membres non résidents, 60, 472; — Election de douze membres non résidents, 88, 112, 302, 327; — Renouveau, 328; — Incompatibilités, 379. Voir CARDON; — Elections au Comité Central (Rapport de la Commission), 445. Voir BUREAU, LIGUE FRANÇAISE.
- COMMENTRY** (Section de): 238, 455.
- COMMISSAIRES DE POLICE:** 235.
- COMMISSIONS:** Voir ASSURANCES SOCIALES; **CONTROLE**, **COMMISSION PARLEMENTAIRE**, 584.
- COMMUNISTES:** V. ALGÉRIE.
- COMPIÈGNE** (Section de): 261.
- CONCARNEAU** (Section de): 21, 68, 166, 333.
- CONCHES-EN-OUÛCHE** (Section de): 44, 238, 406.
- CONDAMNÉS:** Voir COLONIES (Interventions); **GUERRE** (Interventions); **JUSTICE** (Interventions).
- CONFÉRENCES:** 186, 187; — Réunions des Conférenciers, 329.
- CONFLANS-SAINTE-HONORINE** (Section de): 141.
- CONGÉS ANNUELS PAYÉS:** Voir VACANCES.
- CONGO:** V. COLONIES (Interventions).
- CONGRÉGATIONS:** 112, 187, 230; — Associations et Congrégations, 208-301; 377.
- CONGRÈS DE BIERVILLE:** 520.
- CONGRÈS INTERNATIONAL DE 1926:** *Le Congrès international des Ligues des Droits de l'Homme*, Bruxelles, 26 et 27 juin 1926:
- Première séance:* La situation en Géorgie, 411; — En Tchécoslovaquie, 412; — Le fascisme italien, 412; — La situation politique en Arménie, 412; — En Roumanie, 413; — La Ligue au Portugal, 413; — L'enfance abandonnée en Russie, 413; — En Pologne, 414; — La question du Dodécane, 414; — La Ligue en Allemagne, 414; — La dictature en Haïti, 414; — La Ligue en Bulgarie, 414; — La Ligue en Belgique, 414; — Nomination de la Commission, 414.
- Deuxième séance:* Le statut des émigrés, 415; — Ordres du jour: *Contre le Fascisme en Italie*, 416; — *Pour la liberté du peuple arménien*, 416; — *Pour la Géorgie opprimée*, 416; — *Contre la dictature en Haïti*, 416; — *La question du Dodécane*, 416; — *Le statut des émigrés*, 417; — *Les Etats-Unis d'Europe*, 418.
- Troisième séance:* Les problèmes monétaires, 422; Coopération intellectuelle et organisation de la paix, 426.
- Quatrième séance:* Les questions coloniales, 428; — La situation des étrangers, 428; — Ordres du jour: *Pour les Etats-Unis d'Europe*, 429; — *Contre le fascisme*, 429; — Le prochain Congrès international, 450.
- CONGRÈS INTERNATIONAL DÉMOCRATIQUE DE LA PAIX:** 470.
- CONGRÈS NATIONAL DE 1925:** 131; — 57; — Vœux du Congrès, 236; — *Le Congrès de La Rochelle* (C. BOUGLÉ), 200.
- CONGRÈS NATIONAL DE 1926:** 40, 63, 131. — Date et lieu, 144; — 164; — Date 208; — Excursion, 329; — 345; — 348; — Ordre du jour, 352, 397; — *Pour le Congrès de Metz: Le fascisme et les Droits de l'Homme*, par M. A. AULARD, 364; — *Les étrangers en France*, par M. R. PICARD, 368; — 377; — Fonctionnaires délégués au Congrès, 397; — Renvoi au 25 décembre, 446; — *Pour le Congrès de Metz: Les problèmes d'Alsace et de Lorraine*; I. *Le malaise alsacien et lorrain*, par M. S. GRUM-

- BACH; — II. *L'École en Alsace et Lorraine* par M. L. BOULANGER; — III. *La question des langues*, par M. A. FRIEDERICH; — IV. *La législation en Alsace et Lorraine*, par LES CONSEILS JURIDIQUES; — *Les projets de résolution*: I. *Le fascisme et les Droits de l'Homme*, 515; II. *Les Étrangers en France*, 515; — 518; — 520; — III. *Les questions d'Alsace et de Lorraine*, 536; — IV. *Les étrangers à la Ligue*, 537; — Le statut des étrangers, 538, 540; — 566.
- CONSEILS DE GUERRE: Manifestations pour leur suppression, 13; — 62; — Contre les Conseils de Guerre, 85; — Pour la réforme des Conseils de Guerre, 113; — 186, 187; — Ordre du jour, 209; — 256; — Proposition Grisoni, 328; — 471. — Voir COUPABLES, JUSTICE MILITAIRE, MEETINGS, GUERRE.
- CONSEILS JURIDIQUES DE LA LIGUE (Les): *L'arbitraire en Tunisie*, 198-200; — *L'Activité de la Ligue* (1925-1926); 435-443; *La réforme judiciaire* 467-469; — *La réforme de la Justice militaire*, 511-514.
- CONSTANTINE (Fédération de): 333, 355.
- CONSTANTINE (Section de): 68.
- CONSTITUTION: Revision, 63. — Voir SÉNAT.
- CONSULS: 544.
- CONTRIBUTIONS: *Pour la justice fiscale*, par M. Roger PICARD, 75-82; — *Pour la justice fiscale*, 131; — Contribution volontaire, 305. — Voir FINANCES (Interventions), IMPÔTS.
- CONTROLE FINANCIER (Commission de): *Rapport*, 469.
- CORBELLES-EN-GATINAIS (Section de): 502.
- CORBIÉ (Section de): 549.
- CORCELLES (Section de): 549.
- CORCELLES (Sinistre de): 237.
- CORCÔS (Fernand), membre du Comité Central: *L'objection de conscience* 8-10; — *Le « cas » du général Percin*, 127-128.
- CORDELLER (Mme): 236.
- CORMICY-L'ABBAYE (Section de): 21, 356.
- CORRESPONDANCE: *Phan Chau Trinh*, 259; — *A propos du devoir fiscal* (Ch. Gide), 360; — Lettre de M. M. MORHARDT, 386; — *A la Ligue allemande*, 456; — *A la Ligue espagnole*, 456; — *A la Ligue italienne*, 456; — Lettres de MM. Beltcheff et Emile Kahn, 480; — *A propos de l'enfance russe* (A. RAKOVSKY et N. AVXENTIEFF), 575; — *La Ligue en Indochine*, 576.
- CORRÈZE (Fédération de la): 406.
- CORNAVIN: 404.
- CORNETTE: 450.
- CORSI: 67.
- COSTA-FORU, secrétaire général de la Ligue roumaine: *Le fascisme en Roumanie*, 11; — Attentat, 63.
- COTE DES SOMALIS: Voir COLONIES (Interventions).
- COTE-D'OR (Fédération de la): 572.
- COUÉRON (Section de): 93, 166.
- COUIZA (Section de): 68, 238, 310, 356.
- COULOMMIERS (Section de): 238, 333.
- COULON: 405.
- COULONGES-SUR-L'AUTIZE (Section de): 478.
- COUPABLES (Châtiments des): 522.
- COURBEVOIE (Section de): 310.
- COURS-TIZY (Section de): 382, 431.
- COURSAN (Section de): 166.
- COURTOIS-GERBER: 212.
- COURVILLE (Section de): 333, 382.
- COUTHIER-LECHANTRE: 192.
- COUTRAS (Section de): 116, 166, 261, 382, 526.
- COUVREUR: 115.
- COZES (Section de): 166, 382, 573.
- CRANSAC (Section de): 284.
- CRAVANT (Section de): 214, 431.
- CRÉMIEU (Section de): 94, 284, 573.
- CRÉPY-EN-VALOIS (Section de): 284, 310.
- CREST (Section de): 141.
- CUENNE: *Affaire Cuenne*, 538.
- CULAN (Section de): 44, 94, 549.
- CULTES: Budget des cultes en Tunisie, 475.
- CUMUL: Voir PARLEMENTAIRES.
- CUSSET (Section de): 261.
- D... (Affaire): 583.
- DAKAR (Section de): 13.
- DAMBRIEN (Jean): 477.
- DAMVILLE (Section de): 166, 431, 527.
- DAMVIX (Section de): 334, 527.
- DAUDET: Condamnations, 472.
- DAX (Section de): 261.
- DEBUIRE: 332.
- DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME: Affichage au Maroc, 400.
- DEGRAVE: 237.
- DEIXONNE (Maurice): *Le fascisme au Quartier latin*, 293-296.
- DEIACROIX (Raymond): 476.
- DEIACB: 477.
- DELANOÉ (Mme): 212.
- DELAPOSTOLLE: 332.
- DELCOURT (Mme): 115.
- DÉLÉGUÉS: Délégués cantonaux, 139, 230; — Délégués du Comité Central, 520.
- DELFOSE (G.): 501.
- DELORGE: 237.
- DELLE (Section de): 214.
- DEMAIROFF: 572.
- DEMOLICE: 571.
- DÉSARMEMENT: 186; — Voir: PAIX.
- DESCOLLAZ: 402.
- DESPORTES: 43.
- DÉTENUS POLITIQUES RUSSES: 17.
- DETTES INTERALLIÉES: Annulation, 517.
- DEUX-SÈVRES (Fédération des): 478.
- DEUX-SEYSSSEL (Section de): 21.
- DICTATURE: *La dictature de l'argent* (E. KAHN), 368. — Voir FASCISME.
- DIEUDONNÉ: 42, 212, 450.
- DIEULEFIT (Section de): 238.
- DIGOIN (Section de): 382, 586.
- DIJON (Section de): 238, 261, 527.
- DIVES-CABOURG-HOULGATE (Section de): 238.
- DIVES-SUR-MER (Section de): 261.
- DOBENKO: 43.
- DODÉCANÈSE: 567.
- DOL-DE-BRETAGNE (Section de): 284.
- DOMINÉ (Mlle): 582.
- DOMMAGES DE GUERRE: Voir RÉGIONS LIBÉRÉES (Interventions).
- DORDOGNE (Fédération de): 333.
- DOUAI (Section de): 68, 166.
- DOUÉ-LA-FONTAINE (Section de): 166, 382.
- DOURGNÉ (Section de): 310, 356, 431.
- DOUVRE (Section de): 166, 238, 284, 334.
- DOUVRIEN (Section de): 573.
- DRAP-CANTARON (Section de): 68, 94, 261, 284, 356, 431, 527.
- DROITS DE L'HOMME: *Les Droits de l'Homme en Russie soviétique*, par M. B. MIRKINE-GUETZÉVITCH, 459-463; — Droit d'association en Indochine, 521.
- DROME (Fédération de la): 165, 283.
- DUBAN: 115.
- DUBRAY: 571.
- DUBRUCE (Mme): 548.
- DUMAND (Mme Flore): 43.
- DUNIÈRES (Section de): 167, 261, 334, 573.
- DURAND, facteur: 477.
- DURAND (Jules): 212.
- DURAND (Mme): 477.
- DUREC: 440.
- DUREN (Section de): 356, 406, 549.
- DURUTTI: 543.
- E
- EAUBONNE-ERMONT (Section de): 94.
- EBERLÉ: 19.
- ÉCOLES: *En Alsace et Lorraine: La question scolaire. I. L'école en Alsace*: — II. *Le génie républicain et laïque de l'Alsace* (A. AULARD); — III. *La véritable volonté de l'Alsace* (UN LIGUEUR D'ALSACE); — IV. *L'école interconfessionnelle* (L. BOULANGER);

- V. *Rapport de la Section de Mulhouse*; — VI. *La liberté de conscience à l'école laïque* (F. BUISSON); — La campagne contre l'école laïque, 552; — Ecole polytechnique, 545; — *L'école unique*, par M. Ferdinand BUISSON, 562-564; — Enquête, 565; — Voir CONGRÈS NATIONAL 1926, ENSEIGNEMENT, LAÏCITÉ, MAROC.
- ECOMMOY (Section d'): 68.
- ELBEUF (Section d'): 502.
- ELECTIONS: Fraudes électorales 138.
- EMIGRÉS ÉTRANGERS (Section d'): 189.
- ENFANT: Droits de l'enfant, 62, 498.
- ENJOLET: 477.
- ENSEIGNEMENT: L'organisation démocratique de l'enseignement, 41; — Enseignement supérieur en Syrie, 115. Voir: ALSACE, ÉCOLE, LAÏCITÉ.
- EPELBAUN: 501.
- EPINAL (Section d'): 21, 141.
- EPINAY-SUR-SEINE (Section d'): 44, 116, 214, 334, 356, 479.
- ÉQUEURDEVILLE (Section d'): 310, 502.
- ESPAGNE: *Primo de Rivera à Paris*, 397; — Espagnols arrêtés, 498; — Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions); — FASCISME; LIGUE INTERNATIONALE; — Complot catalan, 568, 582; — Police espagnole, 585; — Espagnols arrêtés, 582.
- ESPIONNAGE: 189.
- ESSIGNY-LE-PETIT (Section de): 94, 310.
- ESTERNAY (Section d'): 284.
- ÉTATS-UNIS: États-Unis d'Amérique, Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions); — États-Unis d'Europe, Voir CONGRÈS INTERNATIONAL 1926.
- ETEL (Section d'): 262, 534, 382.
- ÉTIENNE: 352.
- ÉTRANGERS: Un projet de loi, 15; — *Les étrangers à la Ligue*, par M. P. RAPHAËL, 55-56; — 40; — *Les étrangers en France*, par M. R. PICARD, 369-375; — Séjour en France 378; — *Les étrangers en France* (Projet de résolution), 515; — *Les étrangers à la Ligue*, 537; — Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions); INTÉRIEUR (Interventions); JUSTICE (Interventions); NATURALISATIONS; PRÉSIDENT DU CONSEIL (Interventions); TRAVAIL (Interventions); — Cartes d'identité 565; — Vente de propriétés, 566.
- ÉTRÉPAGNY (Section d'): 479.
- ÉTUDIANTS: Voir ENSEIGNEMENT; ÉTRANGERS.
- ÈURE (Fédération de l'): 333.
- ÈURE-ET-LOIR (Fédération d'): 377.
- ÉVASION DES CAPITAUX: Lettre de M. Gouguenheim, 518.
- EVIAN (Section d'): 310, 406, 479, 573.
- EVREUX (Section d'): 45, 94, 310, 382, 573.
- EXCEBUEH (Section d'): 261.
- EXEMPLE à imiter (Un): 187.
- EXPOSÉS PROVISOIRES: 567.
- EXPULSIONS: Voir ÉTRANGERS, RÉFUGIÉS POLITIQUES.
- EYMET (Section d'): 310, 382.
- F**
- FAGES (Affaire): 112.
- FALAISE (Section de): 167, 527.
- FALLIS A LA LIGUE: 518.
- FAMILLES NOMBREUSES: Voir ASSISTANCE SOCIALE (Interventions); INTÉRIEUR (Interventions).
- FAMILLES RÉGNANTES (Anciennes): Voir LOIS de 1886.
- FARKAS: 192.
- FARNADY: 477.
- FASCISME: *Le fascisme en Roumanie*, 6-7; — 11; — 11; — 14; — *Le fascisme clérical* (J. PÉRICARD et H. GUERNUT), 36-37; — Situation actuelle, 64; — *L'autre danger du fascisme*, par M. P. STUCKLIN, 129-130; — *Contre le fascisme par la réforme parlementaire*, 280-281; — *Le fascisme au Quartier latin*, par M. Maurice DEIXONNE, 293-296; — Fascisme (Lutte contre le), 305; — *Contre le fascisme*, par M. Emile KAHN, 315-316; — *Le fascisme en Italie*, 323-326; — *Le fascisme et les Droits de l'Homme*, par M. A. AULARD, 364-368; — *Contre le fascisme espagnol*, 445; — La situation en Bulgarie, 446; — 472; — *Manifestation*, 472; — *Propo-*
- sition de la Section de Saint-Claude, 472; — *Contre le fascisme italien*, 497; — *Le fascisme et les Droits de l'Homme* (Projet de résolution), 515; — *Le fascisme en Italie*, par M. Ubaldo TRIACA, 358-360; — Italie, 569.
- FAURE-MURET: 449.
- FAVEURS (Demandes de): 567.
- FAVITZKI (Arsène de): 235.
- FAY-AUX-LOGES (Section de): 502.
- FAYENCE (Section de): 261.
- FAZELLEAU (Eugène): 18.
- FÉDÉRATION ABOLITIONNISTE: Voir PROSTITUTION.
- FEIGNES (Section de): 382, 407.
- FÉRAUD: 405.
- FERRIÈRES (Section de): 310, 527.
- FERRY (Jules): Plaque, 231.
- FERRYVILLE (Section de): 214; — Une lettre, 185.
- FESCHES-LE-CHATEL (Section de): 45.
- FEURS (Section de): 214.
- FIANCET: 548.
- FINANCES: *La question financière: I. Pour la justice fiscale*, par M. C. BOUGLE, 147-148; — II. *Les expédients au Trésor*, par M. ANTONELLI, 148-156; — III. *Pour l'assainissement financier*, par M. G. BONNET, 156-160; — *Les méthodes parlementaires et le problème financier*, par M. Roger PICARD, 250-252; — *Comment sauver le franc?*, par M. Roger PICARD, 262-273; — *Comment sauver le franc?*, par M. Ch. GIDE, 291, 292; — Devoir fiscal, 303; — Ministère, 378; Lettres de M. Poincaré, 541.
- FINANCES (Interventions):
- Amnistie*: 115.
- Droits des fonctionnaires*: Boutroux, 115; — Gauthier, 192; — Claverie, 192; — Fonctionnaires retraités, 209; — Ulysse, 237; — Malé, 308; — Lethé, 332; — Boussichas, 477; — Rivault, 501; — Plautre, 524.
- Contributions*: L'égalité devant l'impôt, 67; — Rémy, 212; — Debuire, 392; — Bénéfices industriels et commerciaux, 402; — Platon, 402, 470.
- Divers*: Gaspillage en Rhénanie, 330; — Banque de France (Gaspillage à la), 499.
- FIRMINY (Section de): 44, 68, 261.
- FISMES (Section de): 44.
- FLAMAIN (Mme): 585.
- FLERS (Section de): 68, 310, 455.
- FLEURANCE (Section de): 69, 284.
- FLIZ (Section de): 167, 284, 407, 455, 479.
- FLORAC (Section de): 334, 382, 407, 431.
- FLORIMOND (Mme): 524.
- FLORIS (Mme): 477.
- FOIX (Section de): 238.
- FOLEMBRAY (Section de): 69.
- FOLLIN (H.-L.): *La République supranationale*, 34.
- FONCK (François): 19.
- FONCTIONNAIRES: Voir RHÉNANIE, et les différents départements ministériels.
- FONTENAY-SOUS-BOIS (Section de): 167, 214.
- FONTEVRAULT (Section de): 284.
- FORBACH (Section de): 69.
- FORGES (Section de): 167, 284, 287, 407.
- FOUREL: 405.
- FOUTERMANN (Mme): 192.
- FRANCK (Paul): *Nécrologie*, 456.
- FRAUDE: Voir FINANCES, JUSTICE; — *Fraudeurs de laff*, 567.
- FRESNAY-LE-COMTE (Section de): 238, 356.
- FRESNAY-SUR-SARTHE (Section de): 407.
- FRIEDERICH (A.): *La question des langues en Alsace et Lorraine*, 489-490; — 552.
- FRIEDMANN (Mme): 192.
- FRISON: 236.
- FUMAY (Section de): 215.
- FUSILLÉS du 32^e: 583. V. RÉHABILITATION.
- G**
- G... (L...): 140.
- GABARRET (Section de): 69, 238, 356, 407, 502.
- GACÉ (Section de): 238, 383.
- GAILLAC (Section de): 407.

- CAILLON** (Section de): 334.
CALPERINE: 308.
CANGES (Section de): 214, 356.
CANNAT (Section de): 141.
GAONACH: 308, 450, 538.
GARAU: 449.
GAUBERT: 501.
GAUTHIER: 192.
GEAY (Section de): 45.
GÉLÉ: 571.
GENÈVE (Section de): 69, 284.
GENSAC (Section de): 69.
GENTILLY-KREMLIN-BICÈTRE (Section de): 21, 116.
GERCE (Section de): 310.
GERIN: 405.
GERLACH (Hellmut von): *Hellmut von Gerlach et le mensonge belliciste*, 342.
GERMA: 237.
GERMIER: 477.
GERS (Fédération du): 333, 355.
GEVREY (Section de): 141.
GESSI: 140.
GEX (Section de): 356.
GHARDAIA (Affaires de): Lalmi, 472, 498; — Fonctionnaires civils, 500.
GHARDAIA (Section de): 261.
GIDE (Charles), professeur au Collège de France, membre du Comité Central: *Comment sauver le franc ?* 291, 292; — *A propos du devoir fiscal*, 360.
GIEH (Section de): 141, 261.
GILLET: 89.
GILLOT: 258, 477.
GIMONT (Section de): 21, 238.
GIRONDE (Fédération de la): 20, 572.
GISORS (Section de): 69, 117, 357, 549.
GIVET (Section de): 310, 479.
GIVORS (Section de): 310.
COMBES: 548.
COMMÈGNES (Section de): 45.
GONSARD: 308.
GOUQUENHEIM (A.), membre honoraire du Comité Central: *L'Évasion des capitaux*, 518. Voir COMITÉ CENTRAL, MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE, *passim*.
GOUTENOIRE de TOURY (F.): *A Madagascar. Les revendications des Indigènes*, 123, 126.
GRACES: Voir COLONIES (Interventions); GUERRE (Interventions); JUSTICE (Interventions).
GRANDIN: 43.
GRANDRIS (Section de): 68, 238, 334, 455.
GRANVILLE (Section de): 68.
GRANDVILLIERS (Section de): 334.
GRASSE (Section de): 238, 284, 479.
GRAULHET (Section de): 68, 357.
GRAVESON (Section de): 261.
GRAY (Section de): 238, 284, 334, 502.
GRÈCE: Déportés de l'île de Théra, 471. — Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions).
GRENOBLE (Section de): 141, 357.
GREZT-TOURNAN (Section de): 431, 502, 573.
GRIMA: 67.
GRIMBERG: 236.
GRISARD: 332.
GRISE: 237.
GROS (Félix): 404, 547.
GROSSMANN: 237.
GROUPE PARLEMENTAIRE: 326.
GRUMBACH (S.), membre du Comité Central: *Le malaise alsacien et lorrain*, 483-487; — Succède à M. Morhardt, 498.
GURDELOUPE: Voir COLONIES (Interventions).
GUAIS: 450.
GUERVILLER (Section de): 21, 142.
GUÉRET (Section de): 167, 550.
GUERNUT (Henri), secrétaire général de la Ligue: *Ce qu'est la Ligue*, 27-32; — *Le fascisme clérical*, 37. Voir BUREAU, COMITÉ CENTRAL, MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE, *passim*.
GUERRE (Conseils de): Voir CONSEILS DE GUERRE.
- GUERRE** (Crimes de la); — Châtiment des coupables; 522; — Voir STRIMELLE, MARCHAND, JUSTICE-MILITAIRE, REVISION.
GUERRE (Interventions).
Allemagne occupée: Mayence (Télégraphistes de la 50^e Section), 570.
Amnistie: Cassinelli, 19; — Basso, 236; — Jean C..., 258; — Taponnard, 354; — Condamnés du Maroc, 448; — Pour les soldats amnistiés, 548.
Arrestations arbitraires: Kalfa Saloun, 234; — Talice Umberto, 545.
Censure militaire: Réau (Interdiction de la vente du livre: *Les Crimes des Conseils de guerre*), 500.
Droits des militaires: Fonck, 19; — Boucharel, 19; — Barras, 19; — Tebbani, 43; — Grima, 617; — Meyer, 115; — Mermet, 115; — Jeunes soldats (Tenue de sortie), 139; — Mortel Larbi, 140; — Vitoux (Mme), 140; — Lecardonnet, 192; — Suxe, 192; — Le suicide du soldat Just, 211; — Mecheler, 282; — Les militaires à la Ligue: 448; — Chéron (Elie), 212; — Caillot, 212; — Chambon, 212; — Autran, 212; — Cazeaux-Ribère, 234; — Sous-officiers de carrière (Avancement), 234; — Carbana, 237; — Pour le général Sarrail, 258; — Contre le système des fiches, 330; — Obligations des Lorrains naturalisés, 330; — Les militaires à la Ligue, 352; — Bourses d'enseignement (cumul), 402; — Cazeaux-Ribère, 402; — Descollaz, 402; — Gendarmes (Habillement), 402; — Just (Henri), 402; — Maroc (Convois de blessés), 403; — Maroc (Hôpital de Meknès), 403; — Ben Chikli, 405; — Krachten, 405; — Haiscault, 405 — Nolting, 405; — Henrion (Mme), 450; — Jeunes soldats (Tenue de sortie), 475; — Mortel, 477; — Jaegly, 477; — Système des fiches, 500; — Brasseur-Noity (Mme), 501; — Bérrard 501; — Limousin, 571.
Grâces: Moirand (Léonard), 475; — R..., 501.
Justice militaire: Lévêque (Léon), 18; — Labryère, 19; — Bricourt, 19; — Mathieu, 43; — Pour la réforme des Conseils de guerre, 113; — Mourette, 139; — L... G..., 140; — Sitger, 192; — Vaillant, 236; — Aubry, 236; — Pailleron (Mme), 236; — Madet, 258; — Totot, 258; — Gonsard, 308; — Grisar, 332; — Vogel, 354; — Lévêque (Léon), 449; — Hervé, 450; — Olivier, 501.
Maroc: Abd-el-Krim et le maréchal Lyautey, 354. *Revision*: L'affaire Marchand 464.
Rhénanie: Pour les télégraphistes de Mayence, 66.
Syrie: Correspondances militaires, 332.
Divers: Etienne, 352; — Infirmeries militaires (Revendications des), 449; Beauquesne, 500; — Ecole Polytechnique, 545.
GUERRE DE 1914 (Origines de la): 376, 473. — Voir ARCHIVES DIPLOMATIQUES, TRAITÉ DE VERSAILLES.
GUERRE DU MAROC (Origines de la). — Voir MAROC.
QUEVEI: 90.
GUGNON: 477.
GUINGAMP (Section de): 357.
GUINTINI: 477.
GUISE (Affaire X...) : 112, 573.
GUISE (Section de): 117, 310, 470.
GUJAN-MESTRAS (Section de): 503.
GURROIST (Mme): 548.
GUYANE: Voir COLONIES (Interventions).
- H**
- HAGUENAU** (Section de): 238, 357.
HAIIPHONG (Section de): 21.
HAIPERN: 212.
HAM (Section de): 383, 586.
HAMMA: 449.
HARAUCOURT (Habitants d') : 140.
HANGEST-EN-SANTERRE (Section de): 383.
HANGEST-SUR-SOMME (Section de): 117.
HAUBOURDIN (Section de): 117, 357.
HAUTE-GARONNE (Fédération de): 20, 93, 549.

HAUTMONT (Section de) : 502.
 HAZEBROUCK (Section de) : 261.
 HELMUT VON GERLACH : *Hellmut von Gerlach et la mensonge belliciste*, par Mme TALON de GILM, 342-344.
 HENDAYE (Section de) : 44, 357, 431.
 HÉLIN-LIÉTARD (Section d') : 261.
 HENNEQUIN (Mme) : 236.
 HENRION : 450.
 HERBEAUX : 332.
 HERDUIN : 90, 186, 257, 470, 475.
 HÉRICOURT (Section d') : 310.
 HÉRIMONCOURT (Section d') : 167.
 HÉROLD (A.-F.), vice-président de la Ligue : 250; — *Victor Basch*, 509-510. — Voir BUREAU, COMITÉ CENTRAL, COMITÉ CENTRAL, MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE, *passim*; — *Lucien Herr*, 264.
 HERR (Lucien), membre honoraire du Comité Central : *Nécrologie* (A.-F. HÉROLD), 264.
 HERRIOT (Edouard), membre du Comité Central : Succède à M. Anatole France, 498; — Demande de radiation, 567.
 HERVÉ : 450.
 HESDIN (Section de) : 479, 527.
 HEVRIEUX (Section de) : 117.
 HÈRES-SUR-AMBY (Section de) : 45.
 HIERSAC (Section de) : 431, 502.
 HIRSON (Section d') : 117, 238, 357.
 HONGRIE (Faux-monnayeurs), 113. — Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions), LIGUE INTERNATIONALE.
 HOUILLES (Section de) : 310.
 HOULETTE (Section de) : 334, 357, 527.
 HUDA (Héari-Louis), 476.
 « HUMANITÉ » (L') : 518.
 HUNEL (Mme) : 548.
 HUSSEAN DEY (Section de) : 161.
 HYGIÈNE (Interventions) :
Divers : Absinthe (Succédané de l') : 546.

I

ILE D'ELLE (Section de l') : 117.
 ILE D'YEU (Section de l') : 45.
 ÎLE-ET-VILAINE (Fédération d') : 237.
 IMPÔTS : L'égalité devant l'impôt, 67; — Devoir fiscal, 239. — Voir FINANCES (Interventions), FRAUDE, CONTRIBUTIONS.
 INCOMPATIBILITÉS, Voir COMITÉ CENTRAL (Divers), CUMUL.
 INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE : 521.
 INDES FRANÇAISES : V. COLONIES (Interventions).
 INDIGÈNES : Voir ALGÉRIE, AFRIQUE DU NORD, COLONIES (Interventions), MADAGASCAR.
 INDOCHINE : *L'avenir de l'Indochine* (VARENNE), 128; — Visite de M. A. Varenne, 516; — Lettre de M. Varenne, 521; — Droit d'association, 521. Voir COLONIES (Interventions), CORRESPONDANCE.
 INFIRMIÈRES MILITAIRES : 449.
 INSOUISÉS POLONAIS : 254.
 INSTITUTEURS : Circulaire de Monzie, 13, 113; — Détachés en Tunisie, 234; — 518.
 INSTRUCTION PUBLIQUE (Interventions) :
Alsace-Lorraine : Enseignement du français, 475.
Droits des fonctionnaires : Instituteurs retraités, 139; — Lorient, 232; — Blandet, 236; — Bouillard, 237; — Geima, 237; — Ville (M. et Mme), 237; — Planel-Arnoux, 282; — Bailly (Mlle), 282; — Blandin (Mme), 332; — Champagne, 477; — Lang, 477; — Quintini, 477; — Peland, 501; — Chatelard (Mme), 501; — Fiancet, 548; — Dubrège (Mme), 548; — Tronche (Mme), 571; — Barthes (Mme), 571; — Flamin, 585.
Réforme de l'enseignement : L'organisation démocratique de l'enseignement, 41;
Tunisie : Instituteurs détachés (Retraite des), 234.
Divers : Délégués cantonaux, 139; — Pour l'instruction obligatoire des aveugles et des sourds-muets, 191; — Saint-Etienne (Grève de 24 heures), 24; — Jaurès dans les écoles, 234; — Camdessus (Mme), 403; — Loire-Inférieure (École

laïque), 475; — Parent, 477; — Jacotin (Mlle), 500.
 INTÉRIEUR (Interventions).
Abus policiers : Contre les brutalités de la police, 474.
Algérie : Indigènes (Service militaire), 139; — Un rapport erroné des bureaux arabes (Lalmi), 353; — Andreani (Paul), 403; — Cornavin (Enlèvement), 403; — Gros (Félix), 403; — Marty (Michel), 403; — Vente en nantissement des fonds de commerce, 404; — Azzag Ammar; — Hamma, Garau, Durbet, 449; — Youbi, 450; — Aucoucourtier Arrighi et autres, 479; — Instituteurs indigènes, 545; — Internement administratif, 545; — Kalhed (Emir), 546; — Recrutement des indigènes, 585.
Chemins : Bezine, 19.
Droits des étrangers : Taponnier, 19; — Schwarcz, 19; — Eberlé, 19; — Rosenfeld, 19; — Dobeksi, 43; — Koerperich, 67; — Corsi, 67; — Loewy, 67; — Sail, 90; — Stomach, 115; — La naturalisation des étrangers, 138; — Tihanyi, 140; — Pour Luigi Campolongo, 191; — Talmud, 192; — Soru, 192; — Farkas, 192; — Sales, 192; — Foutermann, 192; — Halperm, 212; — Bograthen, 236; — Krieger, 237; — Grossmann, 237; — Wilsengold, 282; — Cimkin et Seliksohn, 282; Krosniewska, 308; — Galperine, 308; — Royenblum, 308; — Kopanoff, 332; — Schwartz, 332; — Bester (Samuel), 354; — Barakatuela-Moulavie, 404; — Carmine (Emilia), 404; — Sainte-Genève (ouvriers allemands), 404; — Potressof, 405; — Furnady, 477; — Michalski, 477; — Kosnick, 477; — Epelbaum, 501; — Navari, 501; — Soimonoff (Mme), 501; — Viguri, 546; — Combos, 548; — Ambartzoumiantz, 571; V. PASSEPORTS.
Droits des fonctionnaires : Poli, 67; — Bergeron, 90; — Cacheux (Mme), 140; — Commissaires de police (Syndicat des), 235; — Salles, 236; — Un rapport erroné des bureaux arabes (Lalmi), 353; — Ordonnance du 12 décembre 1924, 476; — Blanchard, 501.
Familles nombreuses : Natalité (Primes à la), 476.
Passports : Rauze (Mme), 48; — Friedmann, 192; — Poplavsky, 258; — Schulof, 282; — Lidoff (Serge), 303; — Wulfart, 405.
Divers : Absinthe (Interdiction des succédanés), 18; — Amblard (Mme), 140; — La réforme de la loi sur les aliénés, 191; — La liberté de réunion (Marseille), 192; — Les abus d'un ancien préfet (Roussel), 210; — Vote par correspondance, 211; — Invalidation de M. Rothschild, 257-354; — Ahlive, 450; — Police espagnole, 585.
 INTERPRÈTES en Cours d'Assises (Le rôle des) : 210.
 ISÈRE (Fédération de l') : 562, 549.
 ISIGNY-SUR-MER (Section de) : 261.
 ISSY-VANVES (Section de) : 407.
 ITALIE : Incidents fascistes, 14; — Italiens réfugiés en France, 185; — Faisceaux italiens, 186; — Le fascisme en Italie, 323; — Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions), LIGUE INTERNATIONALE; FASCISME.
 IVRY-SUR-SEINE (Section de) : 334.

J

J... (Affaire), 14.
 JACOB : 236.
 JACOTIN (Mlle) : 500, 565.
 JAEGLY : 477.
 JARDEAU (Section de) : 383.
 JARNAC (Section de) : 21, 214.
 JAURÈS : Jaurès dans les écoles : 334, 329.
 JEAN (Mme) : 501.
 JEANCOURT (Section de) : 357, 407.
 JEANNE D'ARC (Fête de) : 376.
 JEANTET : 258.
 JEGUN (Section de) : 357.
 JEMONT (Section de) : 383.

- JOINVILLE (Section de) : 69, 94, 310, 334, 357, 573.
 JOUGNE (Section de) : 284.
 JOUMAUX : 405.
 JOVER : 543.
 JUGE AU TRIBUNAL D'... : 566.
 JURY (Indemnité de présence), 235; — Constitution, 235.
 JUSSEY (Section de) : 310, 357.
 JUSSY (Section de) : 142.
 JUST (Henri) : 211, 403.
 JUSTH (Yvan de) : 349, 518.
 JUSTICE : *Pour la justice fiscale*, par M. ROGER PICARD, 75-82; Voir FINANCES; — Justice fiscale, 228; — Ministère, 378; — *La réforme judiciaire*, par les CONSEILS JURIDIQUES, 467-469; — Réforme judiciaire, 519.
 JUSTICE MILITAIRE : *La réforme de la justice militaire*, par les CONSEILS JURIDIQUES, 512-514. — Voir CONSEILS DE GUERRE, GUERRE (Interventions).
 JUSTICE (Interventions).
 Amnistie : Proposition de loi Gourju, 235; — Boudet, 308.
 Arrestations arbitraires : Fazilleau (Eugénie), 18; — Guevel, 90; — Spacialbelli, 140; — Contre l'extradition de 4 Espagnols, 543.
 Droits des fonctionnaires : Personnel de la colonie d'Aniane, 237; — Cardi, Tristani et Viacara, 501.
 Grâces : Dieudonné, 42, 212; — Larcher, 90; — Chantecaille, 139; — Gaonach et Le Reste, 308; — Dieudonné, 450; — Gugnon, 477; — Rohant (Mme), 501.
 Loyers : Guais, 450.
 Naturalisations : La naturalisation des étrangers, 138; — Simon, 140; — Miot, 212; — Grunberg, 230; — Naturalisations, 476.
 Réhabilitations : Pétry, 17; — Strimelle, 66; — Durand (Jules), 212; — Herduin et Millant 257.
 Régime politique : Gaonach, 450.
 Revisions : Moirand, 89; — Chemin et Pillet, 90; — Herduin et Millant, 90, 473; — Courtois Gerbert, 212; — Rombeaux, 306; — Platon, 330; — Cornette, 450; — L'affaire Marchand, 404; — Motivation des arrêts de la Commission de révision, 522; — Lévy (Mardochee), 524; — L'affaire Platon, 533; — Philippe, 547.
 Divers : Gillet, 89; — Carcagne, 115; — Chauvier, 140; — Le rôle des interprètes en Cour d'assises, 210; — Jury (Indemnité de présence); — Loi sur les sociétés, 547.
 JUVISY (Section de) : 527.

K

- KAHN (Emile), agrégé de l'Université, membre du Comité Central: *Contre le fascisme*, 315-316; — *La dictature de l'argent*, 368; — *Correspondance*, 480; — *Victor Basch*, 508. Voir COMITÉ CENTRAL, *passim*.
 KALFA SALOUN : 234.
 KANNABICH : 115.
 KARIKAL (Section de) : 238, 284.
 KAROLYI (Comte) : 233.
 KAYSER (Jacques): *Paul Franck*, 456.
 KHALED (Emir) : 546.
 KENTRA (Section de) : 94, 357.
 KHENCHELA (Section de) : 261.
 KILB : 501.
 KEGLER : 405.
 KERPERRICH : 67.
 KOSNICK : 477.
 KRACHTEN : 405.
 KRAEBER (Mlle) : 306.

- KOPANEEF : 332.
 KRAEBER (Mlle) : 308.
 KROSNICWSEA : 308.

L

- L... (Affaire) : 14.
 L... (Section de) : 567.
 LA BALME (Section de) : 117, 142, 334, 586.
 LA BASTIDE-ROUAIROUX (Section de) : 334, 357.
 LABOUEYRE (Section de) : 334.
 LABRUYÈRE : 19.
 LA CHARITÉ (Section de) : 357.
 LA CIOTAT (Section de) : 94, 167.
 LA COUARDE-SUR-MER (Section de) : 284, 586.
 LA CROIX-SAINT-LEUFFROY (Section de) : 21, 261, 503.
 LA FÈRE-CHAMPENOISE (Section de) : 214.
 LA FÈRE-TERGNIER (Section de) : 238.
 LA FÈRE-BERNARD (Section de) : 239.
 LA FÈRE-GAUCHER (Section de) : 310, 550.
 LA FÈRE-MILON (Section de) : 167, 573.
 LA FÈRE-SAINT-AUBIN (Section de) : 167, 265, 527.
 LA FLECHE (Section de) : 45, 407.
 LA GARENNE-COLOMBES (Section de) : 357, 527.
 LAGNEU (Section de) : 45.
 LA GRESLE (Section de) : 167.
 LA GUERCHE (Section de) : 69.
 LA HAYE-DU-PUITS (Section de) : 310.
 LAÏCITÉ : Laïcité en péril, 329; — Catéchisme dans les écoles, 471; — Loire-Inférieure (Ecole laïque), 475; — Voir ALSACE.
 LAIGLE (Section de) : 261, 503, 573.
 LAIGNES (Section de) : 69, 94.
 LALEVADE (Section de) : 261.
 LALMI : 353.
 LA LOUPE (Section de) : 334, 357, 407.
 LAMARCHE (Section de) : 167.
 LAMASTRE (Section de) : 431, 503.
 LA MONTAGNE (Section de) : 94.
 LAMOTHE-BEUVRON (Section de) : 117.
 LAMOTHE-MONRAVEL (Section de) : 527.
 LANDAU (Section de) : 21, 167, 357, 383.
 LANG : 477.
 LANGEAC (Section de) : 586.
 LANGEAIS (Section de) : 167.
 LANGEVIN, membre du Comité Central : Manifestations contre M. Langevin, 112. — Voir COMITÉ CENTRAL, *passim*.
 LA PACAUDIÈRE (Section de) : 527.
 LAPALISSE (Section de) : 21, 117.
 LA PATACHE-POMEROL (Section de) : 69.
 LARBI (Mortet Mohamed) : 140.
 LARCHER : 90.
 LA ROCHE-BERNARD (Section de) : 21, 94.
 LA ROCHE-SUR-FORON (Section de) : 407.
 LA ROCHE-SUR-YON (Section de) : 117, 238, 357.
 LA ROCHEPOUCAULD (Section de) : 142.
 LA ROCHELLE (Section de) : 45, 262, 357, 407, 527, 573.
 LA RONDE (Section de) : 21, 285, 383.
 LASERRE : 192.
 LA TESTE (Section de) : 45, 334, 479.
 LA TOUR-DU-PIN (Section de) : 527.
 LA TREMBLADE (Section de) : 334.
 LA TRINITÉ-VICTOR (Section de) : 45, 69, 142, 238, 262, 314, 357, 403, 503, 586.
 LAURETTE (Mme) : 17.
 LAVAL (Section de) : 238, 334.
 LAVOUR (Section de) : 142, 311.
 LA VERPILLIÈRE (Section de) : 142, 285.
 LA VOULTE-SUR-RHONE (Section de) : 94, 285.
 LAZAREVITCH : 541.
 LE BOIS-D'ONGT (Section de) : 311.
 LE BOUSCAT (Section de) : 357, 586.
 LECA : 237.
 LECARDONNET : 192.
 LE CHATEAU-D'OLÉRON (Section de) : 94.
 LE CHEYLARD (Section de) : 117, 167, 285, 357, 431, 470.
 LE COUDRAY-MACOUART (Section de) : 60.
 LECTURE (Section de) : 334, 357.

LE FEVRE TIBOR : 474.
 LÉGER : 499.
 LÉGISLATION : *La législation en Alsace et Lorraine*, par LES CONSEILS JURIDIQUES DE LA LIGUE, 491.
 LE GRAND-SERRÉ (Section de) : 527.
 L'ÉGUILLE (Section de) : 245.
 LE LANGON (Section de) : 573.
 LE MANS (Section de) : 69.
 LE MÉTAYER : 236.
 LENS (Section de) : 69, 383.
 LE POUZIN (Section de) : 117.
 LE PRADET (Section de) : 167.
 LE PUY (Section de) : 262.
 LE RAINCY-VILLEMONTBLE (Section de) : 94, 285, 334, 586.
 LE RESTE : 308.
 LES ANDELYS (Section de) : 383.
 LES BORDES (Section de) : 262.
 LESCARÈNE (Section de) : 407.
 LES EGLISOTTES (Section de) : 94, 262.
 LES LILAS (Section de) : 142, 593.
 LES OLLIÈRES (Section de) : 117, 167, 263.
 LES SABLES-D'OLONNE (Section de) : 117.
 LE STER : 501.
 LES VANS (Section de) : 117.
 LE TELL (Section de) : 383.
 LETHIC : 332.
 LE THILLOT (Section de) : 45.
 LE TRÉPORT (Section de) : 285, 574.
 LEVALLOIS-PERRET (Section de) : 285, 334, 527, 574.
 LÉVÊQUE (Léon) : 18, 449.
 LÉVY (Mardochée) : 524.
 LEZAY (Section de) : 239.
 LEZIGNAN (Section de) : 45.
 L'HAY-LES-ROSES (Section de) : 142, 285, 407, 479.
 L'HERMENEAULT (Section de) : 407.
 LIANCOURT (Section de) : 262.
 LIBERTÉ : Liberté de réunion, 192 ; — Liberté du théâtre (Voir COMÉDIE-FRANÇAISE) ; — Conférence de Mme Schreiber, 471.
 LIBOURNE (Section de) : 45, 262, 527.
 LIBREVILLE (Section de) : 231.
 LIDOFF (Serge) : 308.
 LIERNAIS (Section de) : 550.
 LIGNÉ (Section de) : 586.
 LIGNY-LE-CHATEL (Section de) : 431.
 LIGUE CASTELNAU : 328.
 LIGUE FRANÇAISE DES DROITS DE L'HOMME : Parlementaires ligueurs (Réunion des), 13 ; — Reconnaissance d'utilité publique, 13, 15 ; — La Ligue et le Gouvernement, 13 ; — Congrès 1925, 13 ; — *Ce qu'est la Ligue*, par M. Henri GUERNUT, 28-32 ; — *Les étrangers à la Ligue*, par M. Paul RAPHAËL, 35-36 ; — Jeunesses de la Ligue, 63 ; — Prix Nobel, 186 ; — Insigne de la Ligue, 187 ; — Histoire de la Ligue, 187 ; — Membres non résidents du Comité Central, 186 ; — Situation générale, 206 ; — L'article 14 (Cartel de salut social), 282 ; — La Ligue et les congrégations, 301 ; — La Ligue au-dessus des partis, 306 ; — Membres non résidents du Comité Central, 88, 112, 186, 302, 327 ; — Incompatibilités, 327 ; — Ligue Castelnau, 382 ; — Militaires à la Ligue, 352, 397 ; — Film, 376 ; — Nouvelles Sections, 377 ; — Insigne, 404. — Activité de la Ligue (1925-1926), 435-443 ; — Les militaires à la Ligue, 448 ; — Sections ayant augmenté leur effectif, 451-455 ; — *La Ligue et l'Union des républicains*, par M. Louis MARTIN, 465-466 ; — Membres non résidents, 472 ; — Visites à la Ligue, 408, 472 ; — *Aux ligueurs*, par M. Victor BASCH, 507-508 ; — Faillis à la Ligue, 518 ; — Fédérations ayant augmenté leurs effectifs, 520 ; — *Périmètre Buisson à la Ligue* (A. AULARD), 532 ; — *Les étrangers à la Ligue*, 537 ; — *Aux ligueurs*, par F. BUISSON, 531. — *La Ligue au-dessus des confessions*, 561 ; — *La Ligue en Indochine*, 576 ; — Faveurs, 567 ; — Voir BUREAU, COMITÉ CENTRAL, CENTRAL, SECTIONS (A nos), etc.

LIGUE INTERNATIONALE (Réunions du Conseil) :
Séance du 28 décembre 1925 : Arménie, 188 ; — Allemagne, 188 ; — Autriche, 188 ; — Belgique, 188 ; — Bulgarie, 188 ; — Dantzig, 188 ; — Espagne, 188 ; — France, 188 ; — Géorgie, 188 ; — Hongrie, 188 ; — Italie, 188 ; — Luxembourg, 189 ; — Roumanie, 189 ; — Russie, 189 ; — Espionnage, 189 ; — Sections d'émigrés étrangers, 189 ; — Action commune, 190 ; — Appel aux pays non adhérents, 190 ; — Prochaine séance, 190 ; — Congrès de la Fédération, 190.
Séance du 2 mars 1926 : Allemagne, 232 ; — Grèce, 232 ; — Portugal, 232 ; — Guerre, 232 ; — Congrès (Organisation matérielle), 232 ; — Angleterre, 232.
Divers : 62 ; — *Une ligue aux Etats-Unis*, par M. C. BOUGLÉ, 510 ; — Lettres aux Ligues étrangères, 517.
 LIGUE INTERNATIONALE (Fédération des Ligues) :
 Allemagne : 14, 186, 231, 232 ; — Correspondance, 456 ; — 516 ; — Plainte contre M. Lehmann Russbult, 517 ; — 521 ; — 565.
 Angleterre : 11, 59, 231.
 Autriche : 230.
 Belgique : 14, 40, 190.
 Bulgarie : 87, 329.
 Espagne : *Correspondance*, 456, 518.
 France : Voir LIGUE FRANÇAISE DES DROITS DE L'HOMME.
 Grèce : 112, 231.
 Haïti : 14.
 Italie : Ordres du jour, 12, 62 ; — 87 ; — *Correspondances*, 456, 517.
 Portugal : 232.
 Roumanie : 376.
 LILLE (Section de) : 69, 112, 142, 214, 262, 285, 311, 334, 357, 479, 527, 573.
 LIPCHITZ (Mlle Jeanne) : 544.
 LIMOUSIN : 571.
 LISIEUX (Section de) : 357.
 L'ISLE-EN-DODON (Section de) : 239.
 LIVAROT (Section de) : 239, 311, 455.
 LIVRES REÇUS : 24, 48, 72, 120, 170, 194, 432, 434, 578.
 LIVRY-GARGAN (Section de) : 574.
 LOCARNO : Pacte de Locarno, 12, 13 ; — *Les accords de* Locarno, 83.
 LOCMEÛ (Section de) : 167.
 LODÈVE (Section de) : 262, 321, 550.
 LÖEWY : 67.
 LOIRE-INFÉRIEURE. Ecole laïque, 475.
 LOIRE-INFÉRIEURE (Fédération de la) : 259, 478.
 LOIRET (Fédération du) : 259.
 LOIS : Loi de 1886 (Abrogation de la), 13, 327 ; — *Lois scélérates* (Abrogation des), 90, 306 ; — *Lois du 1^{er} juillet 1901*, 402 ; — *Lois sociales*, 402 ; — *Les Lois scélérates à la Martinique*, 471 ; — *Lois sur les sociétés*, 547 ; — Voir ALSACE, LÉGISLATION, MAROC, PRÉSENCE DU CONSEIL (Interventions) ; — TRAVAIL (Interventions).
 LOIZE : 19.
 LONGINIÈRES (Section de) : 285.
 LONGJUMEAU (Section de) : 574.
 LONGWY (Section de) : 117, 214, 357, 431.
 LORIENT (Section de) : 262, 358, 407, 550.
 LORIGT : 234.
 LORRAINE : Voir ALSACE, ECOLE.
 LORRAINS NATURALISÉS : Obligations militaires, 330.
 LOUBERT (Section de) : 167, 455.
 LOUDUN (Section de) : 21.
 LOUVIERS (Section de) : 118, 285.
 LOYERS : Voir JUSTICE (Interventions).
 LUC-EN-DIOIS (Section de) : 214.
 LUCON (Section de) : 262.
 LUDWIGSHAFEN (Section de) : 45, 69, 94.
 LUMBRES (Section de) : 239.
 LUNÉVILLE (Section de) : 285, 283.
 LURE (Section de) : 285.
 LUSSAC (Section de) : 94.
 LUZARCHES (Section de) : 358, 383, 527, 550.

LUXEUIL (Section de): 311.
 LUZARCHES (Section de): 45, 334.
 LYAUTEY (Maréchal): *Au Maroc. Les origines du conflit*, 267-273; — Abd-el-Krim et Lyautey, 354.
 LYON (Section de): 69, 214, 239, 262, 285, 358, 431, 479, 503, 582.

M

MAEROUCK: 450.
 MACÉDOINE (Dobroudja, 231, 328; — Meeting, 498.
 MACON (Section de): 21, 311, 334, 503.
 MADAGASCAR: *Les revendications des indigènes*, par M. GOUTTENOIRE DE TOURY, 123-125. Voir COLONIES (Interventions), Assimilation des gradés indigènes aux gradés français, 568.
 MADÉL: 258.
 MAHÉ (Section de): 230.
 MAILLOL: 477.
 MAISON-CARRÉE (Section de): 69, 527.
 MAISONS-LAFFITE (Section de): 94, 118, 262, 285.
 MALAKOFF (Section de): 239, 311.
 MALARRHOUE: 236.
 MALAVAL: 477.
 MALÉ: 308.
 MALEIX: 450.
 MALLEVILLE (Section de): 45.
 MAMMAR: Loucif (Mme): 585.
 MANCHE (Fédération de la): 430, 572.
 MANIFESTATIONS: Cartels, 568.
 MANTHES (Section de): 407.
 MARANS (Section de): 69, 262, 383, 503.
 MARAUSSAN (Section de): 118.
 MARCEL (Maurice): 547.
 MARCHAND: *Les crimes de la guerre; L'affaire Marchand*, 464-465.
 MARCILLY-SUR-SEINE (Section de): 69, 239, 431, 479.
 MAREJANO: 524.
 MARENNES (Section de): 285.
 MAREUIL-SUR-MAULDRE (Section de): 285.
 MAREUIL-SUR-LAV (Section de): 142.
 MARILLER: 212.
 MARINE (Interventions):
Droits des fonctionnaires: Vie, 192; — Bry, 237; — Altard, 477; — Maillol, 477.
 MAROC. Origines du conflit, 13, 14, 230, 231; — Guerre du Maroc, 60; — 112; — *Pour la Paix au Maroc*, 206; — 209; — 333, 230; — 231; — 233; — *Un meeting: La paix au Maroc*, 248; — 249; — 253, 254; — *Les origines du Conflit*, un rapport du maréchal Lyautey, 262-274; — *Au Maroc*, 297-298; — 305; — Conditions de Paix, 326, 329; — Meeting, 329; — 397. Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions); AFRIQUE DU NORD. PRÉSIDENT DU CONSEIL (Interventions); GUERRE (Interventions); TANDER. — Lettre de M. Gordon Canning, 377; — Origines du Conflit, 378; — Amnistie, 378; — Sort d'Abd-el-Krim, 378; — Envoi d'officiers d'infanterie, 471; — L'écrit des écoles israélites, 521.
 MARQUISE (Section de): 230.
 MARRAKCH (Section de): 262, 311.
 MARSAIS (Section de): 142.
 MARSAULT: 115.
 MARSEILLE (Incidents de): 226.
 MARSEILLE (Section de): 142, 285, 358, 383.
 MARTIN (Louis), sénateur du Var: *La Ligue et l'Union des Républicains*, 465-466.
 MARTINDOUR (Lois scélérates): 471.
 MARTY (Michel): 404.
 MARYVIER (Section de): 334.
 MATHIEU: 43.
 MATOUR (Section de): 455.
 MAUREGAT (Section de): 21, 142, 262, 285, 550.
 MAUROBERT (Section de): 334.
 MAIMAIS: 10.
 MAURIC (Section de): 45, 142.
 MAUROV (Section de): 45.
 MAURRAS: Condamnation, 472.
 MAVENET (Section de): 94, 167, 285, 311, 358. V. TÉLÉGRAPHISTES.

MAZAMET (Section de): 21.
 MECHELER: 282.
 MÉDECINS CIVILS: 18.
 MEETINGS: *Pour la justice fiscale*, 75; — *Les accords de Locarno*, 83; — *Contre les conseils de guerre*, 85; — *Pour la paix au Maroc*, 206, 251; — *Le fascisme italien*, 323-326; — *Maroc*, 329; — *Bulgarie*, 348, 360; — *Meeting abolitionniste*, 377; — *Vente de brochures*, 498, 517; — *Macédoine*, 498; — *La justice bafouée en Roumanie*, 226; — *Contre le fascisme par la réforme parlementaire*, 280-281; — *La situation en Bulgarie*, 360; — *Contre le fascisme I. Contre le fascisme espagnol*, 445; *II. La situation en Bulgarie*, 346; — *Meeting sur la Bulgarie*, 272; — *L'esclavage dans la prostitution*, 542; — *Faut-il rester en Syrie?* 583; — *Meeting anarchiste*, 383.
 MEKNÈS (Section de): 167.
 MELLE (Section de): 550.
 MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE: 44, 48, 72, 120, 194, 218, 338, 386, 432, 458, 506, 554, 578.
 MENDE (Section de): 118, 214, 334, 358, 383, 527.
 MENTON (Section de): 70.
 MÉRIGNAC (Section de): 455, 527.
 MERMET: 115.
 MERRHEIM (Mort de M.): 13.
 MESNIL-LE-ROI (Section de): 335, 503.
 MESSAC (Section de): 383, 407.
 METZ (Section de): 142.
 MEUSE (Fédération de la): 283.
 MEYER: 115.
 MÉZÉRIAT (Section de): 21, 503.
 MÉZIDON (Section de): 142, 167, 586.
 MÉZIÈRES (Section de): 215, 358, 503.
 MICHALSKI: 477.
 MICHAUD: 378.
 MIGRON (Section de): 94.
 MILHAUD (Maurice), président de la Section de Genève: *Le droit aux Vacances*, 219-221; — *La réconciliation franco-allemande*, 444.
 MILIANA (Section de): 285.
 MILITAIRES: Militaires à la Ligue, 348, 397; — Cimetière des soldats français à Berlin, 501. Voir GUERRE (Interventions); JUSTICE MILITAIRE; MAROC; PENSIONS (Interventions).
 MILLANT: 90, 186, 257, 479, 473.
 MILLER: 19.
 MIOS (Section de): 45.
 MIOT: 212.
 MIRABEL-PIÉGON (Section de): 142, 574.
 MIRAMBEAU (Section de): 70, 95.
 MIRANDE (Section de): 335.
 MIRBEAU (Section de): 168.
 MIRBOURD (Section de): 527.
 MIRBEL (Section de): 527.
 MIRKINE-GUETZLIVICH (B.), secrétaire général de la Ligue russe: *Les Droits de l'Homme en Russie soviétique*, 459-464.
 MOIRANE (Section de): 95, 383.
 MOIRAND: 89, 475.
 MONCEAU-LE-NEUF (Section de): 335, 574.
 MONESTIES (Section de): 358.
 MONTAGNI (Section de): 262, 527.
 MONTAIGU (Section de): 211.
 MONTARGIS (Section de): 21, 385, 407, 527.
 MONTATAIRE (Section de): 262, 503.
 MONTBÉLIARD (Section de): 45, 262.
 MONTFERRIÈRES MINES (Section de): 285, 455.
 MONT-DE-MARSAN (Section de): 95, 242, 335, 528, 587.
 MONDIER (Section de): 283, 550.
 MONTLIMAR (Section de): 142, 458.
 MONTFONDRE (Section de): 70, 528.
 MONTFORT-LE-ROUQU (Section de): 118.
 MONTIGNY-EN-ARROUJAIS (Section de): 479.
 MONTMILLERS (Section de): 285.
 MONTMORON (Section de): 118, 239; — Comité de pro-
 vacande, 228.
 MONTMORON (Section de): 142, 215, 383.
 MONTMÉRYAN (Section de): 289.
 MONTMIRAIL (Section de): 285, 503.
 MONTMOREAU (Section de): 262, 311, 503.

MONTMORENCY (Section de): 528.
 MONPONT-SUR-L'ISLE (Section de): 142, 479.
 MONTREUIL-BELLAY (Section de): 188, 285, 358, 476, 587.
 MONTREUIL-SUR-MER (Section de): 118, 383, 328.
 MONTRICHARD (Section de): 118, 587.
 MONTSAUCHE (Section de): 239.
 MONTBOULT (Section de): 45, 239, 262, 431.
 MORBIHAN (Fédération du): 572.
 MOREUIL (Section de): 528.
 MORESTEL (Section de): 335.
 MORLAIX (Section de): 79, 142.
 MORCENX (Section de): 46.
 MORTAGNE-SUR-GIRONDE (Section de): 285.
 MORTET (Mohamed): 477.
 MOSTAGANEM (Section de): 118.
 MOTIVATION des arrêts de la Commission de révision, 522.
 MOUCHAMPS (Section de): 335.
 MOULIN-ROUGE (Sketch du): 541.
 MOULINS (Section de): 21, 118, 335.
 MOULINS-ENGLBERT (Section de): 118, 311.
 MOURRET: 139.
 MOURMELON-LE-PETIT (Section de): 262.
 MOUZE (Section de): 574.
 MOUY (Section de): 22, 70, 335.
 MUGRON (Section de): 262, 358.
 MULHOUSE (Section de): 70, 118; — *L'école interconfessionnelle*, 109.
 MUNSTER (Section de): 22, 142, 558, 587.
 MURAT (Section de): 311, 335, 593.
 MURET (Section de): 70, 239, 335.

N

NANCY (Section de): 383.
 NANTERRE (Section de): 239, 358.
 NANTES (Section de): 95.
 NATALITÉ (Primes à la): 209, 476.
 NATURALISATIONS: 471. Voir COLONIES (Interventions); JUSTICE (Interventions).
 NAUROY (Section de): 142, 239, 311, 574.
 NAVARRO: 501.
 NÉCROLOGIE: *Emile Pignot*, 190; — *Lucien Herr* A. F. HÉROLD, 264; — *Edmond Massonneau* (Alfred WESTPHAL), 288; — *Paul Franck* (J. KAYSER), 456.
 N'GOKO-SANGHA: 332.
 N'GUYEN-AN-NINH: 544.
 NESLE (Section de): 285, 358, 574.
 NEUFCHÂTEL (Section de): 22.
 NEUFCHÂTEL-EN-BRAY (Section de): 168.
 NEULLY-SAINT-FRONT (Section de): 358.
 NEUSTADT (Section de): 358.
 NEUVES-MAISONS (Section de): 215.
 NEUVICQ-MONTGUYON (Section de): 262, 286, 574.
 NEVERS (Section de): 262.
 NICARAGUA: 541.
 NICE (Section de): 358, 528; — 566.
 NIEUL-SUR-MER (Section de): 335.
 NIÈVRE (Fédération de la): 572.
 NIMES (Section de): 239.
 NOAILLES (Section de): 22, 46, 95, 358.
 NOISY-LE-GRAND (Section de): 286.
 NOISY-LE-SEC (Section de): 286, 587.
 NOLTING: 405.
 NOMAIN (Section de): 383.
 NORD (Fédération du): 478.
 NOYALES (Section de): 262.
 NOYALES-SUR-MER (Section de): 70, 383.
 NUITS-SAINT-GEORGES (Section de): 143.

O

OBJECTION DE CONSCIENCE: 39, 59, 227, 302; — *Ordre du jour de Bierville*, 448. Voir CORCOËS, PIOCH, ROUQUÈS.
 OLIVET (Section d'): 95, 262, 574.
 OLIVIER (M.): 501.
 OLORON (Section d'): 335.

ORAN (Section d'): 286.
 ORAN (Fédération d'): 283.
 ORANGE (Section d'): 46, 70, 142, 239, 286, 358, 407, 431, 593.

ORDRES DU JOUR (Nos): *Pour les assurances sociales*, 113; — *Le fascisme en Roumanie*, 13; — *Le cumul des parlementaires*, 59; — *En Roumanie*, 62; — *Droit de l'enfant*, 62; — *Pour le général Sarraïl*, 88; — *La suppression des conseils de guerre*, 88; — *Les faux-monnayeurs hongrois*, 113; — *La situation en Bulgarie*, 131, 228, 360; — *Justice fiscale*, 131; — *Déclaration fiscale des parlementaires*, 163; — *Les Italiens réfugiés*, 185; — *En Géorgie*, 188; — *En Roumanie*, 189; — *Contre l'espionnage*, 189; — *Pour la paix au Maroc*, 206; — *Les conseils de guerre*, 208; — *L'affaire Sarraïl*, 209; — *En Bulgarie*, 228; — *Contre le fascisme par la réforme parlementaire*, 281; — *L'objection de conscience*, 308; — *La paix au Maroc*, 326; — *L'affaire Torres*, 328; — *L'affaire Vagi*, 328; — *La Fête de Jeanne d'Arc*, 376; — *L'affaire Prenant*, 376; — *Pour les assurances sociales*, 380; — *Primo de Rivera à Paris*, 397; — *Contre les pleins pouvoirs*, 397; — *Contre le fascisme en Italie*, 416; — *Pour la liberté du peuple arménien*, 416; — *Pour la Géorgie opprimée*, 416; — *Contre la dictature en Haïti*, 416; — *La question du Dodécamnèse*, 416; — *Le statut des émigrés*, 416; — *Les Etats-Unis d'Europe*, 429; — *Contre le fascisme*, 429; — *La Réforme judiciaire*, 460; — *Les lois séculaires à la Martinique*, 471; — *Contre le fascisme italien*, 497; — *Espagnols arrêtés*, 498; — *L'esclavage dans la prostitution*, 542; — *Au Nicaragua*, 541.

ORIGNY-SAINTE-BENOITE (Section d'): 239.
 ORLÉANS (Section d'): 528.
 ORNE (Fédération de l'): 309.
 ORPHELINS: Voir PENSIONS (Interventions).

P

P. T. T. (Interventions):
Droits des Fonctionnaires: *Violette*, 90; — *Marsault*, 115; — *Vernède* (Mme), 212; — *Delaunoy* (Mme), 212; — *Beaufils*, 258; — *Sénéchal*, 332; — *Delaporte*, 332; — *Gérin* (Mme), 405; — *Joumaux*, 405; — *Chaffin* (Mme), 477; — *Prépagnot*, 477; — *Florimond* (Mme), 524; — *Gros* (Félix), 547; — *Demolice*, 571. Voir GUERRE (Interventions).
Télégraphistes de Mayence: Voir GUERRE (Interventions).
Divers: Bureau du XVIII^e arrondissement, 237.
 PACTES: Voir LOCARNO.
 PAILLÉRON: 236.
 PAINLEVÉ (Paul), membre du Comité Central: *Demande d'audience*, 111; — *Audience*, 328. Voir COMITÉ CENTRAL, *passim*.
 PAIX: *Mémoires de lord Grey*, 186, 471; — *Congrès de Genève*, 378; — *Propositions américaines*, 401; — *La réconciliation franco-allemande*, par M. Maurice MILHAUD, 444. Voir PACTES, DÉARMEMENT, MAROC, CONGRÈS, SOCIÉTÉ DES NATIONS.
 PANAIT ISTRATI: *En Roumanie; La dictature bratianiste*, 51-54.
 PAMPROUX (Section de): 311, 455.
 PANTIN (Section de): 239, 528.
 PARAMÉ (Section de): 262.
 PARENT: 477.
 PARIS (Sections de):
I^{er} arrondissement: 143, 262, 587.
III^e arrondissement: 70, 118, 215, 335, 358, 383, 384, 432, 574.
IV^e arrondissement: 46, 70, 239, 328, 587.
V^e arrondissement: 70, 239, 311, 358.
VI^e arrondissement: 46, 62, 95, 143, 239, 263, 317, 407, 528.
VII^e arrondissement: 22, 46, 95, 108, 286, 311, 335, 523.
VIII^e arrondissement: 286.

- IX arrondissement** : 22, 46, 215, 263, 432, 587.
X^e arrondissement : 95, 118, 215, 263, 335, 358, 383, 432, 479, 559, 574.
XI^e arrondissement : 22, 70, 118, 168, 215, 286, 358, 470, 528, 587.
XII^e arrondissement : 95, 286.
XIII^e arrondissement : 22, 46, 118, 215, 239, 263, 286, 334, 358, 550.
XIV^e arrondissement : 168, 239, 528.
XV^e arrondissement : 143, 215, 263, 286, 311, 336, 286, 336, 358, 550.
XVI^e arrondissement : 215, 383, 455, 480, 528, 550, 574.
XVII^e arrondissement : 46, 95, 118, 143, 168, 240, 263, 286, 311, 359, 528, 550, 587.
XIX^e arrondissement : 46, 95, 263, 311, 335, 359, 407, 483, 574.
- PARLEMENTAIRES** : Ligueurs, 13, 584; — Cumul, 38, 59, 231; — *Déclaration fiscale*, 165; — *Les méthodes parlementaires et le problème financier*, par M. Roger PICARD, 250-252; — *Contre le fascisme par les réformes parlementaires*, 280-281. — Voir INDEMNITÉ.
- PARTHENAY** (Section de) : 311.
PAS-DE-CALAIS (Fédération du) : 259, 333, 406, 525.
PASSEPORTS : Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions), INTÉRIEUR (Interventions).
PAULHAN (Section de) : 70
PÉCY (Section de) : 359.
PELAND : 501.
PENNE (Section de) : 143.
PENSIONS (Interventions):
Droits des ascendants : Baudet, 308; — Vincentelli, 405; — Blandin, 405; — Teller (Mme), 477; — Malaval (Mme), 477; — Blandin, 43; — Degrave, 237; — André, 237; — Cordelier, 236; — Hennequin, 236; — Jean (Mme), 501; — Le Ster, 501.
Droits des réformés : Gillot, 258; — Pinon, 308; — Blouet, 308; — Telliez, 332; — Kogler, 405; — Proutcaud (Mlle), 405; — Feraud, 405; — Maleix, 450; — Mabrouk, 450; — Dambrun (Jean), 477; — Gillot, 477; — Charton, 477; — Roussel, 43; — Boy, 236; — Brémond, 501; — Boudoin, 524; — Puissauve, 524; — Zouoini, 524; — Deniaïoff, 571.
Droits des retraités : Loize, 19; — Desportes, 43; — Gèle 571.
Orphelins de guerre : Marcel (Maurice), 547.
Veuves de guerre : Beaudet 803, — Audet, 332; — Herbeaux, 332; — Velain, 405; — Coulon, 405; — Durand (Mme), 477; — Dunand (Mme), 43; — Pichon (Mme), 524; — Strimelle, 548; — Bensi-mon, 585; — Mammarr Loucif, 585.
- PERCIN** (Général) : 14, 164, 185, 228.
PÉRICARD (Jacques), président de la Ligue des D. R. A. C. : *Le fascisme clérical*, 36-57.
PÉRIGUEUX (Section de) : 46, 70, 311.
PÉRONNE (Section de) : 143, 550.
PERREUIL (Section de) : 46.
PERTUIS (Section de) : 311, 383.
PETLIOURA : 522.
PÉTRY (Jean) : 17.
PHAN-BOL-CHAN : 282.
PHAN CHAU TRINH : *Un lettré annamite. Phan Chau Trinh*, par le commandant Jules ROUX, 195-198; — *Correspondance* (A.-E. BABUT), 259.
- PHILIPPE** (Antoine), 547.
PICARD (Roger), agrégé des Facultés de Droit, membre du Comité Central : *Pour la justice fiscale* 75-82; — *Les méthodes parlementaires et le problème financier*, 250-252; — *Comment sauver le franc?*, 274; — *Pour le Congrès de Metz: Les étrangers en France*, 369-375. Voir CONGRÈS INTERNATIONAL, COMITÉ CENTRAL, MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE, *passim*.
- PICHON** (Marie) : 524.
PIERRE (Albert) : 568.
PIGNOT (Emile) : Nécrologie, 188; — Mort, 231.
PILLET : 90.
PINON : 308.
- PIOCH** (Georges) : *Pour les objecteurs de conscience*, 10.
PIPRIC (Section de) : 240, 480.
PIQUEMAL : 540.
PISANY (Section de) : 46, 95.
PITHIVIERS (Section de) : 118, 383.
PLANEL-ARNOUX : 282.
PLANTRE : 524.
PLATON (Dr) : *L'affaire Platon*, 64, 186; — Brochure Platon, 257; — *Une intervention de la Ligue: L'affaire Platon*, 317-323; — 402; — *L'affaire Platon*, 533-535; — Contributions, 566.
PLEURTUIT (Section de) : 22, 263.
PLOMON (Section de) : 22.
POINTE-NOIRE (Section de) : 408, 574.
POITIERS (Section de) : 240, 286.
POLEMÉQUE : 112; *L'Humanité*, 185.
POLICE : Abus policiers. Voir INTÉRIEUR (Interventions).
POLOGNE : Détenus politiques, 13; — Meurtres de communistes, 13; — 86.
POLONAIS : Cartes d'identité, 14; — Insoumis, 254.
PONT-D'AIN (Section de) : 528.
PONDAURAT (Section de) : 95.
PONS (Section de) : 95, 240, 286.
PONT-AUDEMER (Section de) : 359, 587.
PONT-A-VENDIN (Section de) : 240.
PONTIVY (Section de) : 142, 263, 335, 503.
PONTORSON (Section de) : 263, 574.
POPLAVSKY : 258.
PORT-BAIL (Section de) : 335.
PORTES-LES-VALENCE (Section de) : 70, 286.
PORT-MARLY (Section de) : 528, 587.
PORT-SAÏD (Section de) : 118, 286.
PORT-SAINTE-MARIE (Section de) : 480.
PORT-VENDRES (Section de) : 168, 335, 550.
POTIER : 236.
POTRÉSSOF : 405.
POUR LE COMBAT : Au Maroc, 297-296.
POUVOIRS (Plains) : 397.
POUZAGES (Section de) : 286.
PRADES (Section de) : 311.
PREIGNAC (Section de) : 550.
PRENANT : 376.
PRÉPOGNOT : 477.
PRÉSIDENCE DU CONSEIL (Interventions):
Alsace : Jury (Constitution du), 235; — La Ligue au-dessus des partis, 306; — Répression des menées autonomistes, 523; — Pour les réfugiés politiques, 523.
Droits des étrangers : Roy (Manabendra Nath), 18; — Russes (Le statut des émigrés), 235.
Maroc : *Les conditions de la paix*, 41, 114.
Lois scélérates : Abrogation, 306.
Rhénanie : Fonctionnaires détachés en Rhénanie, 42.
PRESOULE GUERANDAISE (Section de la) : 168, 286.
PRIVAS (Section de) : 46, 70, 118, 286, 550.
PROSTITUTION : Fédération abolitionniste, 470; — L'esclavage dans la prostitution, 542. Voir ABOLITIONNISTE.
PROUTAUD : 405.
PROVENCHÈRES-SUR-FAVE (Section de) : 215, 311.
PROVINS (Section de) : 22, 46, 95, 239, 240, 359, 455.
PUMOISSON (Section de) : 335, 550.
PUISSEAU (Section de) : 46, 215.
PUISSAUVE : 524.
PUY-GUILLAUME (Section de) : 143.
PUY-L'ÉVÈQUE (Section de) : 587.
PUYOO (Section de) : 143.
PUYRAVAULT (Section de) : 143.
PYRÉNÉES-ORIENTALES (Fédération des) : 525.
- QUESTION DU MOIS** (La) : Questions du mois, 186; — Associations et Congrégations, 298, 455; — Incompatibilités, 379; — Le mouvement autonomiste en Alsace, 397; — Faut-il rester en Syrie, 497; — 524; — La campagne contre l'école laïque, 552.
QUESTIONS ÉCRITES : 186.
QUILLAN (Section de) : 455.
QUIMPER (Section de) : 550.
QUIMPERLÉ (Section de) : 286, 550.

R

R... : 501.
 R... , aiguilleur : 568.
 RABASTENS (Section de) : 384.
 RABAT (Section de) : 203, 311.
 RABINOVICZ : 495.
 RAGUI : 501.
 RAKOSI : 13.
 RAKOVSKY (Mme A.) : *A propos de l'enfance russe*, 575.
 RAMBOUILLET (Section de) : 70, 240.
 RAPHAËL (Paul) : *Les étrangers à la Ligue*, 35-36.
 RAUZE (Mme) : 43.
 RÉAU : Interdiction de la vente des *Crimes des conseils de guerre*, 499.
 RECEVEURS BURALISTES : 565.
 REDON (Section de) : 95, 286.
 RÉFORME ÉLECTORALE : 345.
 RÉFORME JUDICIAIRE : Voir JUSTICE (Interventions).
 RÉFORMÉS : Voir PENSIONS (Interventions).
 RÉFUGIÉS POLITIQUES : 67, 526, 544.
 REIMS (Section de) : 359.
 RÉGIME POLITIQUE : Voir JUSTICE (Interventions).
 RÉGIONALISME : 517.
 RÉGIONS LIBÉRÉES (Interventions) :
Alsace-Lorraine : Strasbourg (Service des dommages de guerre), 235, 548.
Dommages de guerre : Grandin, 43 ; — Boitte, 90 ; — Champagne, 115 ; — Couvreur, 115 ; — Haraucourt (Habitants d'), 140 ; — Couthier-Lechantre, 192 ; — Vœux du Congrès de la Rochelle, 236 ; — Potier, 236 ; — Roques, 236 ; — Tocut-Schneider, 237 ; — Enjolet, 477 ; — Frais supplémentaires pour produits finis, 404 ; — Rousselle, 501 ; — Hunel (Mme), 548.
Droits des fonctionnaires : Kilb, 501.
 RÉHABILITATION : Conseils de guerre, 471. Voir JUSTICE (Interventions) ; — Six réhabilitations, 583.
 RÉMALARD (Section de) : 263, 335.
 RÉMY : 212.
 RÉPUBLIQUE SUPRANATIONALE : *La République supranationale*, par MM. F. BUISSON et H.-L. FOLLIN, 33-34.
 REQUISTA (Section de) : 587.
 RETRAITÉS : Voir PENSIONS (Interventions), TRAVAIL (Interventions).
 REVISION : Voir RÉHABILITATIONS, JUSTICE (Interventions), GUERRE (Interventions).
 RHÉNANE : Gaspillages, 112, 330 ; — Télégraphistes, 230. Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions), GUERRE (Interventions), PRÉSIDENT DU CONSEIL (Interventions).
 RHÉNANE (Fédération de) : 237, 309, 549.
 HAUT-RHIN (Fédération de) : 355.
 RIEUPEYROUX (Section de) : 168.
 RIGNAC (Section de) : 215, 503.
 RION-DES-LANDES (Section de) : 335.
 RIVAUT : 501.
 ROANNE (Section de) : 46, 143, 263, 550.
 ROBEZ (Section de) : 47, 70, 143, 359, 504.
 ROHANT (Mme) : 501.
 ROMAINVILLE (Section de) : 47, 118, 240, 263, 311, 384, 504.
 ROMANS-BOURG-DE-PEACE (Section de) : 143.
 ROMBEAUX : 306.
 ROMILLY (Section de) : 143, 286.
 ROMORANTIN (Section de) : 95.
 ROQUEBILIÈRE (Section de) : 550.
 ROQUEBRUNE (Section de) : 263.
 ROQUEMAURE (Section de) : 143.
 ROQUES : 236.
 ROSENFELD : 19.
 ROSIÈRES (Section de) : 70, 118, 240, 359, 504, 587.
 ROSNY-SOUS-BOIS (Section de) : 70, 95, 240, 311.
 ROSPORDEN (Section de) : 95, 550.
 ROTHSCHILD (de) : 257, 320, 354.
 ROUBAIX (Section de) : 22, 119, 240, 311, 335, 384, 550, 574.
 ROUELLE : 582.
 ROUILLAC (Section de) : 286.

ROUMANIE : 13 ; — *En Roumanie* : I. *La dictature bratniste*, par M. PANAIT ISTRATI, 51-54 ; II. *Le procès de Kichineu*, par M. H. TORRES, 55-57 ; — 62, 63 ; — 112 ; — 187 ; — La Justice batouée en Roumanie, 226. Voir FASCISME.

ROUQUÈS (Amédée), membre du Comité Central : *L'objection de conscience*, 58. Voir COMITÉ CENTRAL, *passim*.

ROUSSEL : 43.

ROUSSINES (Section de) : 286, 455.

ROUSSEL, ancien préfet de l'Aisne : 210.

ROUSSELLE : 501.

ROUX (Commandant Jules) : *Un lettré amianite* : Phan Chau Trinh, 195-198.

ROY (Manabendra) : 18.

ROYAN (Section de) : 550.

ROYE (Section de) : 22, 143, 574.

ROYENBLUM : 308.

RUBIO : 192.

RUCART (Marc), membre du Comité Central : *Les assurances sociales* : 316. Voir COMITÉ CENTRAL, *passim*.

RUFFEC (Section de) : 215, 240.

RUSSES : Statut des émigrés, 235.

RUSSIE : *Les droits de l'Homme en Russie soviétique*, par M. MIRKINE-GUETZÉVITCH, 459-464. Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions), LIGUE INTERNATIONALE, CORRESPONDANCE.

S

SABLÉ (Section de) : 286.

SACCO : 352, 376, 449, 496.

SAFI (Section de) : 286.

SAIGNES (Section de) : 286, 335, 359, 550.

SAIGON (Section de) : 230, 263, 335, 504.

SAIL : 90.

SAILLY-LIBEAUCOURT (Section de) : 504.

SAINT-ÉTIENNE (Grève de 24 heures) : 211.

SAINTE-GENEVIÈVE (Ouvriers allemands) : 404.

SAINTE-MARIE (Droits des indigènes) : 233.

SALERS (Section de) : 336.

SALÈS : 192.

SALLES : 236.

SALON (Section de) : 22.

SANCERRE (Section de) : 71, 359.

SANCTIONS (Demandes de) : 567.

SANNOIS (Section de) : 71, 143, 504, 551, 583.

SARTHE (Fédération de la) : 572.

HAUTE-SAONE (Fédération de) : 549.

SAONE-ET-LOIRE (Fédération de) : 549.

SARCELLE (Section de) : 551.

SARRAIL (Général), membre du Comité Central : *Ordres du jour*, 88, 209 ; — 112 ; — *Démission*, 358, 582.

SARRAS (Section de) : 143.

SARTROUVILLE (Section de) : 207, 304, 551, 574.

SAUJON (Section de) : 71.

SAULIEU (Section de) : 47, 168, 287.

SAVOIE (Fédération de) : 549.

SAUMUR (Section de) : 240, 287.

SAUXILANGES (Section de) : 551.

SAUZÉ-VAUSSAIS (Section de) : 168, 263.

SAVENAY (Section de) : 143, 384.

SAVERDAN (Section de) : 22, 287, 504.

SCEAUX (Section de) : 240.

SCHREIBER (Conférence de Mme) : 471.

SCHIKLOF : 282.

SCHULTZ : 231.

SCHWARTZ : 19.

SCHWARTZ : 332.

SECTIONS (A nos) : Demandes d'interventions, 46 ; — La Ligue en 1925, 50 ; — La réforme parlementaire et constitutionnelle 43, 61 ; — Echange d'Étudiants, 87 ; — Acquisition d'immeubles, 144 ; — Un exemple à imiter 187 ; — La Ligue et les Congrégations, 301 ; — La réforme des Conseils de guerre, 305, 400 ; — A propos de lettres personnelles, 400 ; — A propos de visites, 403 ; — L'insigne de la Ligue, 405 ; — Tenez-nous au courant, 542 ; — Cor-

- res pondance du président, 549; — Congrès de la Rochelle, 552; — Délégués au Congrès, 552; — Des réunions, s. v. p., 588.
- SECTIONS (Ordres du jour)**: Publication, 505.
- SÉZÉ** (Section de): 47, 119, 263, 287, 384, 574.
- SEGRÉ** (Section de): 551.
- SEINE (Fédération de la)**: 93, 185, 237, 283, 355, 502, 525, 583.
- SEINE-ET-MARNE (Fédération de)**: 141, 406.
- SEINE-ET-OISE (Fédération de)**: 406.
- SEINE-INFÉRIEURE (Fédération de la)**: 355.
- SELIKSOHN**: 282.
- SEMUR (Section de)**: 263, 287.
- SÉNAT: Les pouvoirs du Sénat en France et à l'Étranger**, par A. AULARD, 3-6.
- SÉNECHAL**: 332.
- SENS (Section de)**: 47, 144, 263, 287, 312, 359, 432, 504, 551.
- SERDINYA (Section de)**: 551.
- SERQUIGNY (Section de)**: 71, 263.
- SERMENT DE FIDÉLITÉ**: 567.
- SÉRY-LES-MÉZIÈRES (Section de)**: 22, 95, 359, 408.
- SERVICE MILITAIRE: Voir OBJECTION DE CONSCIENCE.**
- SETTAT (Section de)**: 287.
- SEURRE (Section de)**: 263.
- SEVRAN (Section de)**: 408.
- SIDI-BEL-ABBÉS (Section de)**: 287.
- SIGNY-LE-PETIT (Section de)**: 168, 551.
- SIGOGNE (Section de)**: 574.
- SIMON**: 140.
- SISTERON (Section de)**: 71, 336, 359, 551.
- SIGIER**: 192.
- SITUATION FINANCIÈRE**: 470; — Rapport de la Commission de contrôle, 409.
- SITUATION MENSUELLE**: 43, 90, 164, 190, 242, 338, 386, 524.
- SOCIÉTÉ DES NATIONS: Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions).**
- SOIMONOFF**: 501.
- SOISY (Section de)**: 287, 551.
- SOMME (Fédération de la)**: 283, 355, 525.
- SORNIN**: 237.
- SORU**: 192.
- SOSPÈL (Section de)**: 71, 96, 432.
- SOTTEVILLE (Section de)**: 71, 287, 336, 384, 551.
- SOUAIN (Fusillés de): Conseils de guerre**, 471.
- SOUR-ARRAS (Section de)**: 264.
- SOURS-MUETS: Instruction obligatoire**, 189.
- SOUSCRIPTIONS (Nos)**: 23, 120, 168, 548, 569, 581.
- SPACCIABELLI**: 140.
- STATUTS**: 377; — Article, 12, 520.
- STRASBOURG (Section de)**: 215, 287, 336.
- STEG, résident général au Maroc: Visite**, 12.
- STOECKLIN (Paul de): L'autre danger du fascisme**, 129-130.
- STOMACK**: 115.
- STRASBOURG (Service des dommages de guerre)**: 235, 548.
- STRIMELLE**: 66, 186; — *Les crimes de la guerre: L'affaire Strimelle*, 201-205; — 231, 432; — 548.
- SULLY (Section de)**: 144, 359.
- SURESNES (Section de)**: 22, 336, 359, 574.
- SURPÈTE (Fonctionnaires de la)**: 233.
- SUXE**: 192.
- SUZE-LA-ROUSSE (Section de)**: 216.
- SYRIE**: 62, 187; — *La question syrienne*, 243-247, 256; — Le mandat français, 331; — Correspondances militaires, 332; — *Faut-il rester en Syrie*, par M. E. BESNARD, 492-495; — Question du mois, 497-521. Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions); — Réunion, 564; — Un meeting, 584.
- SAINTE-AMAND (Section de)**: 22.
- SAINTE-ANDRÉ-DE-CUBZAC (Section de)**: 144, 263, 311, 359.
- SAINTE-ANDRÉ-DE-L'ÈURE (Section de)**: 551.
- SAINTE-ANTOINE (Section de)**: 587.
- SAINTE-ASTIER (Section de)**: 71, 311.
- SAINTE-BONNET-CHAPEAUROUX (Section de)**: 335, 551.
- SAINTE-BONNET-TRONÇAIS (Section de)**: 47, 119, 287.
- SAINTE-BRIEUC (Section de)**: 574.
- SAINTE-CHAMOND (Section de)**: 240, 287.
- SAINTE-CLAUDE (Section de)**: 287, 335, 432, 504.
- SAINTE-CLOUD (Section de)**: 350.
- SAINTE-CYR-L'ÉCOLE (Section de)**: 408.
- SAINTE-DENIS (Section de)**: 287, 311, 587.
- SAINTE-DENIS-LA RÉUNION (Section de)**: 408.
- SAINTE-DIÉ (Section de)**: 22.
- SAINTE-ÉTIENNE (Section de)**: 574.
- SAINTE-EVROULT-NOTRE-DAME-DES-BOIS (Section de)**: 47.
- SAINTE-FIRMIN (Section de)**: 287.
- SAINTE-FONS (Section de)**: 96, 237, 359.
- SAINTE-FORT (Section de)**: 71.
- SAINTE-FRONT (Section de)**: 504.
- SAINTE-GAUDENS (Section de)**: 47.
- SAINTE-GENIS-DE-SANTONGE (Section de)**: 71.
- SAINTE-GEORGES-DU-ROSAY (Section de)**: 22.
- SAINTE-GERMAIN (Section de)**: 312.
- SAINTE-GILLES (Section de)**: 551.
- SAINTE-HILAIRE-LA-PALUD (Section de)**: 47, 240, 312, 551.
- SAINTE-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE (Section de)**: 587.
- SAINTE-HIPPOLYTE (Section de)**: 312, 587.
- SAINTE-JEAN-D'ANGÉLY (Section de)**: 119.
- SAINTE-JEAN-D'AULPH (Section de)**: 22.
- SAINTE-JEAN-DE-LIVERSAY (Section de)**: 312.
- SAINTE-JEAN-DE-LOSNE (Section de)**: 240, 263.
- SAINTE-JULIEN-DU-SAULT (Section de)**: 119.
- SAINTE-JUNIEN (Section de)**: 504.
- SAINTE-JUST (Section de)**: 47, 96, 287, 312.
- SAINTE-LAURENT (Section de)**: 287.
- SAINTE-LEU-LA-FORÊT (Section de)**: 215, 312.
- SAINTE-LO (Section de)**: 312, 335.
- SAINTE-MAIXENT (Section de)**: 455.
- SAINTE-MALO (Section de)**: 551.
- SAINTE-MANDÉ (Section de)**: 287.
- SAINTE-MARCELLIN (Section de)**: 240, 455.
- SAINTE-MARTIN-DE-VÉSUBIE (Section de)**: 47, 71, 96, 540, 287.
- SAINTE-MAUR-LES-FOSSES (Section de)**: 551, 587.
- SAINTE-AURICE (Section de)**: 287.
- SAINTE-MÉDARD-EN-JAILLES (Section de)**: 144, 359, 587.
- SAINTE-MICHEL (Section de)**: 23, 287.
- SAINTE-MICHEL-EN-L'HERM (Section de)**: 336, 551.
- SAINTE-NAZAIRE (Section de)**: 587.
- SAINTE-OMER (Section de)**: 71, 96, 215, 240.
- SAINTE-OUEN (Section de)**: 23.
- SAINTE-PATÈRNE (Section de)**: 471, 587.
- SAINTE-PAUL-TROIS-CHATEAUX (Section de)**: 215.
- SAINTE-PIERRE-DE-LA-RÉUNION (Section de)**: 432.
- SAINTE-POL-SUR-TERNOISE (Section de)**: 96, 215.
- SAINTE-PORCHAIRE (Section de)**: 47, 336, 504.
- SAINTE-POURÇAIN (Section de)**: 71, 119, 240, 551.
- SAINTE-PIERRE (Section de)**: 71, 359, 751.
- SAINTE-QUENTIN (Section de)**: 96.
- SAINTE-RAMBERT-EN-BUGEY (Section de)**: 119.
- SAINTE-SAULGE (Section de)**: 263.
- SAINTE-SAUVANT (Section de)**: 588.
- SAINTE-SAUVEUR (Section de)**: 23.
- SAINTE-SAVINIEN (Section de)**: 587.
- SAINTE-SERVAN (Section de)**: 23.
- SAINTE-SORLIN (Section de)**: 144, 312.
- SAINTE-SYMPHORIEN-D'OZON (Section de)**: 408.
- SAINTE-VALÉRY (Section de)**: 96, 567.
- SAINTE-VARENT (Section de)**: 263, 551, 588.
- SAINTE-VINCENT-DE-BARRÈS (Section de)**: 119, 312, 408.
- SAINTE-VINCENT-DE-TYROSSE (Section de)**: 132.
- SAINTE-XANDRE (Section de)**: 144, 287, 336.
- SAINTE-YZAN-DE-SOUDIAC (Section de)**: 287, 359, 455.
- SAINTE-EULALIE-EN-BORN (Section de)**: 588.
- SAINTE-MENEHOLD (Section de)**: 312.

T

- TAHITI: Voir COLONIES (Interventions).**
- TAIZON DE GILM (Mme): Hellmut von Gerlach et le mensonge bolcheviste**, 342.
- TALICE HUMBERTO**: 545.
- TALMUD**: 102.
- TAMATAVE (Section de)**: 551.
- TANANARIVE (Section de)**: 22.
- TANGER: Election des délégués**, 41; — 318.
- TANNAY (Section de)**: 287.
- TAPONNARD**: 354.
- TAPONNIER**: 19.

TARASCON (Section de) : 71.
 TARN (Fédération du) : 549.
 TARTAS (Section de) : 359, 408, 551.
 TCHOULSKY (Section de) : 477.
 TEBBANI : 43.
 TEBESSA (Section de) : 264, 384, 588.
 TÉLÉGRAPHISTES DE MAYENCE : 66, 230. Voir P. T. T. (Interventions), GUERRE (Interventions).
 TELLIER : 477.
 TELLIEZ : 332.
 TERRAY (Section de) : 264.
 THANN (Section de) : 408.
 THIERS (Section de) : 47, 144.
 THIVIERS (Section de) : 288.
 THONON (Section de) : 216, 288, 360.
 THOUARS (Section de) : 312.
 THUIR (Section de) : 168, 551.
 TIHANYI : 140.
 TINTÉNIAC (Section de) : 504.
 TLEMCCEN (Section de) : 96, 288.
 TOCOUT-SCHNEIDER : 237.
 TONNAY-CHARENTE (Section de) : 47, 144, 216, 408.
 TONNERRE (Section de) : 47.
 TORRES (Henry), avocat à la Cour d'Appel de Paris : *Le procès de Kichineu*, 55-57.
 TORRES (Rafaël) : 328.
 TOTOT : 258.
 TOUCY (Section de) : 23, 119, 504.
 TOULON (Section de) : 216, 360.
 TOULOUSE (Section de) : 144, 216, 231, 288, 360, 588.
 TOURCOING (Section de) : 23, 149, 144, 261, 288, 588.
 TOURLAVILLE (Section de) : 551.
 TOURNAY (Section de) : 312.
 TOUROURE (Section de) : 264.
 TRACTS : Fédération d'Alger, 329.
 TRAITÉ DE VERSAILLES : Article 231, 517.
 TRAPPES (Section de) : 504.
 TRAVAIL (Interventions) :
Accidents du travail : Rubio, 190.
Droits des étrangers : Pour les étudiants étrangers, 66; — Etudiants étrangers, 405.
Loi de huit heures : Quyrrières, d'Allassac, 258.
Retraites ouvrières et paysannes : Revalorisation, 548.
Divers : Tuberculose (Lutte contre la), 140; — Les primes à la natalité, 209; — Berck (Sanatoria privées), 322.
 TRAVAUX PUBLICS (Interventions) :
Chemins de fer : Union des intérêts économiques, 19.
Chemists : Services militaires, 322; — Durand, 477; — Germier, 477; — Ragui, 501; — Marejano, 524; — Bourses d'externat (cumul), 548.
Droits des fonctionnaires : Lasserre, 192; — Le Métyer, 236; — Villain (Mme), 405; — Flôrès (Mme), 477; — Burger, 571; — Dubray, 571.
Divers : Sinistre de Corçelles, 237; — Nord (Création d'abris), 548.
 TREIGNY (Section de) : 71, 144.
 TRÈVES (Section de) : 23, 96, 144, 216, 240, 264, 288, 360, 377; — Un ordre du jour, 470.
 TRÉVOUX (Section de) : 288.
 TRIACA (Ubaldo), vice-président de la Ligue Italienne : *Le fascisme en Italie*, 555-560.
 TRIEL-SUR-SEINE (Section de) : 23, 71, 119, 312, 588.
 TRIGNAC (Section de) : 216, 408.
 TRISTANI : 501.
 TROUVILLE (Section de) : 504.
 TROYES (Section de) : 264.
 TRUN (Section de) : 408, 588.
 TUBERCULOSE (Lutte contre la) : 141, 516.
 TUFFÉ (Section de) : 96.
 TUNIS (Section de) : 216.
 TUNISIE : *L'arbitraire en Tunisie*, par les CONSEILS JUDICIAIRES DE LA LIGUE, 108-200; — 521. Voir AFRIQUE DU NORD, AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions), INSTRUCTION PUBLIQUE (Interventions).
 TYROL : Voir Autriche.

U

UJINE (Section de) : 588.
 ULYSSE : 237.
 UNION DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES : 19.
 USSÉL (Section d') : 552.
 UZERCHE (Section d') : 288.

V

VABRE (Section de) : 71, 312.
 VACANCES : *Le droit aux vacances*, par M. Maurice M... HAUD, 219-220.
 VAGI (Etienne) : 328.
 VAILLANT : 236.
 VAILLY (Section de) : 264.
 VAISON-LA-ROMAINE (Section de) : 23.
 VALDEBLORE (Section de) : 455.
 VALENCE (Section de) : 216, 312, 384.
 VALENCIENNES (Section de) : 119.
 VALRÉAS (Section de) : 312, 336, 408.
 VALS-LES-BAINS-LA BÉGUDE (Section de) : 96, 264, 588.
 VAN HESERLANDE (A.), rapporteur de la Commission du Contrôle financier : *Rapport de la Commission*, 469.
 VANZETTI : 352, 376, 449, 496.
 VAR (Fédération du) : 525.
 VARENNE : Discours, 230; — Visite, 516; — Lettre, 521; — Visite, 579.
 VARENNES-SUR-ALLIER (Section de) : 119, 144.
 VARZY (Section de) : 288, 350, 588.
 VAUCLUSE (Fédération du) : 165.
 VAUCHELLE-LE-QUESNOY (Section de) : 144, 240.
 VELAIN : 405.
 VERCE (Section de) : 216, 552.
 VENDEUIL (Section de) : 23, 288.
 VENDÔME (Section de) : 96, 312.
 VENISIEUX (Section de) : 96.
 VERBERIE (Section de) : 144.
 VERDUN (Section de) : 552.
 VERNOUX (Section de) : 47, 119.
 VERSAILLES (Section de) : 119, 312, 336, 408, 588.
 VERTEUIL-D'AGENAIS (Section de) : 312.
 VEUVES : Voir PENSIONS (Interventions).
 VÉZELAY (Section de) : 240.
 VIACARA : 501.
 VIAS (Section de) : 71, 264.
 VIBRAYE (Section de) : 264, 552.
 VIC-LE-COMTE (Section de) : 96, 408, 552.
 VIC-SUR-CÈRE (Section de) : 336.
 VICHY (Section de) : 588.
 VIE : 192.
 VIERZON (Section de) : 71, 96, 288.
 VIGNY (Section de) : 336.
 VIGURI (Ramon), 546, 582.
 VILLAIN : 405.
 VILLARD-BONNOT (Section de) : 71.
 VILLARS-LES-DOBBS (Section de) : 23.
 VILLE (Mme et M.) : 237.
 VILLEBOIS-LA-VALETTE (Section de) : 336, 538.
 VILLEFORT (Section de) : 336.
 VILLEFRANCHE (Section de) : 264, 588.
 VILLEFRANCHE-BEAULIEU (Section de) : 360.
 VILLEFRANCHE-DE-LONGCHAMP (Section de) : 96.
 VILLERIEU (Section de) : 216, 588.
 VILLERSEYLL (Section de) : 71, 588.
 VILLERS-COTTERETS (Section de) : 168, 588.
 VILLERS-SAINT-SÉPULCHRE (Section de) : 47, 288, 336, 408.
 VILLIERS-LE-BEL ET GONÈSSE (Section de) : 288, 336.
 VINAY (Section de) : 288.
 VINCENNES-FONTENAY (Section de) : 23, 47, 71, 168, 360.
 VINCENTELLI : 405.
 VINTIMILLE (Section de) : 216.
 VIOLETTE : 96.
 VIOLETTE (Maurice), membre du Comité Central : Lettres, 378.
 VIRE (Section de) : 336.
 VIRIEU-SUR-BOIRBRE (Section de) : 552, 588.
 VIRY (Section de) : 23.
 VITOUX (Mme) : 140.

VITRY (Section de): 552.
 VITRY-LE-FRANÇOIS (Section de): 168, 312.
 VITRY-SUR-SEINE (Section de): 552.
 VIZIENNES (Section de): 504.
 VOGL: 354.
 VOIRON (Section de): 216.
 VOSGES (Fédération des): 20, 165.
 VOTE PAR CORRESPONDANCE: 212.

W

WASSIGNY (Section de): 264, 688.
 WEIGÉ: 231.
 WESTPHAL (Alfred), trésorier général de la Ligue, ad-

ministrateur des *Cahiers*: Voir BUREAU, COMITÉ
 CENTRAL, MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE, *passim*.
 WINGLES (Section de): 168, 324.
 WILSENGOLD: 282.

X - Y - Z

X... (Affaire): 12.
 YGOS (Section d'): 288, 326, 360.
 YOUNG: 329, 450.
 ZEMER (Irma): 500.
 ZINDER: Voir COLONIES (Interventions).
 ZOUCINI (Mohamed): 525.



